

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## Exploitation sexuelle des mineurs : leviers et barrières aux pratiques psychosociales destinées aux victimes et aux proxénètes

### Chercheuse principale

Nadine Lanctôt (Ph. D.), Université de Sherbrooke

### Cochercheuses

Roxane Perrin-Plouffe (M. Sc.), Université de Sherbrooke  
Mathilde Turcotte (Ph. D.), CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

### Collaboratrices ou collaborateurs

Marie-Estelle Quenneville (B.Sc.)

### Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Sherbrooke

### Numéro du projet de recherche

2024-OSXS-337877

### Titre de l'Action concertée

Programme de recherche sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des personnes vivant au Québec

### Partenaire(s) de l'Action concertée

Le ministère de la Sécurité publique (MSP)  
et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

## Table des matières

Résumé.....	5
<b>RAPPORT DE RECHERCHE COMPLET – VERSION INTÉGRALE .....</b>	<b>6</b>
<b>1. CONTEXTE .....</b>	<b>6</b>
<b>2. OBJECTIFS DE RECHERCHE .....</b>	<b>13</b>
<b>3. CADRE THÉORIQUE .....</b>	<b>14</b>
<b>3.1 Le modèle conceptuel de Levesque et al. (2013) .....</b>	<b>14</b>
<b>3.2 L’adaptation du modèle auprès des jeunes en difficulté.....</b>	<b>16</b>
<b>4. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>21</b>
<b>4.1 Étude 1 – Jeunes victimes d’exploitation sexuelle .....</b>	<b>21</b>
4.1.1 <i>Stratégie de recherche.....</i>	21
4.1.2 <i>Processus de sélection des études .....</i>	23
4.1.3 <i>Extraction et analyses des données.....</i>	25
<b>4.2 Étude 2 – Jeunes proxénètes et jeunes délinquants sexuels .....</b>	<b>26</b>
4.2.1 <i>Stratégie de recherche.....</i>	26
4.2.2 <i>Processus de sélection des études .....</i>	28
4.2.3 <i>Extraction et analyses des données.....</i>	29
<b>5. RÉSULTATS – JEUNES VICTIMES D’EXPLOITATION SEXUELLE .....</b>	<b>32</b>
<b>5.1 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées .....</b>	<b>32</b>
<b>5.2 Caractéristiques des parties prenantes .....</b>	<b>38</b>
<b>5.3 Leviers et barrières liés à l’offre de services .....</b>	<b>41</b>
5.3.1 <i>La disponibilité .....</i>	41
5.3.2 <i>La réceptivité .....</i>	42
5.3.3 <i>L’adaptabilité .....</i>	46
5.3.4 <i>L’accessibilité.....</i>	48
5.3.5 <i>L’adéquation.....</i>	49
<b>5.4 Leviers et barrières liés à la demande de services .....</b>	<b>56</b>
5.4.1 <i>La capacité à reconnaître ses besoins d’aide et la valeur des services .....</i>	56
5.4.2 <i>La capacité à trouver et à comprendre les services.....</i>	58
5.4.3 <i>La capacité d’atteindre les services .....</i>	59
5.4.4 <i>La capacité à défrayer les services .....</i>	59
5.4.5 <i>La capacité d’engagement dans les services .....</i>	60
<b>5.5 Leviers et barrières liés au contexte sociétal de l’exploitation sexuelle .....</b>	<b>61</b>
<b>6. RÉSULTATS – PROXÉNÉTISME ET DÉLINQUANCE SEXUELLE.....</b>	<b>64</b>

<b>6.1 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (proxénétisme).....</b>	<b>64</b>
<b>6.2 Caractéristiques des parties prenantes (proxénétisme).....</b>	<b>68</b>
<b>6.3 Résultats pertinents (proxénétisme) .....</b>	<b>69</b>
6.3.1 <i>L'implication dans le proxénétisme chez les jeunes d'âge mineur .....</i>	69
6.3.2 <i>Les barrières possibles à l'offre et à la demande de services .....</i>	71
6.3.3 <i>Les leviers possibles à l'offre et à la demande de services .....</i>	73
<b>6.4 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (délinquance sexuelle).....</b>	<b>74</b>
<b>6.5 Caractéristiques des parties prenantes (délinquance sexuelle).....</b>	<b>78</b>
<b>6.6 Leviers et barrières liés à l'offre de services .....</b>	<b>79</b>
6.6.1 <i>La disponibilité .....</i>	79
6.6.2 <i>La réceptivité .....</i>	81
6.6.3 <i>L'adaptabilité .....</i>	83
6.6.4 <i>L'accessibilité.....</i>	84
6.6.5 <i>L'adéquation.....</i>	85
<b>6.7 Leviers et barrières liés à la demande de services .....</b>	<b>87</b>
6.7.1 <i>La capacité à reconnaître ses besoins d'aide et la valeur des services .....</i>	87
6.7.2 <i>La capacité à trouver et à comprendre les services.....</i>	88
6.7.3 <i>La capacité d'atteindre les services .....</i>	88
6.7.4 <i>La capacité à défrayer les services .....</i>	89
6.7.5 <i>La capacité d'engagement dans les services .....</i>	89
<b>7. DISCUSSION .....</b>	<b>91</b>
<b>7.1 Synthèse des résultats et recommandations – volet victimes.....</b>	<b>93</b>
7.1.1 <i>Nature et étendue des connaissances scientifiques .....</i>	93
7.1.2 <i>Principes directeurs qui se dégagent des résultats.....</i>	96
<b>7.2 Synthèse des résultats et recommandations – volets proxénétisme et délinquance sexuelle .....</b>	<b>107</b>
7.2.1 <i>Nature et étendue des connaissances scientifiques .....</i>	107
7.2.2 <i>Principes directeurs qui se dégagent des résultats.....</i>	108
<b>Références.....</b>	<b>114</b>

## Liste des tableaux

- Tableau 1. Équation de recherche – Jeunes victimes d’exploitation sexuelle....**Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 2. Mots-clés utilisés pour le concept de proxénétisme (1<sup>re</sup> équation) .**Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 3. Mots-clés utilisés pour le concept de délinquance sexuelle (2<sup>e</sup> équation)..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 4. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 5. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (proxénétisme) ..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 6. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (délinquance sexuelle)..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 7. Principes directeurs pour soutenir l’offre de services auprès des victimes d’exploitation sexuelle ..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 8. Principes directeurs pour soutenir la demande de services des victimes d’exploitation sexuelle ..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 9. Principes directeurs pour soutenir l’offre de services auprès des jeunes à risque de délinquance sexuelle ou auteurs d’infraction sexuelle ..... **Erreur! Signet non défini.**
- Tableau 10. Principes directeurs pour soutenir la demande de services de jeunes à risque de délinquance sexuelle ou auteurs d’infraction sexuelle ..... **Erreur! Signet non défini.**

## Liste des figures

- Figure 1. Processus d’utilisation des services, adaptation de Levesque et al. (2013) .....17
- Figure 2. Diagramme de flux PRISMA – Jeunes victimes d’exploitation sexuelle.....24
- Figure 3. Diagramme de flux PRISMA – Proxénétisme .....30
- Figure 4. Diagramme de flux PRISMA – Délinquance sexuelle .....31
- Figure 5. Distribution des études selon les parties prenantes interrogées .....38
- Figure 6. Rappel du modèle théorique sur le processus d’utilisation des services .....99

## Résumé

L'exploitation sexuelle des jeunes (12-18 ans) au Québec est un phénomène préoccupant. Malgré des efforts pour contrer le problème, des lacunes dans les services psychosociaux demeurent importantes. Ce rapport identifie plusieurs obstacles et les leviers pour favoriser le recours aux services psychosociaux par des jeunes victimes et des jeunes proxénètes impliqués dans l'exploitation sexuelle, tout en proposant des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Le résultat le plus porteur pour le personnel intervenant est la reconnaissance de l'importance d'une approche personnalisée et adaptée aux besoins des jeunes victimes et proxénètes, soutenue par une formation spécialisée. Cela inclut une meilleure compréhension des réalités vécues par les jeunes, incluant les dimensions culturelles. Les compétences relationnelles pour intervenir sans jugement, favoriser la confiance et instaurer un climat propice à la réadaptation sont également cruciales. En clair, le rapport met en avant que des intervenants bien formés et accompagnés sont mieux préparés pour établir une relation de confiance, orienter les jeunes vers des services adaptés et contribuer à briser les cycles d'exploitation.

Les résultats orientent aussi les décideurs politiques en mettant en lumière l'importance d'un soutien institutionnel renforcé, notamment par des formations continues et une plus grande allocation de ressources adaptées permettant aux personnes intervenantes d'agir avec efficacité et impact. Une réponse efficace à l'exploitation sexuelle des jeunes exige donc des décideurs politiques une mobilisation intersectorielle, des investissements dans des services adaptés et accessibles, et un soutien accru aux intervenants, afin de briser les cycles de victimisation et de criminalité.

## RAPPORT DE RECHERCHE COMPLET – VERSION INTÉGRALE

### 1. CONTEXTE

Ce rapport s’inscrit dans un appel de propositions du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et vise à répondre à la question suivante : « Quels sont les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l’efficacité des pratiques de prévention auprès des victimes et des proxénètes ? » S’inscrivant dans le volet « synthèse des connaissances », l’**objectif général** est de produire deux études de portées distinctes (*scoping review*) afin de documenter les leviers et les barrières qui contribuent ou qui nuisent à une utilisation bénéfique de services psychosociaux par des jeunes (12-18 ans) étant (ou à risque de l’être) 1) victimes d’exploitation sexuelle ou 2) impliqués dans des activités de proxénétisme.

Le Secrétariat à la condition féminine du Québec (2016) définit l’exploitation sexuelle comme « une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l’état de vulnérabilité ou de dépendance d’une personne, ou de l’existence d’une inégalité des rapports de force, dans le but d’utiliser le corps de cette personne à des fins d’ordre sexuel, en vue d’en tirer un avantage ». Elle s’inscrit dans une logique de prostitution/commercialisation du sexe, que ce soit à travers les réseaux sociaux, dans des établissements comme les salons de massage érotique, ou dans des lieux clandestins. Les activités sexuelles sont ainsi offertes contre une rétribution, que ce soit en argent ou en échange de quelque chose ayant une valeur pour la personne exploitée (ex. : cadeaux, drogue, hébergement). Cette définition rejoint les conceptualisations qui figurent dans les écrits scientifiques internationaux (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018; O’Brien et al., 2017; Reid, 2018).

Les expériences d'exploitation sexuelle s'inscrivent fréquemment dans un parcours de violence subie depuis l'enfance et dans un contexte familial (Reid et Piquero, 2014). Il est estimé que la survenue d'une agression sexuelle à l'enfance augmente de près de quatre fois le risque d'être exploité sexuellement à l'adolescence (Laird et al. 2020). L'exploitation sexuelle engendre à son tour un nouveau cycle de violence subie (Shepp et al., 2020). Les écrits scientifiques documentent de façon robuste le caractère multiforme, omniprésent et imprévisible de la violence qui survient dans le contexte du commerce du sexe. La manipulation psychologique, les menaces, la peur et le sentiment d'insécurité font également partie intégrante de ce contexte (Bounds et al., 2015; Lanctôt et al., 2018). Cet amalgame constitue une condition propice au développement ou à l'exacerbation de symptômes traumatiques (Cole et al., 2016 ; Lanctôt et al., 2021; O'Brien et al., 2017; Reid, 2012 ; Sheep et al., 2020). La prise en considération du parcours de violence subie des victimes d'exploitation sexuelle est donc cruciale pour orienter les pratiques vers les véritables besoins de ces victimes et pour intervenir avec sensibilité face aux traumatismes qu'elles cumulent.

Assurer la sécurité et le sain développement des jeunes exploités sexuellement constitue un défi de taille. Les services psychosociaux ont le mandat de protéger ces jeunes des risques auxquels ils sont exposés, alors qu'ils sont souvent réticents à se considérer comme des victimes (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018; O'Brien et al., 2022). Le fait d'être placé hors de la famille peut être bénéfique en ce sens qu'il augmente les probabilités que ces jeunes soient détectés et référés vers des services appropriés. Néanmoins, le placement peut avoir des effets délétères et ainsi constituer un facteur de risque de l'exploitation sexuelle (McDonald et al., 2023; O'Brien et al., 2017). À cet effet, Reid (2018) a observé au sein d'un échantillon d'adolescentes placées et

exploitées sexuellement que, pour 74% d'entre elles, l'exploitation sexuelle est survenue pendant ou après le placement, ceci en raison de fugues et de recrutement par d'autres adolescentes du milieu de placement. Par ailleurs, en raison des apports pécuniers ou matériels que les activités sexuelles peuvent procurer, soutenir la sortie du commerce du sexe présente aussi son lot de difficultés. Il s'agit d'un processus de désistement graduel et non linéaire marqué par de l'ambivalence et de nombreux allers-retours (Cimino, 2019; Lanctôt et al., 2018). Ce processus est ponctué de plusieurs obstacles, dont les symptômes traumatiques, les sentiments d'impuissance et de désespoir, les liens sociaux appauvris, la stigmatisation, la dépendance aux substances psychoactives, la faible scolarisation, le manque de formation pour l'employabilité, la précarité financière ainsi que la coercition des proxénètes (Albright et al., 2020; Matthews et al., 2014).

Considérant l'étendue de ces obstacles qui s'inscrivent dans un cycle de violence subie répétée et prolongée, il y a lieu de se questionner sur la capacité des pratiques existantes à assurer la sécurité des jeunes exploités sexuellement, à les soutenir dans leur processus de sortie du commerce du sexe, et ultimement, à soutenir leur reconstruction de soi et leur intégration sociale. Des études suggèrent une faible efficacité des programmes d'intervention. L'étude de Shaw et al. (2017) conclut par exemple que les adolescentes exploitées sexuellement restent aux prises avec d'importants symptômes post-traumatiques après avoir reçu aide, conseils et accompagnement dans le cadre d'un service dispensé dans la communauté, alors qu'une diminution de ces symptômes est observée chez les adolescentes n'ayant pas été exploitées sexuellement, mais qui ont vécu de l'abus sexuel. L'état actuel des connaissances sur le succès des pratiques destinées aux victimes d'exploitation sexuelle est très embryonnaire, tel que le

rapportaient récemment O'Brien et ses collègues (2022) : « *Des initiatives ont été prises pour développer des services innovants destinés aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle, mais il n'existe actuellement aucune stratégie d'intervention ayant fait l'objet d'une évaluation rigoureuse.* » (Traduction libre, p.1)

Malgré ce dur constat, il faut reconnaître que ce domaine de recherche est en pleine ébullition et des pratiques de prévention et d'intervention commencent à être expérimentées, documentées et évaluées, quoique de façon plutôt exploratoire (Felner et DuBois, 2017, McDonald et al. 2023; Lanctôt et al., 2023). Concernant précisément les leviers et les barrières liés à l'utilisation des services par des victimes d'exploitation sexuelle, les études ont surtout porté sur les pratiques dispensées dans le milieu hospitalier en lien avec la santé physique et sexuelle des victimes. À ce titre, deux recensions systématiques ont été menées (Albright et al., 2020; Garg et al. 2020). Ces études soulignent l'importance de considérer différents facteurs, dont ceux qui relèvent de l'organisation des services (le système de santé), des pratiques professionnelles (les prestataires de soins), des capacités des personnes utilisatrices des services (les victimes) et des barrières systémiques (la société). La présente étude apporte une contribution importante en documentant de tels facteurs, mais en ciblant cette fois les pratiques psychosociales dispensées dans des organisations vouées à la jeunesse en difficulté, que ce soit en milieu communautaire ou institutionnel.

Notre étude sur les conséquences de l'exploitation sexuelle sur le développement des filles et des femmes, menée dans le cadre d'une précédente action concertée, a relevé à quel point il est difficile pour les femmes impliquées dans le commerce du sexe d'accéder à des services pour les aider à se rétablir des séquelles traumatiques de l'exploitation sexuelle et pour

se réintégrer socialement (Lanctôt et al., 2018). Nos résultats ont mis en lumière des obstacles liés au succès des pratiques, bien que cette question ne fût pas l'objet premier de cette étude. Les participantes ont rapporté leur manque de connaissance des services existants, leur peur d'être jugées, leur sentiment de honte, leurs perceptions d'un manque de considération et de compréhension de certains prestataires de services à leur égard, ainsi que le nombre élevé d'entraves organisationnelles au sein des services (ex. : lourdeur des exigences administratives, horaires non adaptés). La présente étude contribue à enrichir cet état des connaissances, en documentant cette question de façon beaucoup plus systématique et en se centrant cette fois sur les services voués à la jeunesse en difficulté.

Plusieurs questions demeurent en suspens quant aux meilleures conditions à mettre en œuvre pour assurer le succès des pratiques visant à prévenir l'émergence ou le maintien des situations d'exploitation sexuelle chez les jeunes. O'Brien et al. (2022) se questionnent entre autres sur : i) les conditions pouvant soutenir la réceptivité des jeunes aux actions préventives considérant la glorification du commerce du sexe dans les médias sociaux et l'appât monétaire de ces activités, ii) les facteurs pouvant promouvoir l'engagement des victimes d'exploitation sexuelle dans les programmes d'intervention, considérant l'interférence causée par les pressions des pairs à l'adolescence, iii) les défis et les enjeux liés à l'implication des familles des victimes dans les efforts de prévention et d'intervention, et iv) l'adéquation de la formation des personnes intervenantes pour répondre aux besoins sévères et complexes des victimes d'exploitation sexuelle.

Ces obstacles s'inscrivent dans un large écosystème impliquant différentes parties prenantes du réseau de la santé et des services sociaux (l'offre de services), mais aussi dans un

vaste processus allant de la capacité des jeunes à reconnaître leurs propres difficultés jusqu'à leur capacité à s'engager véritablement dans une démarche de changement (la demande de services). Une synthèse des connaissances s'impose donc pour bien cibler les barrières susceptibles de nuire au succès des pratiques, mais surtout, pour apporter des solutions à ces écueils. Également, il importe de documenter les leviers pouvant favoriser le succès des pratiques, un élément crucial, mais moins apparent dans les écrits scientifiques.

Par ailleurs, des efforts de prévention et d'intervention doivent aussi être déployés auprès des jeunes impliqués dans des activités de proxénétisme ou à risque de s'y impliquer. Le proxénétisme à des fins d'exploitation sexuelle est une activité criminelle qui renvoie aux situations où un exploitateur oblige une personne à offrir des services sexuels dans un contexte de commercialisation du sexe, pour ensuite revendiquer une partie ou la totalité des gains obtenus (Gouvernement du Québec 2024). Différents moyens tels que la coercition, la manipulation, la menace ou la violence sont utilisés par le proxénète pour obliger la personne à se livrer aux activités sexuelles et à lui rendre les gains obtenus.

Les études portant sur les stratégies policières et judiciaires à déployer pour contrer le proxénétisme (ex. : la surveillance accrue, les raids policiers) sont relativement nombreuses (Farrell et Pfeffer, 2014; Savona et al., 2013). Toutefois, les études sur les pratiques psychosociales, visant à favoriser le développement optimal des personnes en les soutenant dans leurs besoins particuliers pour prévenir l'engagement ou le maintien dans des activités de proxénétisme, sont quasi inexistantes. Une étude menée par Haney et al. (2020) dans le but de documenter la nature de la recherche conduite aux États-Unis sur la problématique de la traite sexuelle (*sex trafficking*) a confirmé qu'à ce jour, les études sur les pratiques psychosociales ont

porté uniquement sur les victimes d'exploitation sexuelle. Lorsque les études ciblent des proxénètes, elles documentent plutôt leurs caractéristiques individuelles (ex. : âge, sexe, ethnicité, affiliation à des réseaux criminels et cognitions) ainsi que leurs tactiques pour recruter les victimes et les maintenir dans l'engrenage de la traite sexuelle.

L'étude de Love et al. (2023) fait exception en documentant les leviers et barrières à la réintégration sociale de dix femmes incarcérées pour proxénétisme. Ces dernières ont exprimé le besoin d'être accompagnées pour se trouver un endroit sécuritaire où habiter et pour composer avec les nombreuses étiquettes négatives limitant leurs possibilités de se trouver un emploi. D'autres souhaitaient que les prestataires de services soient mieux formés pour intervenir auprès de femmes qui, comme elles, ont été victimes d'exploitation sexuelle avant de se livrer à du proxénétisme. Ces résultats montrent l'importance de mieux connaître le parcours et les difficultés psychosociales des proxénètes, leurs besoins, de même que les barrières systémiques qui ponctuent leurs parcours, ceci afin de mettre en œuvre des pratiques efficaces pour mettre fin aux activités de proxénétisme. Toutefois, rares sont les études ayant documenté les difficultés d'adaptation psychosociale des individus qui se livrent à des activités de proxénétisme (Bekken et al., 2021), et en particulier ceux d'âge mineur (Miccio-Fonseca, 2017). Miccio-Fonseca (2017) soutient que les connaissances scientifiques sur les jeunes proxénètes se sont construites par « extrapolation », c'est-à-dire en induisant des connaissances relatives à des phénomènes apparentés, tels que la délinquance sexuelle, ou en documentant les points de vue de survivantes d'exploitation sexuelle sur les caractéristiques et tactiques des proxénètes.

## 2. OBJECTIFS DE RECHERCHE

Deux synthèses des connaissances distinctes ont été réalisées afin de documenter les leviers et les barrières qui contribuent ou qui nuisent à une utilisation bénéfique de services psychosociaux par des jeunes (12-18 ans) étant (ou à risque de l'être) 1) victimes d'exploitation sexuelle ou 2) impliqués dans des activités de proxénétisme. Les objectifs spécifiques de ces synthèses des connaissances sont les suivants :

1. Documenter les leviers et les barrières – systémiques, organisationnels, professionnels et individuels – liés à une utilisation bénéfique ou non de services psychosociaux par de jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou par de jeunes proxénètes (ou à risque de l'être);
2. Rapporter les points de vue des parties prenantes impliquées (jeunes, parents, personnel professionnel, survivantes) quant aux différentes dimensions du processus d'utilisation des services.

De façon transversale, ces deux synthèses permettront d'identifier les forces et les limites des connaissances actuelles et de cibler les pistes prioritaires à approfondir dans de futures recherches.

### **3. CADRE THÉORIQUE**

Cette section présente le cadre théorique qui servira de base à nos analyses. Le modèle conceptuel de Levesque et ses collègues (2013) sur l'accès aux soins de santé est d'abord introduit, puis sa pertinence est établie. Par la suite, une adaptation de ce modèle auprès des jeunes en difficulté est proposée. Les différentes composantes du modèle adapté sont définies, détaillant l'ensemble du processus d'utilisation des services.

#### **3.1 Le modèle conceptuel de Levesque et al. (2013)**

Le modèle conceptuel de Levesque, Harris et Russell (2013) sur le processus d'utilisation des services de santé est utilisé comme outil d'analyse. Ce modèle a été élaboré de façon à mieux comprendre les facteurs qui favorisent ou non le processus d'utilisation des services. Il propose une conception renouvelée de la notion « d'accès aux soins », en y intégrant une perspective centrée sur le patient qui met en lumière le processus réel de recherche et d'obtention de soins de santé. Selon ce modèle, l'accès aux soins de santé s'opérationnalise au moyen de dimensions et de déterminants qui relèvent à la fois du système de santé, soit les organisations et les prestataires de soins qui offrent les services, et des personnes demandeuses de soins. En ce sens, l'accès aux services est le résultat de l'interaction entre les caractéristiques individuelles et socioéconomiques des patients (demandes de services), et les caractéristiques des institutions et du personnel y travaillant (offres de services).

Dans un rapport de l'INESSS sur les mécanismes d'accès aux services de proximité, Bush et Boisvert (2017) reprennent le cadre conceptuel de Levesque et al. (2013) en y précisant

certaines éléments clés. Les autrices mettent l'accent sur le caractère dynamique de l'accès aux services, en soulignant l'importance de l'interaction continue des dimensions relevant de l'offre et de la demande de services. Elles ajoutent également qu'un *processus bénéfique d'utilisation de services* implique « l'identification des besoins de soins et de services, la capacité d'atteindre, d'obtenir ou d'utiliser les services de santé, de même que l'adéquation et la qualité des services reçus en lien avec les besoins à combler » (p.17). L'utilisation bénéfique de services correspond ainsi à l'aboutissement du processus, soit un accès aux services s'étant matérialisé par la réception de soins en adéquation avec ses besoins. Cette définition rejoint celle de Levesque et al. (2013), qui positionnent le concept d'utilisation des services comme un « accès réalisé » (p. 4). Le processus d'utilisation des services se décline donc en différentes phases au sein desquelles interagissent l'offre et la demande de services.

Selon Cu et ses collègues (2021), ce modèle conceptuel est l'un des plus récents et des plus complets permettant d'expliquer l'accès aux services de santé dans la littérature scientifique. En effet, l'étude de portée réalisée par ces auteurs sur l'utilisation de ce cadre conceptuel dans la recherche témoigne de sa pertinence : il a été largement utilisé, et avec succès, dans une variété de travaux pour évaluer l'accès et le recours à divers services de santé depuis sa publication en 2013 (Cu et al., 2021). Plusieurs forces lui sont attribuées. Élaboré sur la base d'une analyse exhaustive des écrits scientifiques, le modèle permet d'examiner les leviers et les barrières à l'accès qui résultent autant des capacités des individus que des particularités du système. Il rappelle également l'importance de placer le patient au centre de l'analyse de l'accès aux soins de santé, pour que les services puissent s'adapter à leurs caractéristiques et alors garantir la capacité des individus à utiliser les services lorsqu'ils en ont besoin.

### 3.2 L'adaptation du modèle auprès des jeunes en difficulté

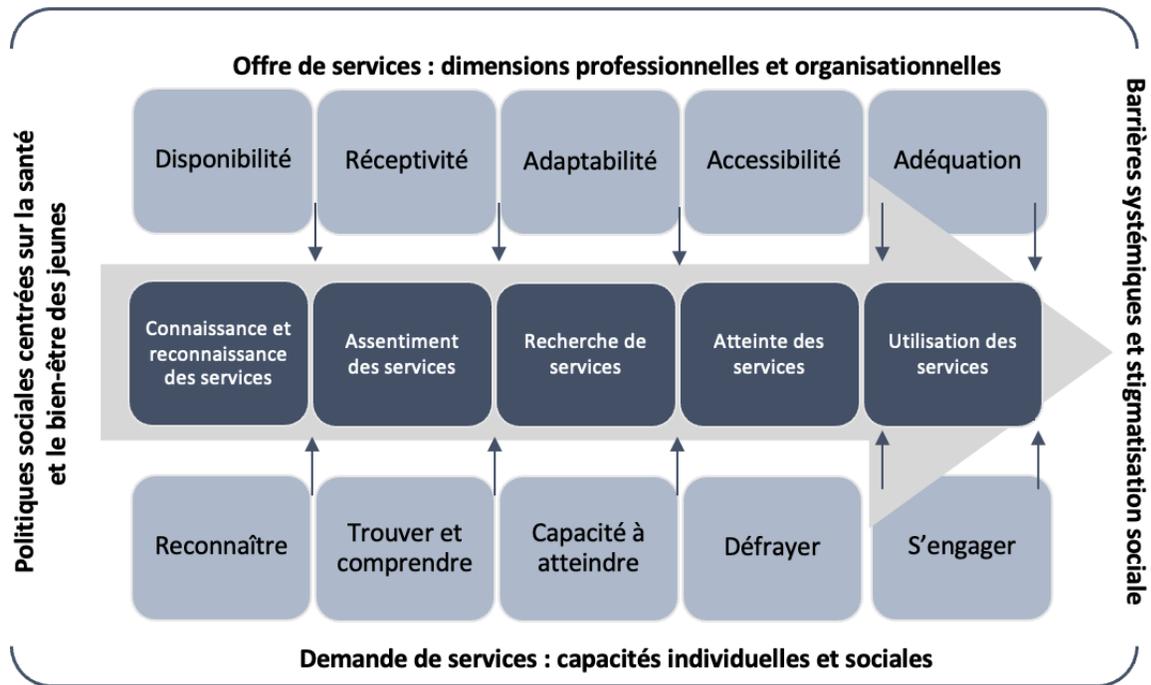
Bien que ce modèle ait été conçu dans un contexte médical (soins de santé), certaines études l'ont appliqué à différentes populations de jeunes en difficulté pour identifier les leviers et barrières qui favorisent ou entravent leur utilisation de services psychosociaux. Gallardo et ses collègues (2020), par exemple, ont utilisé ce modèle auprès de jeunes en situation d'itinérance pour comprendre comment les services, tant dans leur administration que dans leurs approches cliniques, pourraient répondre de façon plus sensible aux besoins de ces jeunes. D'autres études se sont appuyées sur ce modèle pour mieux comprendre les inégalités dans la prestation de soins, que ce soit auprès de jeunes présentant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie (Kourgiantakis et al., 2022), de jeunes de la diversité sexuelle (Lovejoy et al., 2022) ou de jeunes vivant en milieu rural (Goicolea et al., 2018). Enfin, ce modèle a été employé dans le cadre d'une recension systématique visant à documenter les facteurs qui améliorent l'accès des jeunes aux soins de santé mentale (Werlen et al., 2020).

L'usage de ce cadre conceptuel dans de nombreux travaux s'intéressant aux jeunes en difficulté témoigne de l'adaptabilité des grandes dimensions du processus d'utilisation des services à différentes populations. Ces études soulèvent toutefois l'importance d'ajuster certains paramètres à la réalité des jeunes, comme la proximité physique des points de service et l'importance de la confidentialité perçue. Elles relèvent aussi l'importance de considérer les barrières systémiques comme facteurs pouvant freiner l'accès aux services, lesquelles ne figurent pas dans le modèle original de Levesque et al. (2013).

Pour la présente étude, une adaptation du modèle de Levesque et al. (2013) est utilisée comme cadre théorique, à la lumière des constats émergeant des études ayant appliqué ce

modèle auprès d'une population de jeunes en difficulté. Le modèle adapté du processus d'utilisation des services est illustré à la figure 1.

**Figure 1. Processus d'utilisation des services, adaptation de Levesque et al. (2013)**



Les cinq concepts qui se trouvent sur la flèche centrale représentent les différentes étapes du processus d'utilisation des services. Pour arriver à une utilisation bénéfique des services, un individu doit passer par l'ensemble des étapes, soit avoir connaissance des services disponibles et reconnaître ses propres besoins, donner son assentiment à l'idée même de solliciter des services, chercher les services appropriés, les atteindre et finalement, les utiliser. Ce processus dynamique évolue au rythme des interactions entre les dimensions professionnelles et organisationnelles de l'offre de services et les capacités individuelles et sociales des jeunes qui en font la demande. À plus large échelle, le processus s'inscrit également dans un contexte

sociétal au sein duquel des barrières systémiques, incluant la stigmatisation sociale, peuvent freiner l'accès aux services, alors que la sensibilisation et l'éducation de la population peuvent constituer des leviers. Le contexte sociétal renvoie également aux enjeux socioculturels ainsi qu'au financement des organisations.

Les indicateurs qui se rattachent à l'offre de services se retrouvent dans la partie supérieure du modèle présenté à la figure 1. Ces dimensions mettent en jeu les prestataires de services ainsi que le système de soins et ses diverses structures et organisations. L'offre de services se divise en cinq grandes dimensions :

1. La *disponibilité* renvoie non seulement au fait que les services soient connus et visibles, mais qu'ils soient promus et valorisés au sein de la communauté. Ceci nécessite que des mécanismes efficaces et ciblés soient déployés pour assurer la diffusion de l'information auprès des jeunes, selon leurs caractéristiques démographiques et géographiques, ainsi que pour promouvoir la visibilité et les bénéfices de ces services.
2. La *réceptivité* concerne les facteurs sociaux et culturels qui influencent la manière dont les services sont offerts par les prestataires de services. Elle nécessite d'une part la mise en place d'un climat et d'un environnement qui suscitent des sentiments de sécurité, de confiance et de respect dans une approche inclusive. Elle renvoie également aux compétences professionnelles qui se traduisent par la capacité des prestataires de services à prendre véritablement le temps de se mettre à la disposition des jeunes sans jugement et dans une posture sensible et accueillante.

3. L'*adaptabilité* implique que les services soient modulés dans le temps et dans l'espace à des modalités qui correspondent à la réalité des jeunes (ex. : lieux, horaires, prise de rendez-vous). Elle nécessite également des outils de communication adaptés, comme des applications ou autres services mobiles.
4. L'*accessibilité* réfère aux dispositifs mis en place pour que les jeunes aient les moyens de se rendre et d'utiliser les services, que ce soit à travers la gratuité ou des mesures de soutien au transport.
5. L'*adéquation* renvoie à la présence de services de qualité capables de répondre aux besoins spécifiques des jeunes par l'entremise de prestataires de soins compétents et qualifiés, au sein d'un continuum intégré et concerté de services. L'adéquation des services s'explique également par les différentes composantes organisationnelles, comme la disponibilité des ressources et du personnel, et par les approches et le contenu des interventions.

Les indicateurs qui se rattachent à la demande de services se retrouvent dans la partie inférieure du modèle présenté à la figure 1. Ces dimensions concernent les capacités individuelles et sociales des personnes utilisatrices des services. Dans le contexte de la présente étude, ces dimensions se rattachent aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou impliqués dans des activités de proxénétisme. La demande de services est déterminée par cinq capacités distinctes :

1. *La capacité à reconnaître ses besoins et la valeur des services* renvoie à l'aptitude du jeune à prendre conscience de ses propres difficultés et besoins et à avoir des attentes positives face aux services disponibles avant la prise en charge.
2. *La capacité à trouver et comprendre l'information sur les services* varie selon l'environnement culturel et socioéconomique dans lequel évolue le jeune, le soutien dont il dispose et son niveau de littéracie lui permettant de naviguer dans diverses sources d'informations.
3. *La capacité d'atteindre les services* dépend de la capacité du jeune à s'organiser dans le temps et dans l'espace et des ressources dont il dispose en termes de mobilité et de soutien.
4. *La capacité à défrayer* réfère aux ressources économiques pour payer les services de soins. Dans un contexte de gratuité des soins, cela renvoie aussi aux coûts indirects de différents frais qui peuvent s'en suivre, par exemple liés à l'absence du travail ou au transport.
5. *La capacité d'engagement* est liée à la participation, à la proactivité et à l'implication du jeune dans l'ensemble des décisions et actions entourant son utilisation des services.

## 4. MÉTHODOLOGIE

Les méthodologies de recherche utilisées pour la réalisation des deux synthèses des connaissances sont présentées respectivement pour les victimes et pour les jeunes proxénètes. Pour chaque synthèse, la stratégie de recherche réalisée, le processus de sélection des études ainsi que l'extraction et l'analyse des données sont décrits. La démarche méthodologique empruntée pour les deux études de portée repose sur le protocole PRISMA-ScR (*Preferred Reporting Items for Systematic reviews and Meta-Analyses extension for Scoping Reviews*) proposé par Tricco et ses collègues (2018). Couramment utilisé dans la littérature scientifique, ce protocole propose une grille de vérification comprenant les éléments essentiels à répertorier lors de la réalisation d'une étude de portée.

### 4.1 Étude 1 – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle

#### 4.1.1 Stratégie de recherche

Afin d'identifier les études publiées pertinentes pour répondre à la question de recherche, dix bases de données ont été consultées via les interfaces de recherche EBSCO et ProQuest : APA PsycInfo, ERIC, Education Source, Social Work Abstract, Psychology and Behavioral Sciences Collection, Criminal Justice Database, IBSS (International Bibliography of the Social Sciences), Social Science Database, ASSIA (Applied Social Sciences Index and Abstracts) et Sociological Abstract. La banque de données Érudit a également été consultée afin d'inclure les articles écrits en français. De plus, un examen manuel des bibliographies de certaines études jugées pertinentes, telles que des revues de littérature sur le sujet, a été effectué.

L'équation de recherche utilisée pour les requêtes sur les bases de données est présentée au tableau 1. Un processus exploratoire a permis d'ajuster les mots-clés de l'équation de recherche en fonction des résultats obtenus dans les bases de données. Des discussions en équipe ont enrichi cette démarche et quelques précisions ont été apportées à la requête pour obtenir la stratégie finale. Les mots-clés de l'équation se rattachent aux quatre concepts centraux de l'étude, soit les leviers et les barrières aux services, l'utilisation des services psychosociaux, l'exploitation sexuelle et la population jeunesse. L'application de l'équation de recherche s'est limitée au titre, au résumé et aux termes du sujet des documents scientifiques.

**Tableau 1. Équation de recherche – Jeunes victimes d'exploitation sexuelle**

Concepts	Mots-clés
Leviers et barrières	<i>access* or attitude or availability or barrier or belief or challenge or determinant or difficult* or enabler or experience or facilitator or factor* or feeling or inhibitor or issue or limitation or motivator or need or obstacle or opinion or perception or perspective or problem* or receptivity or satisfaction or success* or thought or understanding or use or utilisation or utilization or view* or voice</i>
Utilisation des services psychosociaux	<i>awareness or campaign* or care* or consult* or counsel* or educat* or evaluat* or help* or interven* or measure* or policy or policies or practice or prevent* or program* or promot* or protocol* or psychotherap* or reduc* or rehab* or respond* or respons* or service* or "social work" or strateg* or technique* or therap* or training* or treat*</i>
Exploitation sexuelle	<i>CSE or CSEC or DMST or "human traffic*" or prostitut* or sex* N2 (coerc* or commerc* or exploit* or industry or sale or sell* or service or surviv* or trade* or trading* or traffic* or transact* or work*) or trafficked</i>
Population jeunesse	<i>adolescen* or child* or boy or girl or juvenile or kid or minor or teen* or underage* or "under age" or young or youth</i>

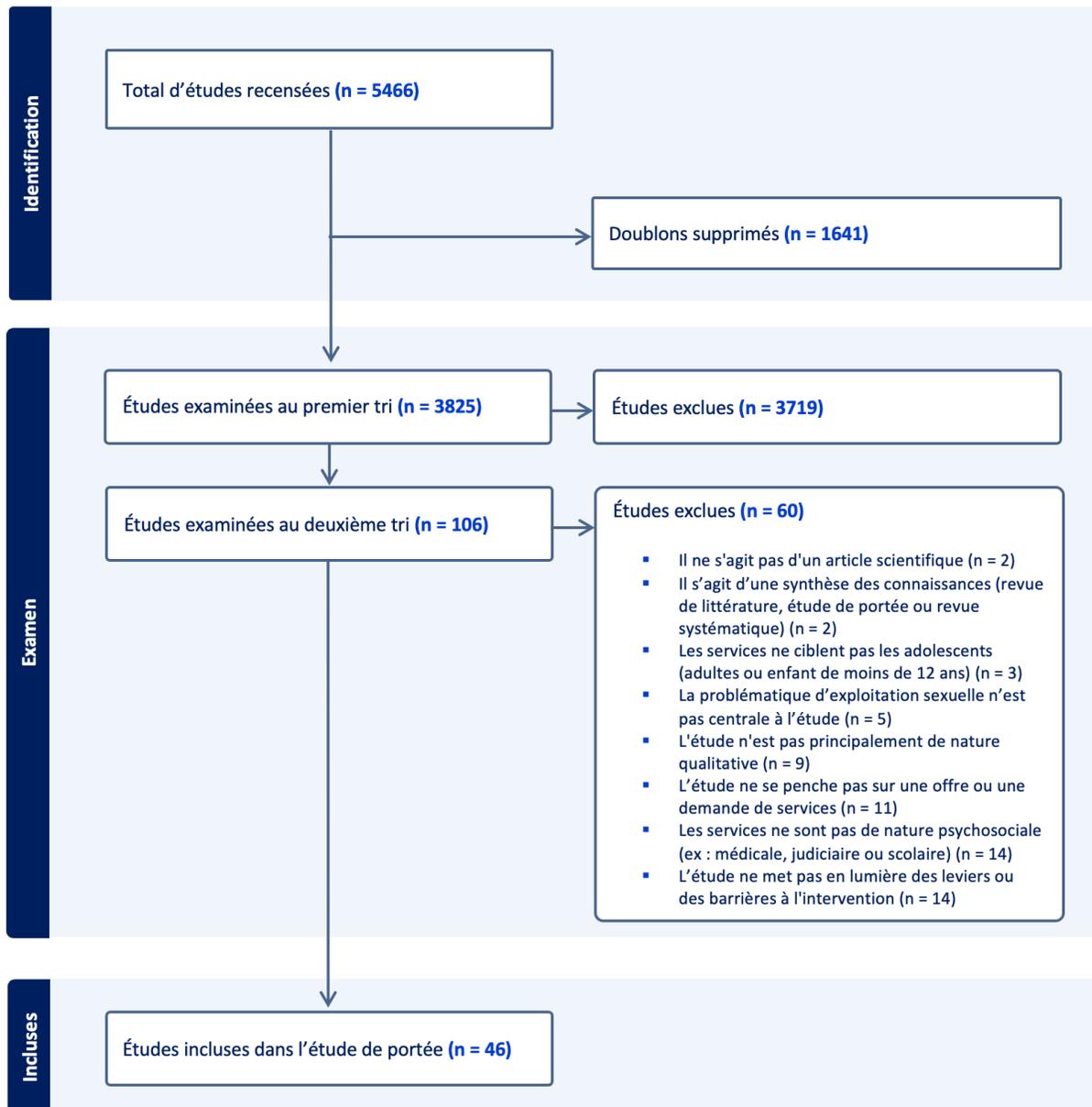
Note. « NX » est un opérateur de proximité.

#### **4.1.2 Processus de sélection des études**

Afin d'être inclus dans l'étude de portée, les écrits devaient documenter les leviers et barrières à l'utilisation des services psychosociaux selon la perception des différentes parties prenantes (jeunes, adultes survivants, personnes intervenantes, gestionnaires ou parents). Les articles devaient donc être de nature qualitative et les services psychosociaux devaient s'adresser à des jeunes de 12 à 18 ans victimes d'exploitation sexuelle ou à risque de l'être. Les articles devaient traiter de l'exploitation sexuelle comme forme de violence subie. Pour que les résultats reflètent la réalité contemporaine pouvant se transposer aux pratiques et politiques québécoises et canadiennes, seuls les articles publiés entre 2013 et 2023 ont été inclus. De plus, seuls les articles de journaux revus par les pairs et rédigés en français ou en anglais ont été retenus.

La sélection des études s'est faite à l'aide du logiciel *Covidence*. Celui-ci propose deux étapes de tri avec accord interjuge. Pour toutes les études répertoriées, un premier tri a été réalisé en fonction des titres et des résumés. Un deuxième tri a ensuite été complété à la suite de la lecture complète des documents. Chaque étude a été triée de manière indépendante par deux membres de l'équipe de recherche afin d'assurer l'objectivité de la démarche. En cas de conflit, une tierce personne prenait la décision finale. La figure 2 présente les résultats du processus de sélection des articles sous la forme d'un diagramme PRISMA.

Figure 2. Diagramme de flux PRISMA – Jeunes victimes d’exploitation sexuelle



Les requêtes ont généré un total de 5466 résultats, dont 1641 doublons. À la suite du premier tri, 3719 textes ont été exclus, alors que le deuxième tri a permis d'exclure 60 articles supplémentaires. Au total, 46 articles ont été retenus pour la présente étude de portée. Le diagramme PRISMA met également en lumière les principales raisons d'exclusion des articles à

la deuxième étape de tri, à la suite de la lecture intégrale du texte. Certaines de ces raisons se sont précisées au fil de la sélection des études. Par exemple, les articles où l'exploitation sexuelle n'était pas centrale à l'étude ont été exclus, pour s'assurer que les services soient associés à la problématique étudiée. Les articles qui n'abordaient pas une offre ou une demande de services n'ont pas non plus été retenus, tout comme les études ne mettant pas en lumière des leviers ou des barrières à l'utilisation de ces services. Finalement, dans le but de cibler l'offre et la demande de services psychosociaux, tout ce qui était principalement de nature médicale, scolaire ou judiciaire n'a pas été conservé.

#### ***4.1.3 Extraction et analyses des données***

Une grille d'extraction des données a été élaborée et mise à jour tout au long du processus d'extraction en fonction des données qui émergeaient des études. Ces ajustements ont permis d'assurer la validité et la justesse de la grille par rapport au contenu des études. D'abord, des données contextuelles (auteurs, année de publication, journal, titre de l'étude, pays d'origine et objectifs) et méthodologiques (devis utilisé, échantillon, parties prenantes, collecte de données et instruments, mesures et analyses réalisées) ont été extraites de chaque étude recensée. Ensuite, les leviers et les barrières à l'utilisation des services psychosociaux ont été ciblés parmi les résultats de chaque étude, puis organisés selon les différentes dimensions proposées par le modèle conceptuel d'utilisation des services. Toutes les données extraites et analysées par les auxiliaires de recherche ont été révisées par la chercheuse principale. À la suite de l'extraction, une synthèse a été réalisée afin de regrouper les résultats similaires et d'identifier les thématiques abordées selon les différentes parties prenantes.

## 4.2 Étude 2 – Jeunes proxénètes et jeunes délinquants sexuels

### 4.2.1 Stratégie de recherche

La stratégie de recherche élaborée pour l'étude 2 s'appuie sur la même stratégie que l'étude 1, mais en y ajoutant des mots-clés qui réfèrent cette fois aux jeunes proxénètes. Ces mots-clés sont rapportés dans le tableau 2.

**Tableau 2. Mots-clés utilisés pour le concept de proxénétisme (1<sup>re</sup> équation)**

Concept	Mots-clés
Proxénète et proxénétisme	(TI, AB, SU) (pull* or pander* or facilitat* or recruit* or "who manage*" or "Management of" or intermediar* or procurer*) N1 ((CSEC or escort* or "human traffic*" or prostitut*) or sex* N2 (coerc* or commerc* or exploit* or industry or sale* or sell* or service* or surviv* or trade* or trading or traffic* or transact* or work) ))
	OR
	(TI, AB, SU) "third-party" N2 ((CSEC or escort* or "human traffic*" or prostitut*) or sex* N2 (coerc* or commerc* or exploit* or industry or sale* or sell* or service* or surviv* or trade* or trading or traffic* or transact* or work) ))
	OR
	(TI, AB, SU) pimp* N5 ((CSEC or escort* or "human traffic*" or prostitut*) or sex* N2 (coerc* or commerc* or exploit* or industry or sale* or sell* or service* or surviv* or trade* or trading or traffic* or transact* or work) ))
	OR
	(TI) pimp or pimping

*Note.* « NX » est un opérateur de proximité.

Ainsi, les mots-clés de l'équation se rattachant aux quatre concepts centraux de l'étude (les leviers et les barrières aux services, l'utilisation des services psychosociaux, l'exploitation sexuelle et la population jeunesse) ont été repris afin de bien circonscrire le contexte de la question de recherche. Les mots-clés en lien avec la problématique d'exploitation sexuelle ont

été conservés malgré l'ajout des mots-clés associés au proxénétisme considérant que nos lectures préliminaires ont mis en lumière les deux constats suivants : 1) une proportion considérable de proxénètes ont d'abord échangé des services sexuels dans le contexte du commerce du sexe, incluant des garçons et des hommes (Stalans et Finn, 2019); 2) les jeunes à risque de s'impliquer dans le proxénétisme sont souvent exposés à des activités de commercialisation de services sexuels dans leur famille et leur entourage (Dank et al., 2014; Horning et al., 2019; Zhang, 2011).

Considérant le peu d'études repérées et surtout le peu de données à en extraire, une deuxième équation a été appliquée, en référant cette fois à la population des jeunes auteurs d'infractions sexuelles au lieu des proxénètes spécifiquement. Cette stratégie se justifie par le fait que ces jeunes sont en effet considérés comme étant particulièrement à risque de proxénétisme (Roe-Sepowitz, 2019). Le tableau 3 présente les mots-clés utilisés pour le concept de délinquance sexuelle. Pour les deux équations de recherche, le tri des études s'est opéré à la lecture du titre, du résumé et des termes du sujet des études.

**Tableau 3. Mots-clés utilisés pour le concept de délinquance sexuelle (2<sup>e</sup> équation)**

Concept	Mots-clés
Délinquance sexuelle	((Sex* (agress* OR assault* OR crime* OR offen* OR abus* OR groom* OR harm* OR coerc* OR delinq* OR violen*)) OR ("Who sex*" NEAR/2 (agress* OR assault* OR crime* OR offen* OR abus*)) OR "perpetrated sex crime" OR molest*)

*Note.* « NEAR/X » est un opérateur de proximité.

#### **4.2.2 Processus de sélection des études**

Peu de critères ont été élaborés pour sélectionner les écrits sur le proxénétisme et les proxénètes, dans la mesure où aucun des textes repérés ne répondait directement à la question de recherche. Afin de faire état des quelques connaissances complémentaires disponibles, un effort a tout de même été fait pour mettre de l'avant certains résultats traitant des jeunes impliqués dans le proxénétisme (ou à risque de l'être), la capacité à les détecter et le type de services que ceux-ci pourraient recevoir. Afin d'être inclus dans l'étude de portée, les écrits devaient alors traiter des profils et des parcours des proxénètes, de préférence en lien avec les contextes entourant l'engagement dans le proxénétisme et ce qui favorise son désistement. Les textes pertinents traitant plus largement de ceux qu'on appelle les « tierces parties », c'est-à-dire toutes les personnes qui contribuent à la commercialisation de services sexuels (Bruckert et Parent, 2018; Büschi, 2014; Farmer et Horowitz, 2013; Horning et al., 2020; McBride et al., 2021), ont aussi été retenus. Les articles publiés entre 2000 et 2024 ont été considérés, puisque beaucoup moins de recherches ont été menées sur cette population comparativement à celle des victimes d'exploitation sexuelle. Néanmoins, seuls les articles de journaux revus par les pairs et rédigés en français ou en anglais ont été retenus. Les textes non appuyés sur des données empiriques ou qui ne fournissaient pas de détails suffisants sur la méthodologie n'ont pas été conservés.

En ce qui concerne la recherche documentaire sur la délinquance sexuelle, les écrits devaient documenter les leviers et barrières à l'utilisation des services psychosociaux selon la perception des différentes parties prenantes (jeunes à risque, proxénètes, professionnels ou personnes survivantes). Les articles devaient porter sur des jeunes de 12 à 18 ans ayant des

comportements sexuels jugés problématiques en termes de violence agie ou qui ont été accusés ou condamnés pour des infractions sexuelles. Pour que les résultats reflètent la réalité contemporaine et puissent se transposer aux pratiques et politiques québécoises et canadiennes, seuls les articles publiés entre 2014 et 2024 ont été inclus. De plus, seuls les articles de journaux revus par les pairs et rédigés en français ou en anglais ont été retenus.

La sélection des études s'est faite selon la même méthode que celle décrite pour l'étude 1, à l'aide du logiciel *Covidence*. Les figures 3 et 4 présentent les résultats du processus de sélection des articles sous la forme d'un diagramme PRISMA, pour le proxénétisme et la délinquance sexuelle respectivement.

#### **4.2.3 Extraction et analyses des données**

La même démarche méthodologique que celle employée dans l'étude 1 a été répliquée. Une grille d'extraction des données a été élaborée et les données ont été extraites de chaque étude recensée. Ensuite, les leviers et les barrières à l'utilisation des services psychosociaux ont été ciblés parmi les résultats de chaque étude, puis organisés selon les différentes dimensions proposées par le modèle conceptuel d'utilisation des services. Toutes les données recueillies et triées par les auxiliaires de recherche ont été révisées par la chercheuse principale de ce volet de l'étude. Une synthèse a enfin été réalisée.

Figure 3. Diagramme de flux PRISMA – Proxénétisme

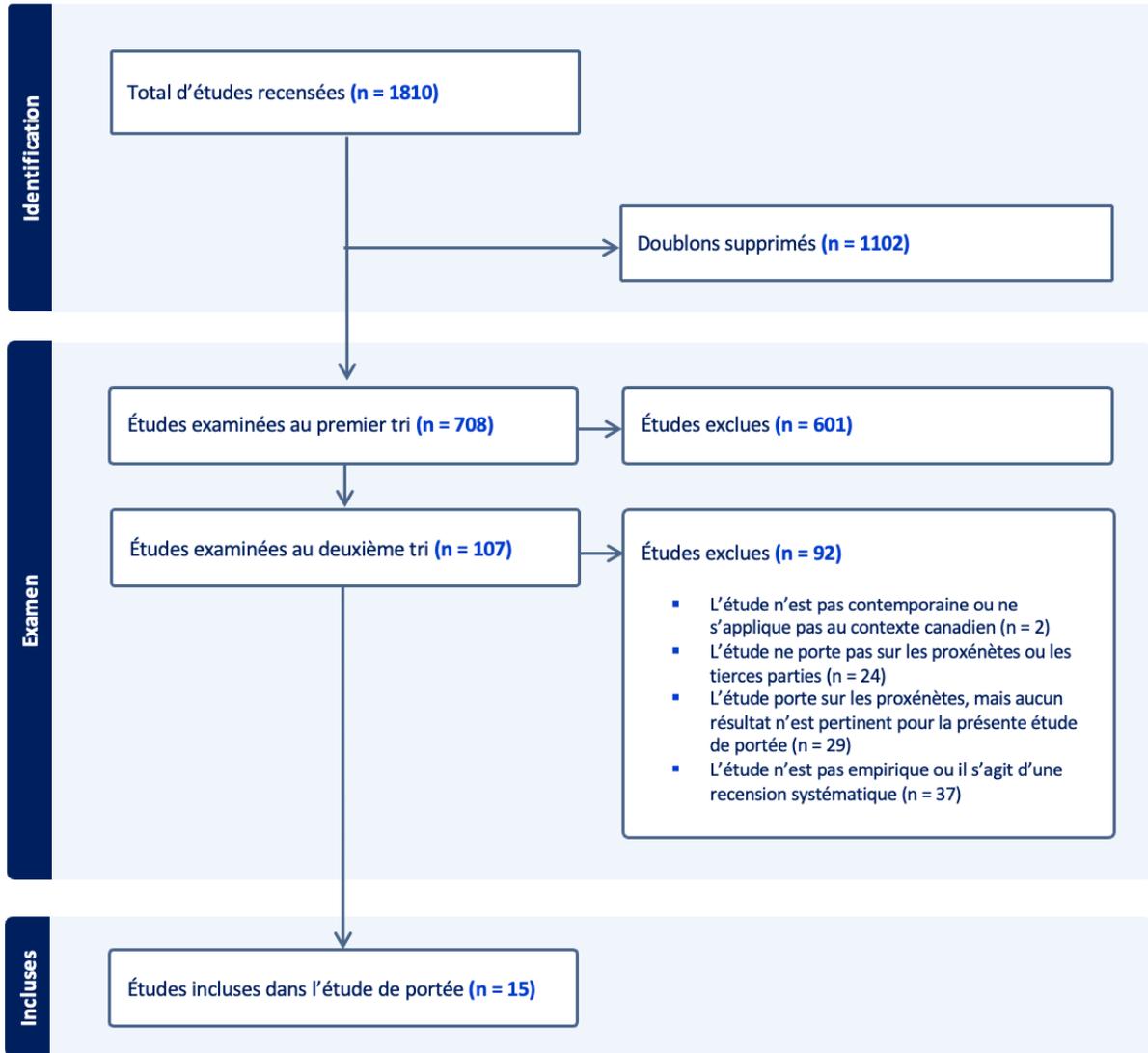
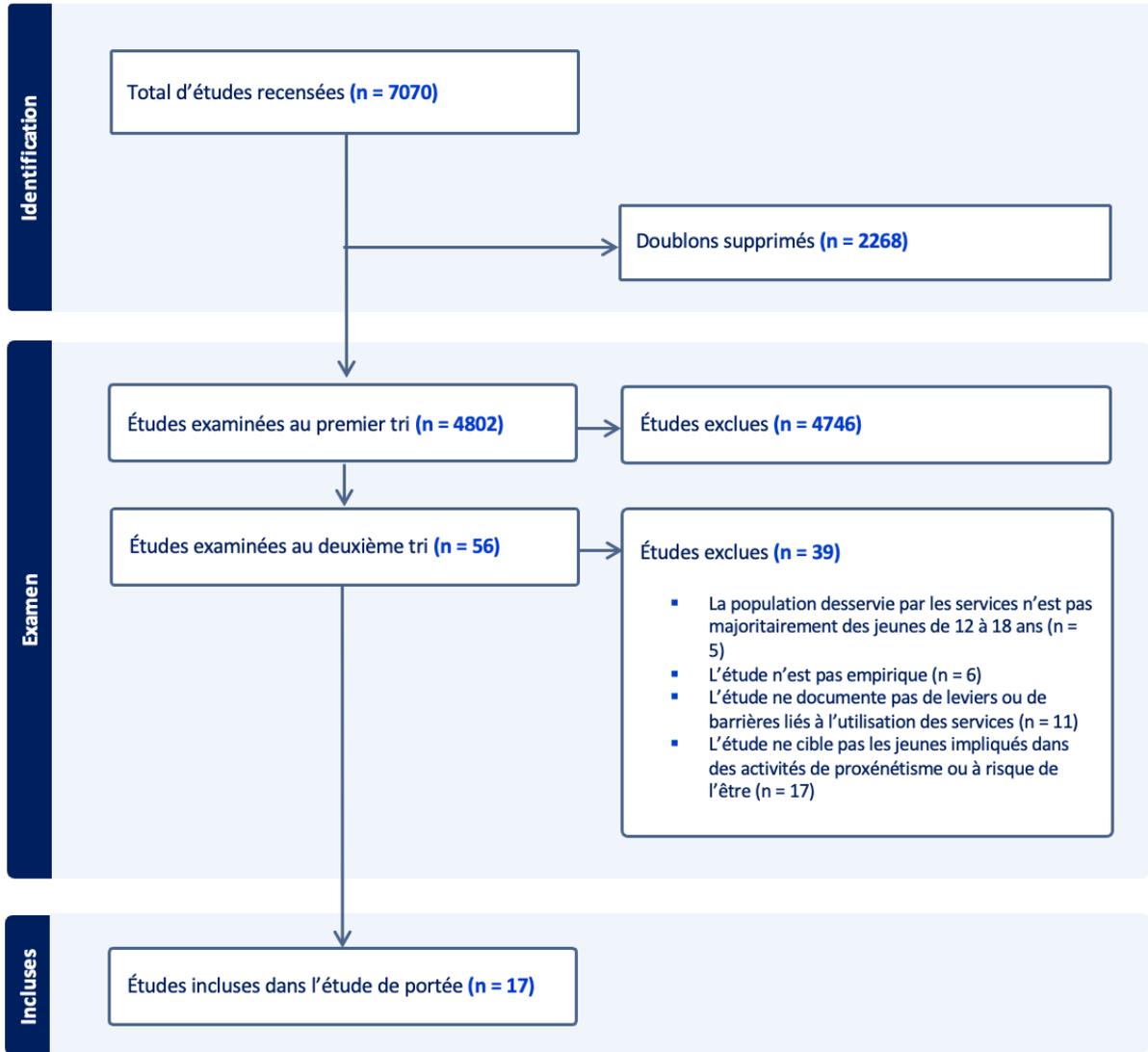


Figure 4. Diagramme de flux PRISMA – Délinquance sexuelle



## **5. RÉSULTATS – JEUNES VICTIMES D’EXPLOITATION SEXUELLE**

Les résultats propres au contenu des études répertoriées portant sur les jeunes victimes d’exploitation sexuelle sont détaillés dans cette section. D’abord, les caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études sont présentées et synthétisées à l’aide du tableau 4. Par la suite, les caractéristiques des différentes parties prenantes sont décrites. Un nombre important de leviers et de barrières à l’utilisation des services par les jeunes sont ensuite présentés, d’abord selon les dimensions de l’offre de services, puis selon les indicateurs de la demande de services. Finalement, les facteurs associés au contexte sociétal du processus d’utilisation des services sont mis en lumière.

### **5.1 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées**

Le tableau 4 présente les principales caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études recensées. Pour chaque étude, les éléments rapportés comprennent le ou les auteurs, l’année de publication, le pays d’origine, le devis de recherche, le ou les parties prenantes à l’étude, l’échantillon, la méthode de collecte de données ainsi que les analyses réalisées. Les références complètes des études se retrouvent dans la bibliographie du présent rapport et sont marquées d’une étoile.

**Tableau 4. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées**

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
1	<i>Abel et Wahab (2017)</i>	Nouvelle-Zélande	Qualitatif	J	$n = 14$ (6F, 7T, 1H; 17-22 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
2	<i>Aberdein et Zimmerman (2015)</i>	Cambodge	Qualitatif	P	$n = 8$ (6F, 2H; de 7 org.)	Évaluations de programme, rapports annuels et entrevues semi-dirigées	Analyse descriptive et thématique
3	<i>Aussems et al. (2020)</i>	Pays-Bas	Ethnographie participative	J	$n = 27$ (27F; 12-18 ans)	Observations (prise de notes sur le terrain)	Analyse ethnographique de contenu et analyse thématique
4	<i>Barnet et al. (2020)</i>	États-Unis	Qualitatif	J	$n = 21$ (21F; 15-19 ans)	Questionnaires et entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
5	<i>Barrow et al. (2021)</i>	Royaume-Uni	Q-Méthodes	J + P	$n = 9J$ (8F, 1M; 15-18 ans) + 9P (9F)	Q-set de 54 affirmations à trier et questionnaires variés	Analyse de méthodologie Q
6	<i>Bath et al. (2022)</i>	États-Unis	Mixte	J	$n = 14$ (14F; 14-21 ans)	Questionnaire et 4 groupes de discussion semi-dirigée	Analyse thématique
7	<i>Bounds et al. (2020)</i>	États-Unis	Qualitatif	J + P	$n = 29J$ (15-23 ans) + 11P (9F, 2H)	6 groupes de discussion (2 de P et 4 de J)	Analyse thématique
8	<i>Bruhns et al. (2018)</i>	États-Unis	Qualitatif	AS	$n = 11$ (11F; 18-30 ans)	Entrevues semi-dirigées et questionnaire	Analyse thématique
9	<i>Chang et al. (2020)</i>	États-Unis	Qualitatif	J + P	$n = 20J$ (6-19 ans; du Cambodge) + 3P (des É.-U.)	2 groupes de discussion (J), entrevues individuelles (P) et observations	Analyse thématique
10	<i>Choi et al. (2020)</i>	Éthiopie	Qualitatif	P	$n = 17$ (6F, 10H, 1 n.d.)	Entrevues semi-dirigées	Analyse de contenu (approche inductive)
11	<i>Corbett (2018)</i>	États-Unis	Qualitatif	AS	$n = 13$ (13F; 21-26 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
12	<i>Cordisco Tsai et al. (2022)</i>	Cambodge	Mixte	J	$n = 22$ (22H; 9-17 ans)	Entrevues et résumés narratifs	Analyse thématique (approche phénoménologique interprétative)
13	<i>Cordisco Tsai et al. (2020)</i>	Cambodge	Mixte	J	$n = 79$ (79F; < 25 ans)	Entrevues et résumés narratifs	Analyse thématique (approche phénoménologique interprétative)
14	<i>Dierkhising et al. (2020)</i>	États-Unis	Mixte	J	$n = 121$ (121F, dont 73 victimes d'ES)	Questionnaires et données secondaires anonymisées	Analyse thématique
15	<i>Domoney et al. (2015)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = n.d.$ (130 dossiers, dont 35 mineurs)	Notes cliniques de 35 dossiers où le patient a été victime d'ES	Analyse de contenu et analyse thématique
16	<i>Ducak et al. (2022)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	$n = 12$ (10F, 2H; 25-65 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
17	<i>Duncan et DeHart (2019)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	$n = 13$ (13F; 24-72 ans)	Entrevues individuelles et de groupe, et questionnaires démographiques	Analyse thématique
18	<i>Farr et al. (2021)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	J + PA + P	$n = 10J$ (9F, 1H; 12-25 ans) + 8PA (7F, 1H) + 7P	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
19	<i>Franklin et Smeaton (2017)</i>	Royaume-Uni	Mixte	J + P	$n = 27J$ (12-23 ans) + 34P	Questionnaire en ligne et entrevues semi-dirigées	Analyse thématique inductive et analyse descriptive
20	<i>Frost (2019)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 8$	Entrevues individuelles semi-dirigées et groupes de discussion	Analyse thématique
21	<i>Gerassi et Pederson (2022)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	$n = 24$ (22F, 2H; 20-70 ans)	Entrevues semi-dirigées et questionnaire démographique	Analyse de contenu dirigé
22	<i>Gilligan (2016)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	J	$n = 25$ (24F, 1H; 13-23 ans)	Entrevues, questionnaires, ateliers, œuvres artistiques et écrits libres	Analyse thématique

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
23	<i>Groton et Gomory (2021)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	$n = 16$	Entrevues semi-dirigées	Résumé de chaque question
24	<i>Hill et Diaz (2021)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 8$	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
25	<i>Holger-Ambrose et al. (2013)</i>	États-Unis	Qualitatif	J	$n = 13$ (12F, 1T; 14-22 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
26	<i>Hurst (2019)</i>	États-Unis	Qualitatif	AS	$n = 17$ (17F; 18-53 ans)	Entrevues à questions ouvertes	Analyse thématique
27	<i>Kahan et al. (2019)</i>	Canada	Qualitatif	J + P	$n = 12J$ (11F, 1H; 19-24 ans) + 7P	Entrevues semi-dirigées et notes du programme PEACE	Analyse thématique
28	<i>Kwhali et al. (2016)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 79$	Entrevues semi-dirigées et groupes de discussion	Analyse thématique (analyse du cadre)
29	<i>Lefevre et al. (2017)</i>	Royaume-Uni	Mixte	P	$n = 204$ (dont 14P clé en ES)	Questionnaires et entrevues pour les professionnels clés	Analyse thématique
30	<i>Macias-Konstantopoulos et al. (2013)</i>	États-Unis	Études de cas comparées	P	$n = 277$	Entrevues semi-dirigées	Analyse collaborative et itérative
31	<i>Mariaca Pacheco et al. (2023)</i>	Amérique du Nord	Qualitatif	AS	$n = 10$ (10H)	Entrevues semi-dirigées et questionnaires	Approche phénoménologique descriptive et enquête narrative
32	<i>McKibbin et Humphreys (2019)</i>	Australie	Qualitatif	P	$n = 17$ (14F, 3H)	Groupe de discussion semi-dirigé	Analyse thématique (théorie constructiviste)
33	<i>Nichols et al. (2022)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 35$ (26F, 9H)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique inductive
34	<i>Nodzinski et Davis (2023)</i>	États-Unis	Mixte	P	$n = 404$ (268F, 132H, 4 autres; de 7 pays)	Questionnaires en ligne	Analyse descriptive des données et analyse thématique

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
35	<i>O'Brien et al. (2023)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	<i>n</i> = 14 (13F, 1H; 18-49 ans)	Groupe de discussion semi-dirigé et questionnaire démographique	Analyse thématique inductive et données descriptives
36	<i>O'Brien et al. (2019)</i>	États-Unis	Qualitatif	AS	<i>n</i> = 13 (29-66 ans)	Entrevues semi-dirigées et questionnaire démographique	Analyse thématique inductive et données descriptives
37	<i>Ortega-Senet et al. (2022)</i>	Chili	Qualitatif	P	<i>n</i> = 19	Entrevues semi-dirigées	Codification ouverte, ciblée et axiale fondée sur la théorie
38	<i>Rafferty (2018)</i>	Asie du Sud/Sud-Est	Qualitatif	P	<i>n</i> = 213 (de 6 pays)	Entrevues individuelles et de groupe	Analyse thématique
39	<i>Rafferty (2016)</i>	Asie du Sud/Sud-Est	Qualitatif	P	<i>n</i> = 213 (de 6 pays)	Entrevues individuelles et de groupe	Analyse thématique
40	<i>Rajaram et Tidball (2018)</i>	États-Unis	Qualitatif	AS	<i>n</i> = 22 (22F; >18 ans)	Entrevues individuelles	Analyse thématique
41	<i>Roache et McSherry (2021)</i>	Irlande	Qualitatif	P	<i>n</i> = 6 (3F, 3H; 25-40 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique réflexive
42	<i>Robitz et al. (2020)</i>	États-Unis	Qualitatif	J + P	<i>n</i> = 10J (10F; 16-20 ans) + 15P	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
43	<i>Sahl et al. (2021)</i>	États-Unis	Qualitatif	P + AS	<i>n</i> = 14P (15F, 1H; dont 2AS)	Entrevues semi-dirigées	Processus itératif de codification axial et analyse thématique en équipe
44	<i>Valdovinos et al. (2020)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	<i>n</i> = 28 (26F, 2H)	Groupes de discussion	Analyse thématique
45	<i>Vollinger et Campbell (2022)</i>	États-Unis	Mixte	P	<i>n</i> = 15 (de 15 org.)	Entrevues	Analyse thématique et analyse de données descriptive
46	<i>West et Loeffler (2015)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	<i>n</i> = 15 (13F, 2H; de 12 org.)	Entrevue semi-dirigée et questionnaire démographique	Analyse thématique

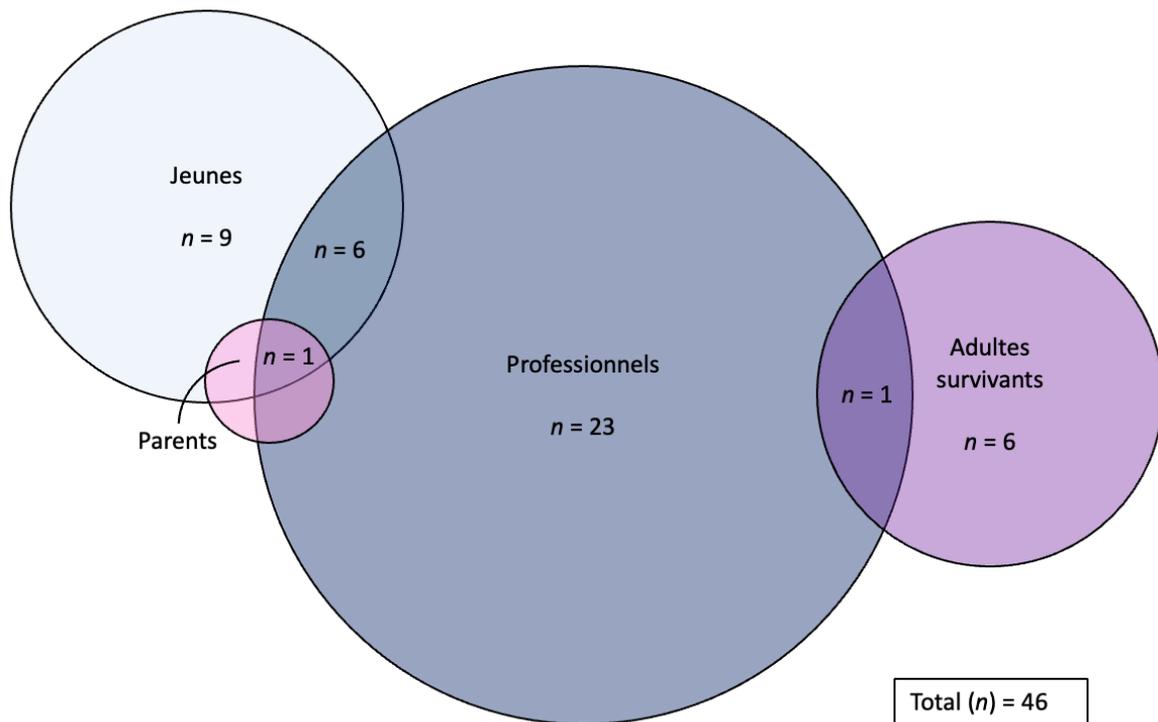
<sup>1</sup>Parties prenantes : J = jeunes, P = professionnels, AS = adultes survivants, PA = parents.

Tout d'abord, les 46 études répertoriées ont été publiées entre les années 2013 et 2023 inclusivement, avec plus de deux tiers ( $n = 31$ ) publiés à partir de 2019. On remarque une intensification particulière de la recherche en 2020 ( $n = 9$ ). Cette concentration notable dans les dernières années reflète un intérêt croissant et une sensibilisation accrue pour la problématique d'exploitation sexuelle. L'accélération des travaux témoigne également d'une réponse active de la communauté scientifique face à ces enjeux, et suggère une augmentation du financement pour la recherche dans ce domaine. D'ailleurs, les travaux recensés proviennent d'au moins 11 pays différents, dont la majorité des États-Unis ( $n = 23$ ) et du Royaume-Uni ( $n = 10$ ). La contribution scientifique de différentes régions du monde, y compris des pays en développement comme le Cambodge et l'Éthiopie, indique une reconnaissance mondiale de la nécessité d'agir face à la problématique d'exploitation sexuelle. Une seule étude ( $n = 1$ ) est réalisée au Canada.

Au niveau méthodologique, toutes les études s'appuient sur des données qualitatives, en cohérence avec les critères de sélection présentés plus haut. Les données sont généralement recueillies par le biais d'entrevues semi-dirigées ou de groupes de discussion, permettant d'aborder les expériences et les perceptions des parties prenantes à l'étude. Quelques études ont recours à des méthodes plus spécialisées comme l'ethnographie participative ( $n = 1$ ), les études de cas comparées ( $n = 1$ ) et la méthodologie Q ( $n = 1$ ). Les analyses réalisées se concentrent surtout sur l'analyse thématique ( $n = 38$ ), qui permet de dégager les thèmes récurrents et significatifs des réponses données par les personnes participantes. Enfin, les échantillons comprennent des jeunes (J), des personnes professionnelles (P), des personnes adultes survivantes de l'exploitation sexuelle (AS) et des parents de victimes (PA). Un nombre important d'articles ( $n = 38$ ) n'inclut qu'une seule partie prenante par étude, surtout des

personnes professionnelles ( $n = 23$ ), alors que 8 études interrogent deux à trois parties prenantes différentes. La taille des échantillons varie considérablement selon les études, allant de quelques participants à plusieurs centaines.

**Figure 5. Distribution des études selon les parties prenantes interrogées**



## 5.2 Caractéristiques des parties prenantes

Tout d'abord, parmi les 16 études qui s'intéressent au point de vue des jeunes, l'âge des participants varie de 6 à 25 ans, avec 12 des 16 études qui incluent des jeunes de plus de 18 ans dans leurs échantillons. La majorité des études ( $n = 12$ ) se concentre sur des filles spécifiquement, tandis qu'une étude porte uniquement sur des garçons. Trois études incluent une représentation de personnes appartenant aux communautés LGBTQ+ (notamment des jeunes transgenres et de

genre fluide), alors que deux études ne spécifient pas le genre des personnes participantes. La presque totalité des études ( $n = 15$ ) cible des jeunes qui ont eu des expériences avérées d'exploitation sexuelle à l'adolescence, bien que deux de ces études incluent aussi des jeunes considérés à risque d'exploitation sexuelle. Une seule étude se concentre spécifiquement sur des jeunes à risque d'exploitation sexuelle, recrutés au sein d'organisations offrant des services jeunesse (Bounds et al., 2020). Concernant la provenance des personnes participantes, 7 des 16 études sont menées dans des milieux communautaires tels que des centres d'hébergement communautaire, des foyers pour jeunes en situation d'itinérance, des groupes de soutien, du travail de rue (proximité) ou des maisons de transition vers la vie adulte. Trois études ont lieu dans des milieux institutionnels, tels que des centres résidentiels de traitement (placement en milieu ouvert ou fermé), des tribunaux de délinquance juvénile, des foyers de groupes ou des familles d'accueil, tandis que 5 études prennent place dans des milieux variés (communautaire et institutionnel).

Par ailleurs, les personnes survivantes d'exploitation sexuelle sont représentées dans sept études différentes, dont six où elles constituent la seule partie prenante étudiée. Elles sont généralement âgées de 18 à 66 ans, bien que deux études se soient concentrées sur des adultes de moins de 30 ans seulement. Quatre des sept études présentent des échantillons composés exclusivement de femmes, tandis qu'une étude possède un échantillon qui comporte uniquement des hommes assignés à la naissance. Un peu plus de la moitié des études ( $n = 4$ ) soulignent le moment où les situations d'exploitation sexuelle ont pris fin, soit depuis au moins 6 mois (une étude) ou au moins 12 mois (trois études). Dans presque toutes les études ( $n = 6$ ),

les personnes participantes spécifient que leurs premières expériences d'exploitation sexuelle ont eu lieu alors qu'elles étaient mineures, soit avant l'âge de 18 ans.

Les parents des victimes sont représentés dans une seule étude : son échantillon inclut huit parents d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, dont sept mères et un père (Farr et al., 2021). Cette étude offre un aperçu limité de la perspective des parents, mais souligne néanmoins l'importance de cette partie prenante dans la compréhension des enjeux entourant les services offerts aux jeunes victimes.

Enfin, 31 études se sont intéressées aux personnes professionnelles impliquées de près ou de loin dans l'accompagnement des jeunes victimes d'exploitation sexuelle. Lorsque rapporté ( $n = 10$ ), l'âge des participants et participantes varie entre 18 et 74 ans, avec des médianes se situant entre 35 et 39 ans. Les échantillons de 13 de ces études sont composés uniquement ou en grande majorité de femmes. Treize des 31 études ne précisent pas la composition de leurs échantillons au niveau du genre. Le personnel impliqué est extrêmement varié à même les études. La grande majorité des études ( $n = 25$ ) s'intéressent à un éventail de professionnels offrant des services directs et des services indirects aux victimes d'exploitation sexuelle, alors que six études impliquent uniquement des prestataires de soins directs, tels qu'un suivi psychologique, des soins médicaux, de l'hébergement ou de l'accompagnement psychosocial. Le personnel impliqué dans les services directs est donc le plus représenté à travers les études : il inclut des travailleurs sociaux, des psychologues et thérapeutes, des conseillers en santé mentale, des éducateurs et intervenants spécialisés, et plus rarement, des professionnels en santé (ex. : médecins et infirmiers). Par ailleurs, les services indirects concernent davantage les rôles professionnels liés aux structures administratives, juridiques et policières entourant les

soins de services destinés aux victimes d'exploitation sexuelle. Les ressources professionnelles des services indirects impliquées dans les études comprennent majoritairement des directeurs, responsables et coordonnateurs de programmes, des avocats, juristes et défenseurs de droits des victimes, ainsi que du personnel de la police (ex. : policiers, enquêteurs).

### **5.3 Leviers et barrières liés à l'offre de services**

Les facteurs liés à l'offre de services sont présentés dans cette section. Ceux-ci se rapportent aux prestataires de soins et à leurs organisations. Pour chaque dimension, les éléments qui contribuent (leviers) à une utilisation bénéfique des services sont mis en lumière, en contraste aux éléments qui y nuisent (barrières), lorsque répertoriés.

#### **5.3.1 La disponibilité**

La disponibilité des services renvoie au fait que les ressources soient connues, visibles et promues au sein de la communauté. L'importance de connaître les services disponibles est soulignée par les jeunes, qui suggèrent que les travailleurs de rue aient avec eux les coordonnées de différents services de référence (Holger-Ambrose et al., 2013). Des personnes survivantes soulignent que même pour les usagers d'un service, des informations concernant les autres ressources existantes doivent leur être fournies si jamais ils désirent quitter ou solliciter d'autres services (Rajaram et Tidball, 2018). Le personnel professionnel rappelle qu'il faut également faire savoir aux jeunes quelles ressources sont à leur disposition à l'âge adulte ou une fois qu'ils ont quitté le système dédié à la jeunesse (Vollinger et Campbell, 2022). Pour améliorer la visibilité des services, des personnes professionnelles proposent d'impliquer des lieux non traditionnels où les victimes d'exploitation sexuelle sont susceptibles d'être rencontrées, comme des

aéroports (Choi et al., 2020). Pour les jeunes, la promotion des services serait facilitée par l'accès à une application regroupant des informations sur les services disponibles (Bath et al., 2022). Des ressources professionnelles suggèrent quant à elles des publicités à la radio et dans les journaux, ou encore l'utilisation d'autocollants et la distribution de brochures (Aberdein et Zimmerman, 2015).

### **5.3.2 La réceptivité**

Les études soulèvent un nombre important de leviers et de barrières liés à la réceptivité des services, c'est-à-dire à la manière dont ils sont offerts par les personnes professionnelles. Cette dimension renvoie d'une part à l'environnement dans lequel prennent place les interventions, et d'autre part au savoir-être et au savoir-faire du personnel.

Environnement / climat : Selon plusieurs prestataires de services et quelques jeunes, un environnement sain, respectueux, accueillant et sécurisant représente un levier important pour encourager l'utilisation bénéfique des services (Barrow et al., 2021; Chang et al., 2020; Farr et al., 2021; Kahan et al., 2019; Lefevre et al., 2017; Rafferty, 2018; Vollinger et Campbell, 2022). Certains membres du personnel proposent d'adopter une approche inclusive LGBTQ+ afin de promouvoir un climat de confiance au sein des groupes (Gerassi et Pederson, 2022). Certains jeunes soulignent que la non-mixité des sexes au sein des groupes favoriserait un cadre plus propice à l'intervention (Kahan et al., 2019). Toutefois, des obstacles subsistent quant à l'instauration d'un climat favorable, comme la forte rotation des groupes et la violence pouvant survenir entre les pairs (Aussems et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2022). Une seule étude aborde le fait que le sexe du personnel peut poser problème, par exemple lorsqu'un intervenant masculin travaille auprès d'adolescentes victimes d'exploitation sexuelle (Domoney et al., 2015).

Compétences professionnelles – Savoir-être : Toutes les parties prenantes insistent sur l'importance de bâtir une relation de confiance avec les jeunes, une condition essentielle pour aborder des sujets sensibles comme la victimisation vécue (Abel et Wahab, 2017; Barrow et al., 2021; Farr et al., 2021; Frost, 2019; Gilligan, 2016; Holger-Ambrose et al., 2013; Lefevre et al., 2017; O'Brien et al., 2023; Rajaram et Tidball, 2018). Cette relation doit reposer sur des capacités d'écoute sans jugement, de compassion et d'empathie véritable (Abel et Wahab, 2017; Aussems et al., 2020; Barnet et al., 2020; Barrow et al., 2021; Bounds et al., 2020; Bruhns et al., 2018; Corbett, 2018; Cordisco Tsai et al., 2022; Dierkhising et al., 2020; Farr et al., 2021; Gilligan, 2016; Holger-Ambrose et al., 2013; Kahan et al., 2019; Lefevre et al., 2017; Rajaram et Tidball, 2018; Vollinger et Campbell, 2022). Le respect du rythme unique de chaque jeune et l'acceptation de sa colère, de certains choix perçus comme incohérents ou encore de sa résistance, sont également nommés par tous comme indispensables à l'établissement d'une relation de confiance (Barrow et al., 2021; Bruhns et al., 2018; Chang et al., 2020; Corbett, 2018; Farr et al., 2021; Lefevre et al., 2017; O'Brien et al., 2023; Vollinger et Campbell, 2022). D'ailleurs, l'importance d'un soutien émotif véritable et non culpabilisant, qui ne mise pas que sur les problèmes et les comportements, est un élément rapporté autant par des jeunes que des personnes survivantes (Aussems et al., 2020; Barrow et al., 2021; Corbett, 2018; Cordisco Tsai et al., 2020; Hurst, 2019; Kahan et al., 2019). Certains jeunes ajoutent qu'un soutien provenant de personnes ayant elles-mêmes vécu des traumatismes peut favoriser le fait de se sentir compris (Aussems et al., 2020). Du côté du personnel professionnel, la prise de conscience de ses croyances stéréotypées ou idées préconçues est nécessaire pour être en mesure d'offrir un accompagnement sans jugement (Gerassi et Pederson, 2022; Hill et Diaz, 2021; Lefevre et al.,

2017). L'impartialité du personnel professionnel est également nommée par des parents pour assurer une relation de confiance (Farr et al., 2021).

Toutefois, de multiples insatisfactions liées aux attitudes et aux comportements des prestataires de services sont relevées dans les études. Plusieurs jeunes rapportent un manque d'écoute, de réceptivité et d'efforts réels pour comprendre leur expérience d'exploitation (Abel et Wahab, 2017; Aussems et al., 2020; Barnet et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2020; Gilligan, 2016). Certains perçoivent un désintérêt de la part des prestataires de services, qui semblent ne pas considérer leurs besoins comme légitimes ou dignes d'attention, alors que d'autres dénoncent le jugement et la honte qu'ils leur font ressentir (Abel et Wahab, 2017; Cordisco Tsai et al., 2020; Dierkhising et al., 2020; Gilligan, 2016). Le manque de réciprocité dans la relation avec les prestataires de services est un autre obstacle important : certains jeunes se disent frustrés de devoir accorder leur confiance rapidement, tout en devant constamment prouver qu'ils sont dignes de confiance (Aussems et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2020). D'autres déplorent la pression qu'ils ressentent de parler de sujets sensibles ou contestés avant qu'ils ne soient prêts (Dierkhising et al., 2020; Lefevre et al., 2017). Plusieurs barrières renvoient à des perceptions d'attitudes discriminatoires et stigmatisantes de la part du personnel, reflétant des préjugés persistants (Cordisco Tsai et al., 2020; Macias-Konstantopoulos et al., 2013). Selon certains prestataires de services, leur propre difficulté à reconnaître leurs croyances stéréotypées peut également poser un problème (Franklin et Smeaton, 2017; Hill et Diaz, 2021), envers les personnes LGBTQ+ par exemple (Gerassi et Pederson, 2022).

Compétences professionnelles – Savoir-faire : Le savoir-faire des prestataires de services renvoie à l'ensemble des habiletés pratiques utilisées pour offrir un accompagnement efficace et

adapté. La gestion efficace de la confidentialité constitue un aspect important pour préserver le lien de confiance et l'implication des jeunes (Cordisco Tsai et al., 2020; Farr et al., 2021). Les jeunes valorisent aussi une approche orientée vers la découverte de soi, l'encouragement, les solutions, le droit à l'erreur et les apprentissages, ce qui leur permet de se concentrer sur leur rétablissement plutôt que sur les problèmes du passé (Aussems et al., 2020; Corbett, 2018; Cordisco Tsai et al., 2020; O'Brien et al., 2019). Les approches protectrices, voire paternalistes, sont identifiées comme des barrières importantes. En percevant les jeunes comme vulnérables et incapables de prendre des décisions, les personnes intervenantes peuvent limiter l'agentivité des jeunes (Bruhns et al., 2018; Sahl et al., 2021).

Par ailleurs, l'utilisation d'un langage accessible, dépourvu de termes spécialisés ou médicaux, devrait être préconisée afin d'établir une communication claire et inclusive (Holger-Ambrose et al., 2013). Plusieurs recommandent aussi de modifier les termes associés à l'exploitation sexuelle, afin d'inciter les personnes qui ne considèrent pas comme des victimes à s'engager dans les services (Bounds et al., 2020; Gilligan, 2016; Lefevre et al., 2017; McKibbin et Humphreys, 2019). D'autres mentionnent que le personnel intervenant s'appuie parfois sur des valeurs et des croyances de la classe moyenne, créant une séparation et un sentiment de décalage avec leur réalité (Abel et Wahab, 2017).

Enfin, une identité professionnelle éthiquement engagée est essentielle (Ortega-Senet et al., 2022). Des violences physiques, psychologiques et même sexuelles commises par des membres du personnel à l'endroit de jeunes dans les établissements résidentiels ont été dénoncées (Rafferty, 2018). Ces actes, au-delà de leur nature illégale et de leurs effets profondément traumatisants pour les victimes, brisent complètement le lien de confiance des

jeunes envers les institutions et les personnes intervenantes, rendant toute tentative de rétablissement encore plus difficile.

### **5.3.3 L'adaptabilité**

Cette dimension implique que les services soient modulés dans le temps et l'espace avec des outils de communication adaptés à la réalité des usagers. D'abord, un bon nombre de jeunes soulèvent l'importance de la stabilité et de la régularité des interventions (Barrow et al., 2021; Cordisco Tsai et al., 2022; Farr et al., 2021; Gilligan, 2016). Ces éléments favorisent un sentiment de sécurité et de prévisibilité dans une relation souvent marquée par des expériences de rupture ou de méfiance. La souplesse des services est aussi à préconiser, que ce soit par la possibilité de réintégrer un service après une interruption volontaire du jeune, des horaires flexibles et des fins de traitement modulables (Aberdein et Zimmerman, 2015; Farr et al., 2021). La possibilité d'un soutien en tout temps le soir, la nuit et les fins de semaine est aussi sécurisante pour les jeunes (Farr et al., 2021; Gilligan, 2016; Kahan et al., 2019). Cependant, en pratique, des barrières s'observent : des personnes professionnelles et des jeunes déplorent les longs délais d'attente, les heures d'ouverture restreintes, les rendez-vous inflexibles et le manque de soutien à l'extérieur des heures de travail (Barnet et al., 2020; Kwhali et al., 2016; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; Roache et McSherry, 2021).

Les jeunes accordent une importance particulière à l'accès à des espaces physiques et virtuels sécuritaires, invitants et confidentiels (Bath et al., 2022; Farr et al., 2021; Gilligan, 2016; Kahan et al., 2019). Certains soulignent toutefois le manque d'espace personnel et d'intimité en centre d'hébergement (Aussems et al., 2020; Kahan et al., 2019). Les personnes survivantes insistent quant à elles sur le besoin pour les victimes d'avoir accès à des lieux sûrs qui sont hors

de portée des proxénètes (O'Brien et al., 2019; Rajaram et Tidball, 2018). Malgré l'importance des établissements sécurisés pour assurer la sécurité des jeunes exploités sexuellement, des mesures de sécurité trop restrictives comme des clôtures, des communications supervisées ou des restrictions de sorties, peuvent brimer l'autonomie et la liberté de mouvement des victimes (Aussems et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2022; Lefevre et al., 2017). Certains prestataires de soins ajoutent que de telles mesures n'empêchent pas certains jeunes de fuguer et finissent par briser la confiance des jeunes envers le personnel intervenant (Nichols et al., 2022).

Plusieurs parties prenantes suggèrent d'effectuer des rencontres dans des lieux diversifiés, parfois informels, comme des cafés, ou directement au domicile des familles (Aberdein et Zimmerman, 2015; Farr et al., 2021). Cette flexibilité pourrait lever certaines contraintes, car des services trop éloignés de la maison ou de l'école constituent un obstacle à l'intervention selon les jeunes et leurs parents (Farr et al., 2021). Afin de permettre aux jeunes de demeurer près de leur famille et amis, des prestataires de soins soulèvent la nécessité de maintenir les jeunes dans leur communauté (Vollinger et Campbell, 2022).

Sur le plan de la communication, il importe que les outils et les médiums soient adaptés à la réalité des jeunes. Ceux-ci nomment le désir d'avoir accès à des outils numériques pour communiquer avec les personnes intervenantes en tout temps, et ce, pour être en mesure de les informer rapidement de leurs états ou de situations vécues (Bath et al., 2022; Gilligan, 2016; Kahan et al., 2019). Les prestataires de soins constatent également que le développement de services mobiles ou de messagerie instantanée peut être un levier considérable à l'offre de services (Choi et al., 2020), et peut se traduire par le simple fait d'être disponible via un numéro de téléphone ou un courriel (Lefevre et al., 2017). Le recours à des outils numériques (ex. : vidéos,

des courts-métrages) constitue aussi, selon les jeunes, des ressources utiles qui les aident à prendre conscience de la situation d'exploitation sexuelle dans laquelle ils se trouvent et qui les incitent à aller chercher du soutien, bien que ces outils ne puissent pas remplacer complètement les services offerts en personne (Gilligan, 2016).

#### **5.3.4 L'accessibilité**

Un nombre limité de résultats se rapportent à l'accessibilité des services, qui réfère aux dispositifs mis en place pour que les jeunes puissent se rendre et utiliser les services. D'abord, les jeunes nomment l'importance d'offrir des jetons ou billets de transport pour être en mesure d'atteindre les services (Kahan et al., 2019), et les organisations reconnaissent l'importance de fournir de l'assistance en matière de transport (Aberdein et Zimmerman, 2015). Cependant, des personnes professionnelles déplorent l'insuffisance des alternatives de déplacement généralement disponibles (Vollinger et Campbell, 2022).

Les facilitateurs financiers sont ensuite abordés par les personnes professionnelles et les parents. La nécessité d'un accès à des services gratuits et à du soutien financier de la part des organisations est relevée (Aberdein et Zimmerman, 2015; Macias-Konstantopoulos et al., 2013). Les parents mettent l'accent sur l'importance de la gratuité des services de première nécessité pour les victimes et leur famille (Rajaram et Tidball, 2018). En revanche, des personnes professionnelles soulèvent les limites des couvertures d'assurances pour certains services : les familles non assurées ou non suffisamment assurées rencontrent inévitablement des difficultés à payer pour les services, les empêchant parfois d'y avoir accès (Ducak et al., 2022 ; Nichols et al., 2022; Vollinger et Campbell, 2022).

### **5.3.5 L'adéquation**

Un grand nombre de leviers et de barrières relevées dans les études concernent l'(in)adéquation des services aux besoins spécifiques des jeunes. Cette dimension s'explique par les différentes composantes organisationnelles, les approches et le contenu des interventions, la coordination des services ainsi que la formation du personnel.

Contraintes institutionnelles : De nombreux résultats traduisent des insatisfactions des prestataires de services au regard d'enjeux liés au personnel : fort roulement, pénurie de main-d'œuvre, faible rétention des personnes professionnelles expérimentées, manque de personnel d'origines ethnoculturelles diversifiées et difficulté à recruter des bénévoles (Barnet et al., 2020; Bounds et al., 2020; Dierkhising et al., 2020; Farr et al., 2021; Kahan et al., 2019; Kwhali et al., 2016; Roache et McSherry, 2021; West et Loeffler, 2015). Ces enjeux conduisent à une charge de travail élevée, les jeunes exploités sexuellement perçus comme ayant des besoins particulièrement complexes, et rendent encore plus difficile l'établissement d'une relation de confiance avec eux (Farr et al., 2021; Kwhali et al., 2016). Les jeunes soulignent d'ailleurs l'importance de la stabilité des personnes intervenantes pour bâtir des relations de confiance et maintenir une constance dans l'accompagnement offert (Barnet et al., 2020; Farr et al., 2021).

Les règles et les procédures institutionnelles figurent aussi au chapitre des insatisfactions exprimées par les ressources professionnelles. Elles sont perçues comme des contraintes qui limitent la capacité du personnel à répondre aux besoins des victimes et altèrent la qualité des services. Parmi ces contraintes figurent les multiples demandes d'autorisations et de règles administratives à suivre, les politiques restrictives en matière de partage d'informations entre les organisations, les structures organisationnelles complexes, le manque de temps alloué et les

fermetures précipitées de dossiers, ou encore, l'obligation de documenter maintes fois les récits d'une même victime, la menant ainsi à raconter son histoire à plusieurs reprises à différentes instances (Abel et Wahab, 2017; Kwhali et al., 2016; McKibbin et Humphreys, 2019; Sahl et al., 2021; Vollinger et Campbell, 2022; West et Loeffler, 2015).

Des lacunes sont aussi relevées sur le plan des enjeux liés à l'inclusion et à la diversité. Les prestataires de services déplorent une absence de services desservant certaines populations spécifiques, comme les victimes masculines, les personnes enceintes, les jeunes de la communauté LGBTQ+, notamment les personnes transgenres, ainsi que les jeunes vivant avec des problématiques de toxicomanie ou de santé mentale (Aberdein et Zimmerman, 2015; Gerassi et Pederson, 2022). Le fait d'avoir recours, par exemple, à des thérapeutes afro-américains pour intervenir auprès des jeunes issus de cette population et leurs familles permettrait, selon certaines ressources professionnelles, de diminuer la stigmatisation, les inquiétudes et la méfiance (Bounds et al., 2020).

Enfin, le personnel n'est pas à l'abri des traumatismes secondaires et d'expériences émotionnelles particulièrement difficiles dans le cadre de leur travail auprès de victimes d'exploitation sexuelle (Roache et McSherry, 2021). Les prestataires de services se doivent ainsi d'intégrer des techniques d'autosoins dans leurs pratiques (O'Brien et al., 2023; Ortega-Senet et al., 2022; Roache et McSherry, 2021).

Approches et interventions : Une panoplie d'approches d'intervention a été relevée dans les études recensées et il s'avère difficile d'en dégager des lignes directrices précises quant aux cibles d'intervention à prioriser (Aussems et al., 2020; Barrow et al., 2021; Chang et al., 2020; Choi et al., 2020; Frost, 2019; O'Brien et al., 2023; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; Ortega-

Senet et al., 2022; Rafferty, 2016). En effet, plusieurs types de compétences à développer sont identifiées par les parties prenantes, ceci dans toutes les sphères de vie (école, formation, travail, famille, loisirs, amis) et de développement (physique, sexuel, affectif, social, émotionnel, identitaire) (Chang et al., 2020; Choi et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2022; Farr et al., 2021; Franklin et Smeaton, 2017; Frost, 2019; McKibbin et Humphreys, 2019; O'Brien et al., 2019; Robitz et al., 2020; Vollinger et Campbell, 2022).

Quelques tendances se dégagent toutefois au regard de certaines approches d'intervention à promouvoir. D'abord, les parties prenantes soulignent l'importance d'inclure la voix des jeunes dans le processus de prise de décisions, ainsi que d'adopter des approches collaboratives, individualisées et flexibles (Aussems et al., 2020; Frost, 2019; Kahan et al., 2019; Sahl et al., 2021; West et Loeffler, 2015). L'échec d'inclusion de la voix des jeunes dans la prise de décision pourrait représenter un obstacle important à l'engagement, à l'établissement de relations de confiance et ultimement, au rétablissement des jeunes (Sahl et al., 2021). Une approche normative (c.-à-d., visant un retour à la normalité), offrant un soutien dans le développement des compétences liées au fonctionnement quotidien, est également suggérée par plusieurs jeunes et personnes professionnelles (Barrow et al., 2021; Chang et al., 2020; Choi et al., 2020; O'Brien et al., 2019). Selon ces mêmes parties prenantes, il existerait un manque important de préparation à la vie autonome dans les services offerts aux jeunes (Franklin et Smeaton, 2017).

Ensuite, des activités psychoéducatives sur le thème des relations saines, du consentement et de la violence dans les relations amoureuses semblent cruciales à intégrer dans les interventions (10-20-32 Barrow et al., 2021; Bath et al., 2022; Bounds et al., 2020; Farr et al.,

2021; Kahan et al., 2019; Robitz et al., 2020), tout comme des ateliers soutenant la réintégration sociale, les relations interpersonnelles saines et l'engagement communautaire (Chang et al., 2020; Frost, 2019). Le manque, voire l'absence d'éducation sexuelle adéquate et de sensibilisation sur la problématique d'exploitation sexuelle serait constaté par plusieurs jeunes et personnes professionnelles (Franklin et Smeaton, 2017; Gilligan, 2016). Les approches sensibles au trauma (ex. : thérapie cognitive-comportementale axée sur le traumatisme, TF-CBT) sont aussi préconisées par le personnel (O'Brien et al., 2019; Rafferty, 2018, 2019; Robitz et al., 2020). À ce titre, des jeunes expriment que l'utilisation de mesures d'isolement et de contention est vécue comme traumatique et douloureuse (Aussems et al., 2020).

Également, les approches d'intervention qui impliquent des pairs-aidants sont généralement perçues comme étant favorables à l'établissement de liens de confiance et de relations saines, sécurisantes et durables (Barrow et al., 2020; Bath et al., 2022; Choi et al., 2020; Ducak et al., 2022; O'Brien et al., 2019; Rafferty, 2016; Rajaram et Tidball, 2018; Robitz et al., 2020). D'ailleurs, le fait d'intégrer des activités ludiques et informelles avec des pairs dans l'offre de services est apprécié par plusieurs jeunes (Barrow et al., 2021; Bath et al., 2022; Farr et al., 2021; Kahan et al., 2019).

Les jeunes ajoutent aussi l'importance que les services aient la flexibilité d'inclure les parents (Farr et al., 2021; Ortega-Senet et al., 2022), d'aborder autant le passé que le futur et de prioriser des approches de rue pour augmenter leur sentiment de contrôle (*street outreach*; Gilligan, 2016; Holger-Ambrose et al., 2013). En concordance avec ces éléments, les personnes professionnelles énoncent le manque de travail psychothérapeutique fait en collaboration avec les familles et la nécessité de favoriser l'engagement du jeune pour lui permettre de parler à

différents prestataires de services dans une optique de continuum de services (Farr et al., 2021; Ortega-Senet et al., 2022).

L'importance de considérer la spiritualité et les croyances religieuses est soulevée par des ressources professionnelles, par l'intégration de pratiques de guérison traditionnelle comme les rituels, l'acupuncture, la pleine conscience et le yoga (Choi et al., 2020; Rafferty, 2018). L'utilisation d'activités thérapeutiques non verbales et créatives, telles que l'art, la musique, le jeu et la danse, est également relevée par quelques personnes professionnelles (Rafferty, 2016).

Continuum et coordination des services : Bon nombre de personnes survivantes et professionnelles affirment l'importance de mettre en œuvre des services spécialisés et sensibles à l'exploitation sexuelle dans une approche holistique, à travers des services intégrés (Bruhns et al., 2020; Choi et al., 2020; Farr et al., 2021; McKibbin et Humphreys, 2019; O'Brien et al., 2023; Rafferty, 2016). Ce besoin se traduit par exemple par l'implantation de tribunaux, d'unités ou de programmes de soins spécialisés pour les victimes d'exploitation sexuelle (Gerassi et Pederson, 2022; Rafferty, 2016, 2018; Roache et McSherry, 2021; Vollinger et Campbell, 2022; West et Loeffler, 2015). Des soins médicaux intégrés tenant compte des traumatismes sont également revendiqués par certains adultes survivants (O'Brien et al., 2023), en plus de services spécialisés en santé mentale (Rafferty, 2016, 2018; Rajaram et Tidball, 2018). À cet égard, un manque important de soutien thérapeutique en santé mentale dans la prise en charge est souligné par le personnel (Frost, 2019; Rafferty, 2016, 2018; Roache et McSherry, 2021), tout comme des réponses faibles et limitées des systèmes de soins de santé pour les victimes d'exploitation sexuelle (Macias-Konstantopoulos et al., 2013). L'absence de mécanismes harmonisés de

référence vers les services appropriés pour les victimes pourrait également nuire à l'accès aux soins (Macias-Konstantopoulos et al., 2013).

Par ailleurs, l'importance du travail multidisciplinaire et de la collaboration entre les organisations pour coordonner les services spécialisés est soulignée à maintes reprises par le personnel (Franklin et Smeaton, 2017; Frost, 2019; Rafferty, 2016; Roache et McSherry, 2021, Vollinger et Campbell, 2022). Cela se traduit par un processus d'orientation plus fluide, un partage accru d'information entre les organisations (ex. : meilleures pratiques), et un meilleur accès aux ressources (Vollinger et Campbell, 2022). Pour ce faire, certains jeunes réclament des suivis sur le long terme avec des intervenants permettant d'assurer la continuité des services (Barnet et al., 2020; Barrow et al., 2021; Farr et al., 2021). Dans la pratique, le manque de continuité, de coordination et de collaboration entre les intervenants et les différents services est dénoncé par plusieurs jeunes, adultes survivants et personnes professionnelles (Aberdein et Zimmerman, 2015; Domoney et al., 2015; Kwhali et al., 2016; Ortega-Senet et al., 2022; Rajaram et Tidball, 2018). Notamment, le personnel signale le manque de services spécialisés lorsque les jeunes atteignent l'âge de 18 ans, entravant la continuité du soutien lors de la transition à l'âge adulte (Frost, 2019).

Des besoins criants en matière d'offres d'hébergement ont aussi été recensés. Des prestataires de soins et des personnes survivantes revendiquent un plus grand nombre de ressources adaptées aux victimes d'exploitation sexuelle, comme des refuges d'urgence, des centres de jour (*drop-in centers*), des hébergements thérapeutiques, des installations résidentielles à plus long terme, des logements de transition post-exploitation et des familles d'accueil spécialisées (Aberdein et Zimmerman, 2015; Duncan et DeHart, 2019; Nichols, 2022;

O'Brien et al., 2019, 2023; Roache et McSherry, 2021; Vollinger et Campbell, 2022). Des adultes survivants ajoutent que les ressources d'hébergement doivent impérativement s'inscrire dans une approche intégrée de services en offrant du soutien additionnel en matière d'autonomisation, d'insertion socioprofessionnelle et de santé mentale (O'Brien et al., 2023; Rajaram et Tidball, 2018). Pour assurer un continuum de services complets, des mesures préventives en amont pour les jeunes à risque sont également suggérées par des personnes professionnelles et survivantes (Burhns et al., 2018; Ducak et al., 2022; Franklin et Smeaton, 2017).

La formation du personnel : La formation du personnel intervenant constitue un autre enjeu important pour assurer l'adéquation des services en matière d'exploitation sexuelle. Les ressources professionnelles s'entendent sur la nécessité d'être formé sur la problématique d'exploitation sexuelle par le biais d'une formation spécialisée appropriée (Franklin et Smeaton, 2017; Kwhali et al., 2016; Rafferty, 2016, 2018; Robitz et al., 2020; Vollinger et Campbell, 2022; West et Loeffler, 2015). Cependant, en pratique, plusieurs parties prenantes dénoncent le manque d'outils et de formations adéquates pour les prestataires de services, notamment sur les meilleures pratiques pour intervenir auprès des victimes (Aberdein et Zimmerman, 2015; Franklin et Smeaton, 2017; Gilligan, 2016; Hurst, 2019; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; O'Brien et al., 2023; Ortega-Senet et al., 2022), comme l'approche tenant compte des traumatismes (Rafferty, 2016, 2018; Rajaram et Tidball, 2018; Vollinger et Campbell, 2022). L'incapacité du personnel à distinguer la prostitution de l'exploitation, par exemple, peut représenter une barrière importante à l'accès aux services, les victimes étant alors traitées comme des personnes délinquantes (Duncan et DeHart, 2019). De nombreuses personnes

professionnelles se sentent peu confiantes ou mal préparées dans leurs rôles lorsque des dossiers impliquent des situations d'abus et d'exploitation, et lorsque des réponses multiagences sont nécessaires (Kwhali et al., 2016). Certaines revendiquent d'ailleurs davantage de stratégies pour travailler avec les familles et les communautés, ainsi que pour aborder des sujets délicats comme le corps et la sexualité, mais expriment ne pas être entendues ou reconnues dans leur lutte pour s'améliorer (Ortega-Senet et al., 2022). En parallèle, le manque de connaissances sur la diversité des besoins des jeunes peut constituer un frein supplémentaire (Aberdein et Zimmerman, 2015). Cela inclut, par exemple, des connaissances et des expériences limitées avec les jeunes issus de la communauté LGBTQ+ impliqués dans les services (Gerassi et Pederson, 2022) ainsi qu'un manque de personnel formé pour utiliser des outils culturellement adaptés (Rafferty, 2016).

Au-delà de la formation des ressources professionnelle, les familles d'accueil doivent elles aussi être préparées pour répondre adéquatement aux besoins uniques des victimes et de leurs traumatismes (O'Brien et al., 2023; Vollinger et Campbell, 2022). Il en va de même pour les pairs mentors impliqués dans les services : le personnel déplore leur manque de formation sur le contenu du programme et sur leurs rôles dans les interventions, leurs compétences n'étant pas toujours suffisantes pour répondre adéquatement aux révélations des traumatismes (Kahan et al., 2019).

## **5.4 Leviers et barrières liés à la demande de services**

### ***5.4.1 La capacité à reconnaître ses besoins d'aide et la valeur des services***

Plusieurs ressources professionnelles mettent l'accent sur le fait que de nombreux jeunes exploités sexuellement ne se reconnaissent pas comme victimes d'exploitation sexuelle (Bounds

et al., 2020; Lefevre et al., 2017; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; McKibbin et Humphreys, 2019; Ortega-Senet et al., 2022; Robitz et al., 2020; West et Loeffler, 2015). D'abord, des jeunes estiment se livrer à du travail du sexe qu'ils perçoivent comme un choix consentant, une transaction ou une expérience positive leur permettant de gagner des sommes d'argent importantes (Ducak et al., 2022 ; Duncan et DeHart, 2019 ; Holger-Ambrose et al., 2013 ; Rafferty, 2016). Ensuite, un manque de connaissances est constaté par le personnel : souvent, des jeunes ne savent pas ce qu'est l'exploitation sexuelle ni comment y réagir, ou sont manipulés par les exploitateurs qui déforment la réalité pour nier l'existence d'un contexte d'exploitation (Franklin et Smeaton, 2017; Hurst, 2019; Mariaca Pacheco et al., 2023; Rajaram et Tidball., 2018). Une étude souligne enfin que les garçons peuvent être réticents à se considérer comme des victimes, dû à l'idée préconçue que l'exploitation sexuelle n'arrive qu'aux filles (Nodzinski et Davis, 2023).

Plusieurs raisons sont nommées pour expliquer le refus ou la réticence à recourir à des services. L'attachement, la dépendance et le lien traumatique envers les proxénètes, parfois combiné au désir de les protéger, constituent des obstacles majeurs soulignés par plusieurs personnes professionnelles et survivantes (Duncan et DeHart, 2019; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; Mariaca Pacheco et al., 2023; McKibbin et Humphreys, 2019; Sahl et al., 2021; West et Loeffler, 2015). D'autres barrières sont associées plus spécifiquement aux différentes craintes entourant la divulgation des faits, dont la peur de ne pas être écouté ou cru (Franklin et Smeaton, 2017), la peur des représailles de la part des proxénètes (Barnet et al., 2020 ; Macias-Konstantopoulos et al. 2013; Lefevre et al., 2017; Nodzinski et Davis, 2023), la peur d'être jugé et stigmatisé (Holger-Ambrose et al., 2013; Hurst, 2019 ; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; Nodzinski et Davis, 2023; Rajaram et Tidball, 2018), ou pour les immigrants sans papier, la peur

d'une déportation (Macias-Konstantopoulos et al., 2013). La méfiance généralisée des victimes envers les forces de l'ordre et les prestataires de services est aussi relevée à titre de barrières à l'accès aux services (Duncan et DeHart, 2019; Hurst, 2019; Mariaca Pacheco et al., 2023; Robitz et al., 2020; Sahl et al., 2021).

Enfin, plusieurs jeunes soulignent qu'ils ne perçoivent pas avoir besoin d'aide, croyant pouvoir gérer seuls leurs difficultés ou encore que celles-ci ne justifient pas le recours à des soins de santé psychologique ou vont disparaître d'elles-mêmes (Abel et Wahab, 2017 ; Barnet et al., 2020). C'est parfois la survenue soudain d'un événement (ex. : violence grave subie, grossesse) ou la détresse et l'épuisement qui découlent d'un cumul d'événements difficiles en lien avec les expériences d'exploitation sexuelle qui les amènent à prendre conscience de leurs besoins et à vouloir changer (Bruhns et al., 2018 ; Nichols et al., 2022 ; Robitz et al., 2020). Des prestataires de soins précisent aussi que la culpabilité, la honte, la solitude et le sentiment d'être invisible peuvent donner l'impression aux jeunes qu'ils ne peuvent pas quitter leur situation d'exploitation sexuelle et que personne ne les aidera s'ils le font (Duncan et DeHart, 2019; Choi et al., 2020; Macias-Konstantopoulos et al., 2013; West et Loeffler, 2015).

#### ***5.4.2 La capacité à trouver et à comprendre les services***

La capacité à trouver et à comprendre l'information sur les services renvoie au contexte socio-économique du jeune, au soutien qu'il reçoit ainsi qu'à son niveau de littératie. Cette dimension est très peu documentée dans les études de la recension. L'unique levier, identifié par des personnes professionnelles, se rapporte au réseau social du jeune qui peut fournir et échanger des informations sur les services disponibles (Kahan et al., 2019). Or, le réseau social limité ou fragilisé des jeunes exploités sexuellement est souvent nommé à titre de barrières à

l'accès aux services (Valdovinos et al., 2020). Plusieurs n'ont pas ou peu d'adultes de confiance dans leur entourage pour les soutenir dans leur recherche de services (Bounds et al., 2020). Par ailleurs, des professionnels ajoutent que les barrières linguistiques et culturelles rencontrées par de jeunes immigrants sans papier peuvent aggraver leurs difficultés d'accès aux services, le manque de connaissances des lois et du fonctionnement du pays les rendant dépendants de leur exploitateur et limitant leurs interactions avec la communauté (Duncan et DeHart, 2019).

#### ***5.4.3 La capacité d'atteindre les services***

Cette dimension renvoie à la capacité du jeune à s'organiser dans le temps et l'espace ainsi qu'aux ressources de mobilité et de soutien dont il dispose. Ces aspects sont très peu documentés sous l'angle des capacités des jeunes ou de leurs donneurs de soins (ex. : parents, familles d'accueil). Des prestataires de services évoquent le fort taux d'absentéisme des jeunes aux rencontres de suivis, ce qu'ils expliquent en partie par la difficulté de leurs donneurs de soins à les accompagner à leurs rendez-vous (Domoney et al., 2015). Puis, les jeunes renchérissent en exprimant leur réticence à se déplacer de façon indépendante selon la distance à parcourir entre le service et leur lieu de résidence (Farr et al., 2021). Le contexte coercitif de l'exploitation sexuelle peut aussi faire en sorte que des victimes se retrouvent isolées de force ou menacées par leurs exploitateurs, les empêchant ainsi d'entrer en contact avec des prestataires de soins (Bruhns et al., 2018).

#### ***5.4.4 La capacité à défrayer les services***

Alors que les rôles et responsabilités des organisations au regard de l'accessibilité des services ont été documentés, aucune étude n'a abordé les ressources économiques des jeunes

exploités sexuellement et de leurs familles pour payer les services (le cas échéant advenant une non-gratuité) et les frais indirects qui y sont associés.

#### **5.4.5 La capacité d'engagement dans les services**

La méfiance et les doutes entretenus envers le personnel ainsi que la difficulté à se confier et à discuter de ses expériences d'exploitation représentent des obstacles majeurs à l'engagement des jeunes dans les services (Abel et Wahab, 2017; Rafferty, 2018; Roache et McSherry, 2021; West et Loeffler, 2015). Des jeunes expliquent qu'à leurs yeux, les prestataires de soins ne sont pas toujours fiables ou en mesure de les protéger, ne les écoutent pas véritablement et ne leur accordent pas un intérêt sincère (Aussems et al., 2020; Barnet et al., 2020; Chang et al., 2020; Cordisco Tsai et al., 2022; Farr et al., 2021; Gilligan, 2016). Le stress vécu par les jeunes en lien avec de possibles procédures judiciaires, enquêtes de police ou risque de déportation peut aussi limiter leur participation dans les suivis offerts (Domoney et al., 2015).

Des jeunes et des professionnels rapportent que diverses difficultés d'adaptation sur le plan émotif (ex. : anxiété, dépression, irritabilité), cognitif (ex. : scepticisme face à l'avenir), identitaire (ex. : faible estime de soi, sentiment d'impuissance), relationnel (ex. : difficulté à s'engager dans des relations saines) et comportemental (ex. : consommation de substance) sont susceptibles d'altérer la capacité des jeunes à s'investir dans les interventions qui leur sont offertes (Aussems et al., 2020; Chang et al., 2020; Gilligan, 2016; Rafferty, 2018; Robitz et al., 2020).

Sur un autre plan, quelques jeunes mentionnent certaines réticences à participer à des activités de groupe, dû à l'inconfort de partager leur vécu ou la difficulté à tolérer les sujets

sensibles pouvant potentiellement déclencher des émotions négatives (Farr et al., 2021; Kahan et al., 2019).

### **5.5 Leviers et barrières liés au contexte sociétal de l'exploitation sexuelle**

Les personnes professionnelles et survivantes reconnaissent l'importance de réduire la stigmatisation des victimes d'exploitation sexuelle afin que celles-ci se sentent à l'aise de recourir aux services et qu'elles croient en la valeur de ceux-ci (Aberdein et Zimmerman, 2015, Choi et al., 2010; Ducak et al., 2022; Franklin et Smeaton, 2017). Les efforts de sensibilisation et d'éducation de la population dans son ensemble, et du personnel professionnel de façon plus spécifique, appert comme une piste de solution à promouvoir pour lutter contre cette stigmatisation (Franklin et Smeaton, 2017; Hurst, 2021; Rajaram et Tidball, 2018). Le manque de contenu portant sur l'exploitation sexuelle dans les programmes de formation du domaine de la santé est notamment relevé (Macias-Konstantopoulos et al., 2013). Il est attendu que le déploiement d'initiatives de sensibilisation et d'éducation favorise l'accès des victimes d'exploitation sexuelle aux services. Des survivantes affirment que le peu de connaissances que la population a de cette problématique, surtout de son contexte toxique et coercitif, alimente le sentiment des victimes d'être isolées, jugées et marginalisées par la société, ce qui peut freiner leur propension à aller chercher du soutien (Rajaram et Tidball, 2018). Aussi, en raison de leurs connaissances lacunaires, des ressources professionnelles risquent de ne pas prendre au sérieux certains dévoilements des victimes et ne pas les signaler aux autorités compétentes (Kwhalie et al., 2016; Mariaca Pacheco et al, 2023; Rajaram et Tidball, 2018). Les efforts de sensibilisation et d'éducation devraient aussi permettre de contrer certains stéréotypes. Par exemple, des

croyances erronées sur la masculinité peuvent parfois mener à une sous-estimation des risques d'exploitation sexuelle chez les garçons ou à croire que ces derniers ont moins besoin de protection et de soutien que les filles (Hill et Diaz, 2021).

Sur le plan des politiques sociales, plusieurs décrivent le manque d'engagement des décideurs dans l'élaboration de politiques de lutte contre l'exploitation sexuelle (Macias-Konstantopoulos et al., 2013; Rafferty, 2016, 2018). Ce manque d'engagement se traduit notamment par la mise en œuvre fragmentaire de telles politiques et de leurs lignes directrices (Franklin et Smeaton (2017), par la faible priorité accordée à la santé mentale et aux services psychosociaux au sein des instances nationales (Aberdein et Zimmerman, 2015) et par le sous-financement des services pour assurer la sécurité des victimes et soutenir leur rétablissement psychosocial (Aberdein et Zimmerman, 2015; Choi et al., 2010; Cordisco Tsai et al 2020; Ducak et al., 2022; Rafferty, 2016, 2018). Ces écueils sont susceptibles de mener à des services inadéquats, tant au sein du système de la santé et des services sociaux qu'au sein du système pénal. Des professionnels déplorent la non-reconnaissance de l'exploitation sexuelle comme un véritable problème de santé publique et à l'incapacité des systèmes de santé à bien identifier les victimes, menant ainsi à l'échec de la prise en charge des besoins de ces dernières en termes de santé globale (Macias-Konstantopoulos et al., 2013). Jeunes et professionnels s'entendent aussi pour dire que le manque d'engagement des décideurs dans la lutte contre l'exploitation sexuelle altère la qualité des services de santé, en limitant la disponibilité de services thérapeutiques à long terme auprès des victimes (Cordisco Tsai et al., 2020; Kwhali et al. 2016). Des pratiques inadéquates s'observent également au sein des systèmes de justice. D'un côté, des victimes peuvent être privées de services adéquats qui favoriseraient leur rétablissement, parce qu'elles

sont traitées comme des délinquantes qui se livrent à de la prostitution (Valdovinos et al., 2020). D'un autre côté, la judiciarisation des victimes est parfois utilisée à défaut d'avoir d'autres moyens pour pouvoir diriger les victimes vers des services (Nichols, 2022; Ortega-Senet et al., 2022).

Enfin, la prestation de services culturellement sensibles est nommée à titre de bonne pratique à promouvoir, tant par des jeunes que par des ressources professionnelles (Bounds et al., 2020; Macias-Konstantopoulos et al., 2013). Cette sensibilité doit traduire une reconnaissance de la diversité culturelle et ethnique, que ce soit par le recours à des outils psychométriques de dépistage pertinents et validés au sein de populations spécifiques et par l'offre de soins qui prévoit des alternatives aux thérapies occidentales traditionnelles (Aberdein et Zimmerman, 2015; Rafferty, 2016, 2018). De plus, des enjeux systémiques liés à la pauvreté (Choi et al., 2010; Ortega-Senet et al., 2022), aux parcours migratoires (Choi et al., 2020) et aux inégalités entre les sexes (Macias-Konstantopoulos et al., 2013) doivent être considérés avec sensibilité dans la prestation des services.

## **6. RÉSULTATS – PROXÉNÉTISME ET DÉLINQUANCE SEXUELLE**

Les résultats propres au contenu des études répertoriées portant sur le proxénétisme ou la délinquance sexuelle sont présentés ici, séparément. Pour chacun de ces deux volets de l'étude 2, les caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études sont d'abord résumées. Des tableaux permettent de rendre compte de ces éléments pour chaque article inclus dans la recension. Par la suite, une synthèse de ces résultats est proposée.

### **6.1 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (proxénétisme)**

Le tableau 5 présente les principales caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études recensées dans la littérature scientifique. Pour chaque étude, les éléments rapportés comprennent le ou les auteurs, l'année de publication, le pays d'origine, le devis de recherche, le ou les parties prenantes à l'étude, l'échantillon, la méthode de collecte de données ainsi que les analyses réalisées. Les références complètes des études se retrouvent dans la bibliographie du présent rapport et sont marquées de deux étoiles.

**Tableau 5. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (proxénétisme)**

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
1	<i>Anderson et al. (2014)</i>	États-Unis	Qualitatif	PX J	<b>Phase 1</b> : $n = 3$ (2F, 1H; m. de 24 ans) <b>Phase 2</b> : $n = 26$ (21F, 1H; 14-18 ans)	Entrevues semi-dirigées Groupes de discussion	Théorisation ancrée
2	<i>Hannem et Bruckert (2017)</i>	Canada	Qualitatif	PX	$n = 50$ (40F, 10H; 24-62 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
3	<i>Horning et Stalans (2022)</i>	États-Unis	Qualitatif (analyses secondaires de 2 études)	PX	<b>Étude 1</b> : $n = 85H$ (18-67 ans) <b>Étude 2</b> : $n = 49H$ (18-65 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique et narrative Analyse thématique
4	<i>Horning et al. (2021)</i>	États-Unis	Qualitatif	PX	$n = 43H$ (18-67 ans)	Entrevues semi-dirigées	Théorisation ancrée, mais appuyée sur la théorie
5	<i>Karandikar et Próspero (2010)</i>	Inde	Qualitatif	AS	$n = 10F$ (20-35 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
6	<i>Marcus et al. (2014)</i>	États-Unis	Mixte (analyses secondaires de 3 études)	MS MS + AS PX	<b>Étude 1</b> : $n = 249$ (119F, 111H, 19T; < 18 ans) <b>Étude 2</b> : $n = 150$ (16-24 ans) <b>Étude 3</b> : $n = 85H$ (18-67 ans)	Questionnaires (RDS) Observation participante Entrevues semi-dirigées	Analyses descriptives ? Analyse thématique
7	<i>McBride et al. (2020)</i>	Canada	Qualitatif	PX	$n = 25$ (22F, 3H; 30-63 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
8	<i>Merodio et al. (2020)</i>	Espagne, États-Unis et Maroc	Qualitatif (analyses secondaires de 2 études)	AS P	<b>Étude 1</b> : $n = 10F$ <b>Étude 2</b> : $n = 21$	<i>Communicative Daily Life Stories</i> (récits du quotidien) Entrevues semi-dirigées	Analyse narrative Analyse narrative

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
9	<i>Miccio-Fonseca (2017)</i>	États-Unis	Quantitatif (analyses secondaires)	J	$n = 1056$ (953H, 102F, 1T; 4-19 ans)	Questionnaires	Analyses descriptives
10	<i>Morselli et Savoie-Gargiso (2014)</i>	Canada	Mixte	P	$n = n.d.$ (142 personnes dans le réseau de prostitution)	Dossier d'enquête déposé en preuve	Analyse de réseau et analyse de contenu
11	<i>Roe-Sepowitz et al. (2015)</i>	États-Unis	Qualitatif	P	$n = n.d.$ (49 dossiers de femmes accusés de trafic d'êtres humains/prox)	Dossiers incluant le traitement médiatique et les dossiers judiciaires	Analyse de contenu
12	<i>Stalans et Finn (2019a)</i>	États-Unis	Qualitatif	PX	$n = 49H$ (42 proxénètes et 7 chauffeurs; 18-65 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
13	<i>Stalans et Finn (2019b)</i>	États-Unis	Qualitatif	PX	$n = 44H$ (42 proxénètes et 2 chauffeurs; 18-65 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
14	<i>van San et Bovenkerk (2013)</i>	Pays-Bas	Qualitatif	PX	$n = 13H$ (21-24 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
15	<i>Zhang (2011)</i>	Mexique	Mixte	PX	$n = 92$ (77H, 15F; > 20 ans)	Questionnaires	Analyses descriptives

<sup>1</sup>Parties prenantes : J = jeunes à risque, P = professionnels, AS = adultes survivants, MS = mineurs survivants, PX = personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la distribution de services sexuels

Le peu de connaissances accumulées et la faible qualité des rares études menées sont évidentes à la lecture du tableau 5. Même en élargissant la période considérée de 2000 à 2024, seulement 15 études répondent aux critères d'inclusion. Quatre d'entre elles proposent des analyses secondaires de données recueillies dans le cadre d'une ou plusieurs études et ne s'appuient donc pas sur de nouvelles données, mais plutôt mise sur une réanalyse de données publiées (Horning et Stalans, 2022; Marcus et al., 2014; Merodio et al., 2020, Miccio-Fonseca, 2017). De plus, les données recueillies par Horning (2021, 2022), ainsi que par Stalans et Finn (2019a, 2019b), ont permis la rédaction de plusieurs articles (les échantillons concernés sont soulignés dans le tableau 5). Comme les questions de recherche étaient différentes dans chacune des publications, les articles ont tout de même été inclus. En général, les études s'appuient sur de très petits échantillons et les limites sont nombreuses. Peu de détails sont disponibles sur les échantillons du texte de Merodio et collègues (2020) en particulier. En revanche, la plupart des études se basent en partie ou en totalité sur le point de vue des proxénètes mêmes ( $n = 10$ ). Dans un contexte de paucité de connaissances, ces derniers demeurent les meilleures sources de données.

La majorité des études répertoriées ont été conduites uniquement aux États-Unis ( $n = 8$ ). On trouve également trois études en contexte canadien. Au niveau méthodologique, la plupart des études misent sur des devis qualitatifs et des analyses inductives ( $n = 10$ ). Lorsque des données quantitatives sont présentées, il s'agit généralement d'analyses descriptives (Miccio-Fonseca, 2017; Zhang, 2011) ou de variables quantitatives créées à partir de données qualitatives (Stalans et Finn, 2019a, 2019b). La seule exception est l'étude de Morselli et Savoie-Gargiso (2014), qui propose une analyse sophistiquée d'un réseau de prostitution qui a été sous

surveillance policière pendant deux ans, ainsi qu'une analyse qualitative des conversations entre les membres du réseau obtenues grâce à l'écoute électronique.

## **6.2 Caractéristiques des parties prenantes (proxénétisme)**

Comme indiqué plus haut, 10 des 15 études retenues s'appuient en partie ou en totalité sur un échantillon de proxénètes. Tous les proxénètes rencontrés dans le cadre de ces études étaient majeurs et la quasi-totalité s'identifiait comme des hommes, à moins que l'étude porte plus largement sur les tierces parties (Hannem et Bruckert, 2017) ou traite spécifiquement de femmes proxénètes (Zhang, 2011). Rares sont les études qui fournissent l'âge des personnes au début de leurs activités de proxénétisme, à l'exception des études de Horning (Horning et al., 2019; Marcus et al., 2014), qui rapportent un âge moyen de 17 ans, et celles de Stalans (Stalans et Finn, 2019b, 2019a), qui observent plutôt un âge moyen au début du parcours de 26 ans. Deux études suggèrent plutôt que l'implication dans le proxénétisme se produit généralement à la fin de l'adolescence (van San et Bovenkerk, 2013; Zhang, 2011), sans toutefois fournir de moyenne. La plupart des proxénètes ou tierces parties rencontrés dans le cadre d'entrevues étaient toujours engagés dans des activités de proxénétisme au moment où ceux-ci ont été interviewés.

Deux autres recherches incluses dans l'étude de portée sur le proxénétisme proposent des analyses de données officielles, sous la forme de dossiers d'enquête ou judiciaires (Morselli et Savoie-Gargiso, 2014; Roe-Sepowitz et al., 2015). L'étude de Morselli et Savoie-Gargiso (2014) s'intéresse à un réseau montréalais de prostitution composé de 142 personnes, dont des proxénètes, des femmes qui se livraient aux activités de prostitution et autres tierces parties, alors que Roe-Sepowitz et ses collègues (2015) analysent plutôt le contenu de dossiers de 49

femmes accusés de proxénétisme ou de traite d'êtres humains aux États-Unis. Ces données officielles ont l'avantage de mettre en lumière le rôle particulier des femmes dans ce type d'opérations criminelles.

Le point de vue de mineurs (Marcus et al., 2014) ou d'adultes survivants (Karandikar et Próspero, 2010; Marcus et al., 2014; Merodio et al., 2020) est sollicité dans quelques articles. Finalement, deux études se basent en partie sur des échantillons d'adolescentes et d'adolescents à risque (Anderson et al., 2014; Miccio-Fonseca, 2017), dont quelques-uns rapportent des expériences directes en lien avec le proxénétisme, même s'ils n'ont jamais été arrêtés ou accusés pour ce motif.

### **6.3 Résultats pertinents (proxénétisme)**

Aucun article retenu ne présente un programme destiné spécifiquement à une population de jeunes à risque de proxénétisme ou qui ont participé à des activités de proxénétisme. Aucune étude ne traite non plus de la capacité de ces jeunes et de leur famille à accéder à des services. Au Québec, il existe seulement trois projets ciblant spécifiquement le proxénétisme chez les adolescentes et les adolescents, dont deux en processus d'évaluation. Il est donc trop tôt pour connaître les résultats de ces évaluations. Dans ce contexte, certains textes ont été sélectionnés malgré tout, parce qu'ils informent sur l'entrée dans le proxénétisme chez les jeunes et suggèrent certains leviers et barrières potentiels à l'accès aux services, si de tels services existaient.

#### ***6.3.1 L'implication dans le proxénétisme chez les jeunes d'âge mineur***

L'implication dans le proxénétisme se produirait souvent à la fin de l'adolescence (Barrick et al., 2024; Horning et al., 2019; van San et Bovenkerk, 2013; Zhang, 2011). Les études de

Horning et ses collègues (Horning et al., 2023a; Horning et Stalans, 2022) suggèrent que ce sont les proches, mais plus particulièrement la famille, qui jouent un rôle de premier plan dans la socialisation des jeunes à ce type d'activités. Il s'agit souvent de membres de la famille eux-mêmes impliqués dans le proxénétisme ou dans le commerce du sexe. Les jeunes sont surtout initiés au proxénétisme par des hommes, bien qu'un certain nombre rapportent y avoir été initiés par des femmes. Il n'est pas rare que les parents des jeunes impliqués dans le proxénétisme aient aussi des antécédents de délinquance sexuelle (Miccio-Fonseca, 2017).

Les proxénètes interrogés sont plutôt partagés quant au rôle de leurs proches dans leur exposition au proxénétisme (Horning et al., 2023; Horning et Stalans, 2022). Certains rapportent un certain sentiment de fierté à l'idée d'avoir contribué au bien-être économique de la famille en s'engageant dans de telles activités. La plupart, néanmoins, ont l'impression d'avoir été exposé à beaucoup d'adversité dans le milieu familial, voire de ne pas avoir eu le choix de se livrer à ces activités. Dans leurs discours, les proxénètes associent leurs activités de proxénétisme au manque d'opportunités légitimes et à leur marginalisation. À leurs débuts, les mineurs occupent souvent des rôles en périphérie dans le commerce du sexe – à titre de tierces parties – avant de devenir proxénètes comme tels (Horning et Stalans, 2022). Ils peuvent ainsi agir en tant que chauffeurs, ou encore, se charger de collecter l'argent au bénéfice de proxénètes.

Les premières expériences de proxénétisme impliquent souvent des victimes mineures qui évoluent au sein d'un même environnement et qui partagent des vulnérabilités semblables (Horning et Stalans, 2022). Ces arrangements entre victimes et proxénètes sont décrits par les parties concernées comme des partenariats d'affaires ou de survie (Horning et al., 2023). Comme ceux-ci impliquent des jeunes qui se connaissent et qui s'associent pour améliorer leurs

conditions, leurs activités échappent largement au regard des forces de l'ordre et du milieu de la recherche. Autant les adolescents que les adolescentes tendent à considérer ces échanges de services sexuels comme une activité socialement acceptable, à certaines conditions, et susceptibles de procurer divers avantages (Anderson et al., 2014).

### **6.3.2 Les barrières possibles à l'offre et à la demande de services**

Bien qu'aucune étude ne traite spécifiquement des services psychosociaux destinés à de jeunes proxénètes, les expériences rapportées par ceux-ci dans le contexte du commerce du sexe peuvent tout de même éclairer le développement des pratiques, notamment sur les idées préconçues pouvant biaiser l'offre de services.

D'abord, la plupart des études examinées remettent en question les représentations très stéréotypées des proxénètes (Blanchette et da Silva, 2017). Ce constat émerge comme un thème majeur dans plusieurs recherches (Hannem et Bruckert, 2017; Horning et al., 2019; Horning et Stalans, 2022; Marcus et al., 2014; Morselli et Savoie-Gargiso, 2014; Stalans et Finn, 2019a; van San et Bovenkerk, 2013; Zhang, 2011). L'image répandue du proxénète violent, affilié aux gangs de rue, contrôlant plusieurs personnes à la manière d'une entreprise et connaissant beaucoup de succès dans sa carrière criminelle, semble peu soutenue par les données empiriques (Horning et al., 2020; Marcus et al., 2016). Par conséquent, des services s'appuyant sur de telles idées préconçues risqueraient de se révéler inefficaces, en ne rejoignant tout simplement pas les jeunes à risque.

Ensuite, il semble que la place du proxénète dans les contextes de prostitution, particulièrement lorsqu'il est question d'exploitation sexuelle des mineurs, soit souvent surestimée. Au sein des échantillons des études de Marcus et al. (2014), seulement environ 10 %

des mineurs en situation d'exploitation sexuelle ont rapporté avoir un proxénète, avoir été recrutés par un proxénète ou même en connaître un. D'autres études suggèrent que le recrutement par un proxénète, particulièrement de force, est un scénario moins fréquent qu'on le pense (Roe-Sepowitz et al., 2015; Stalans et Finn, 2019b; Zhang, 2011). L'étude de Morselli et Savoie-Gargiso (2014) suggère même que les femmes se livrant à des activités de prostitution peuvent occuper des positions plus centrales que celles occupées par les proxénètes dans des réseaux criminels, et que les relations qui les unissent ne sont pas toujours déséquilibrées en faveur des proxénètes. Une telle conclusion a des implications autant pour les services destinés aux victimes potentielles qu'aux jeunes à risque d'implication dans le proxénétisme. Si le proxénète est plus rarement en cause pour expliquer l'entrée dans le commerce du sexe, c'est donc dire que celui-ci tend plutôt à profiter d'opportunités existantes. Un tel constat suggère également que les personnes impliquées dans le proxénétisme pourraient éviter consciemment d'exploiter des personnes mineures, dans le but d'éviter les risques légaux associés (Horning et al., 2020; Marcus et al., 2016). Afin d'agir sur la capacité des jeunes à risque ou déjà engagés dans des activités de proxénétisme à reconnaître leurs difficultés et leurs besoins de soutien psychosocial, il est essentiel de leur faire comprendre qu'il s'agit d'exploitation sexuelle, même lorsque les personnes offrant des services sexuels sont adultes ou qu'elles affirment avoir « choisi » cette voie.

Enfin, en ce qui concerne les dynamiques d'exploitation sexuelle, les rôles s'avèrent souvent interchangeables. Par exemple, certaines femmes s'étant elles-mêmes livrées à des activités de prostitution rapportent être présentement en couple avec d'anciens clients devenus d'abord leur conjoint, puis leur proxénète (Karandikar et Próspero, 2010). De plus, une

proportion considérable de proxénètes et de tierces parties déclarent avoir eux-mêmes pris part ou encore prendre part à des activités de prostitution (Hannem et Bruckert, 2017; McBride et al., 2021a). Cette fluidité des rôles ne serait pas réservée qu'aux femmes, bien que celles-ci semblent plus susceptibles que les hommes d'avoir échangé des services sexuels par le passé (Roe-Sepowitz et al., 2015; Stalans et Finn, 2019b; Zhang, 2011). Il incombe alors aux concepteurs et prestataires de services de reconnaître que certaines victimes d'exploitation sexuelle accédant à des services pourraient également nécessiter un soutien en lien avec des activités de proxénétisme ou similaires, et inversement. Un tel constat suggère également que les profils, les besoins et les trajectoires des victimes et des proxénètes pourraient présenter davantage de similitudes que ce qui est généralement supposé. Actuellement, la quasi-totalité des services sont destinées presque exclusivement aux victimes, et ne sont donc tout simplement pas disponibles pour des personnes ayant agi comme proxénètes.

### ***6.3.3 Les leviers possibles à l'offre et à la demande de services***

Un thème émergent des études sélectionnées concerne la forte réprobation sociale associée au proxénétisme. Cette activité criminelle est considérée comme violente, misant sur la manipulation et la coercition de personnes vulnérables. Les textes recensés montrent que les individus s'impliquant dans le proxénétisme ou, plus largement, les tierces parties, sont conscients de cette réprobation (Marcus et al., 2014; McBride et al., 2021; Merodio et al., 2020). Ceux-ci cherchent alors généralement à éviter de dévoiler leur implication dans de telles activités ou à se distancer activement de ces représentations négatives, en insistant notamment sur les « bons soins » offerts aux personnes se livrant à des activités de prostitution pour eux (Hannem et Bruckert, 2017; Horning et al., 2023; Horning et Stalans, 2022; van San et Bovenkerk, 2013).

Cette forte désapprobation sociale perçue pourrait constituer un levier important pour la prévention et l'intervention. La crainte d'être rejeté ou abandonné par leurs proches en cas de dévoilement de leurs activités de proxénétisme peut alors être utilisée pour encourager des remises en question.

Les rares études sur le désistement (Horning et al., 2019; Stalans et Finn, 2019) mettent en lumière l'idée que les proxénètes ne sont souvent pas insensibles à ce que vivent les personnes en situation d'exploitation sexuelle. Si les proxénètes sont parfois capables, en début de carrière criminelle, de gérer les sentiments contradictoires, les conflits de valeurs et les dilemmes moraux que peut provoquer l'implication dans le proxénétisme, cette gestion semble difficile à maintenir au fil du temps, suggérant que les mécanismes de protection mis en place s'effriteraient au fil du temps.

Finalement, des études suggèrent que le proxénétisme n'est pas l'activité criminelle principale (ou privilégiée) de la plupart des personnes qui s'y impliquent. Il n'est donc pas si surprenant de constater que ces individus exercent également des activités légitimes ou tendent à chercher des opportunités pour arrêter leurs activités de proxénétisme le plus rapidement possible (Horning et al., 2019; Stalans et Finn, 2019). Les services pourraient s'appuyer sur cette tendance comme levier pour proposer des avenues alternatives prosociales concrètes.

#### **6.4 Caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (délinquance sexuelle)**

Le tableau 6 présente les principales caractéristiques contextuelles et méthodologiques des 17 études recensées dans le cadre de la recherche documentaire qui incluait le concept de

délinquance sexuelle. Pour chaque étude, les éléments rapportés suivent la logique des tableaux précédents. Les références complètes des études se retrouvent dans la bibliographie du présent rapport et sont marquées de trois étoiles.

Tout d'abord, les 17 études répertoriées ont été publiées entre les années 2014 et 2024 inclusivement, avec plus des deux tiers ( $n = 12$ ) publiées à partir de 2020. Les travaux recensés sont concentrés dans certains pays, principalement au Royaume-Uni et en Australie ( $n = 11$ ). Au niveau méthodologique, la quasi-totalité des études s'appuient uniquement sur des données qualitatives ( $n = 14$ ), en cohérence avec les critères de sélection présentés plus haut, même si trois études ont prévu des questions fermées dans leur questionnaire permettant des analyses descriptives complémentaires. Les données sont généralement recueillies par le biais d'entrevues semi-dirigées ou de groupes de discussion, permettant d'aborder les expériences et les perceptions des parties prenantes à l'étude. La seule exception notable concerne l'étude de Balfe et ses collègues (2019), dont l'échantillon est composé de dossiers de jeunes pris en charge pour des comportements sexuels inappropriés. En général, les analyses réalisées sont thématiques ( $n = 12$ ), ce qui permet de dégager les thèmes les plus importants rapportés par les personnes interviewées. Enfin, les échantillons de 14 études recensées sont composés en totalité ou en partie de personnes professionnelles (P). Leurs points de vue sont ainsi surreprésentés dans le groupe d'études incluses, même si quelques recherches s'appuient également sur les discours de personnes adultes survivantes de l'exploitation sexuelle (AS), de jeunes à risque (J) et de parents (PA). La taille des échantillons varie assez peu selon les études.

Tableau 6. Synthèse des caractéristiques contextuelles et méthodologiques des études répertoriées (délinquance sexuelle)

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
1	<i>Allnock et Atkinson (2019)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	J P	$n = 59$ (13-21 ans) $n = 58$	Groupes de discussion Groupes de discussion	Analyse thématique Analyse thématique
2	<i>Balfe (2019)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = n. d.$ (117 J, dont 111H, 6F)	Dossiers d'utilisateur	Analyse thématique
3	<i>Barros et al. (2020)</i>	Brésil	Mixte	P	$n = 56$	Questionnaire standardisé et à questions ouvertes	Corrélations Théorisation ancrée
4	<i>Draugedalen (2023)</i>	Norvège	Qualitatif	P	$n = 6$	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
5	<i>Ferraz Ignacio et al. (2020)</i>	Brésil	Qualitatif	J + PA	$n = 130$ résidents de trois communautés (favelas), dont 8 mineurs; 15-65 ans	30 entrevues semi-dirigées et 10 groupes de discussion	Analyse thématique
6	<i>Fraga Dominguez (2020)</i>	États-Unis	Mixte	P	$n = 40$	Questionnaire standardisé et à questions ouvertes	Analyses descriptives Analyse de contenu
7	<i>Henry (2020)</i>	Nouvelle-Zélande	Qualitatif	J P	$n = 5$ (16 ans et plus) $n = 9$	Entrevues semi-dirigées Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique Analyse thématique
8	<i>Horning et al. (2023)</i>	États-Unis	Qualitatif	PX	$n = 24$ (18-67 ans)	Entrevues semi-dirigées et entretiens de groupe	Théorisation ancrée
9	<i>Ibrahim (2021)</i>	Royaume-Uni	Mixte	P	$n = 26$ (incluant intervenants protection de la jeunesse et système justice pour mineurs)	Questionnaire (questions ouvertes et fermées)	Analyses descriptives et analyse thématique
10	<i>Kor et al. (2023)</i>	Australie	Qualitatif	J + PA	$n = 11$ J (10H; 14-17 ans) + 20 PA (4H, 16F)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
11	<i>Lloyd et al. (2020)</i>	Royaume-Uni	Qualitatif	J + P J + PA	<b>Étude 1</b> : : élèves du secondaire ( $n = 59$ ), personnel des écoles ( $n =$	Groupes de discussion, observations, analyses des registres d'incidents et des	Analyse thématique

#	Référence	Provenance	Devis	Partie prenante <sup>1</sup>	Échantillon	Méthode de collecte	Analyses réalisées
					58), professionnels externes ( $n = 25$ ) <b>Étude 2</b> : élèves ( $n = 170$ ) et parents ( $n = 85$ )	règlements et politiques de diverses écoles Questionnaire	
12	McKibbin et al. (2024)	Australie, Royaume-Uni, États-Unis	Qualitatif	P	$n = 13$ (experts au sens large, incluant intervenants et chercheurs)	Entrevues semi-dirigées et un entretien de groupe	Analyse thématique
13	Nixon et al. (2019)	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 22$ (19F; 9 parents d'accueil, 5 travailleurs sociaux, 8 intervenants de centre résidentiel)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique
14	O'Brien (2016)	Royaume-Uni	Qualitatif	AS + P	$n = 8$ (5F victimes, 18-42 ans; 3 professionnels, 40-58 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse dite textuelle
15	Prentice et al. (2017)	Australie	Qualitatif	AS + PA + P	<b>Questionnaires</b> : $n = 62$ (55F; 33 professionnels, 29 membres des communautés autochtones) <b>Entrevues</b> : $n = 5$ (4F, 1 professionnel, 4 membres de la communauté)	Entrevues semi-dirigées et questionnaire (questions ouvertes)	Analyse thématique
16	Weston et Mythen (2023)	Royaume-Uni	Qualitatif	P	$n = 17$ (2 entrevues avec chaque participant)	Entrevues semi-dirigées	Théorisation ancrée
17	Youssef et al. (2023)	Australie	Qualitatif	P	$n = 11$ (9F; psychologues; 32-58 ans)	Entrevues semi-dirigées	Analyse thématique

<sup>1</sup>Parties prenantes : J = jeunes, P = professionnels, AS = adultes survivants, PA = parents, PX = personnes impliquées ou ayant été impliquées dans la distribution de services sexuels.

### **6.5 Caractéristiques des parties prenantes (délinquance sexuelle)**

Cinq études s'intéressent au point de vue des jeunes. Trois études entremêlent des jeunes à risque de subir ou de présenter des comportements sexuels inappropriés (Allnock et Atkinson, 2019; Ferraz Ignacio et al., 2019; Lloyd et al., 2020), alors que les échantillons des deux autres recherches sont composés de jeunes présentant déjà des comportements sexuels inappropriés (Henry, 2020; Kor et al., 2023). L'âge des participants varie de 13 à 21 ans, pour le peu d'information disponible sur ceux-ci. Ces jeunes ont été recrutés soit dans des écoles (Allnock et Atkinson, 2019; Lloyd et al., 2020), dans la communauté (Ferraz Ignacio et al., 2019) ou soit dans des centres de services spécialisés (Henry, 2020; Kor et al., 2023).

Quatorze études s'appuient en partie ou en totalité sur les points de vue de professionnels, dont neuf analysent uniquement des données recueillies auprès de personnes intervenantes ou expertes de ces problématiques. Très peu d'informations sur la composition sociodémographique de ces échantillons sont fournies encore une fois. Il s'agit de professionnels travaillant notamment en milieu scolaire (Allnock et Atkinson, 2019; Draugedalen, 2023; Lloyd et al., 2020), dans des communautés autochtones (Ferraz Ignacio et al., 2019; Prentice et al., 2017), auprès d'auteurs d'infractions sexuelles (Barros et al., 2020; Fraga Dominguez et al., 2020; Henry, 2020; Youssef et al., 2024), de jeunes à risque de contribuer à l'exploitation sexuelle (Weston et Mythen, 2023) ou en protection de la jeunesse (Ibrahim, 2021; Nixon et al., 2019). Une étude inclut également des personnes chercheuses (McKibbin et al., 2024). L'étude de Balfe et collègues (2019) a été incluse dans ce groupe puisque leur échantillon se compose de dossiers de jeunes pris en charge, compilés par des personnes intervenantes.

Dans quatre études, des parents émettent leurs points de vue au regard des services destinés aux jeunes auteurs d'infractions sexuelles, même si les analyses ne permettent généralement pas de distinguer leur voix de celles des autres parties prenantes qui composent les échantillons. La seule exception est l'étude de Kor et ses collègues (2023), qui met bien en lumière les leviers et les barrières que les parents perçoivent dans leur recherche d'aide pour leur enfant présentant des comportements sexuels inappropriés. La perspective des personnes survivantes de violence et d'exploitation sexuelle concernant les services pour les auteurs d'infraction sexuelle est également représentée dans deux études. À titre de rappel, l'étude de Horning et al. (2023) a été repérée dans le cadre de la recherche documentaire sur la délinquance sexuelle, mais son contenu est traité dans la section précédente sur le proxénétisme.

## **6.6 Leviers et barrières liés à l'offre de services**

Les études recensées fournissent certaines données en lien avec des facteurs qui contribuent (leviers) à une utilisation bénéfique des services ou, au contraire, qui y nuisent (barrières) pour des jeunes à risque de comportements sexuels inappropriés ou auteurs d'infraction(s) sexuelle(s).

### **6.6.1 La disponibilité**

Un seul texte (Draugedalen, 2023) fait ressortir un levier intéressant, soit la présence physique d'intervenants spécialisés en matière de comportements sexuels inappropriés en milieu scolaire. Ce texte recense une initiative déployée en Norvège, qui consiste à envoyer en renfort aux enseignants des écoles secondaires, soit des experts externes qui peuvent les soutenir, repérer des jeunes à risque et même effectuer des interventions sur place. Ces experts peuvent

inclure des travailleurs sociaux de la protection de la jeunesse, des travailleurs de rue œuvrant pour des organismes communautaires, des infirmières, des psychologues et des policiers. Les personnes enseignantes rapportent se sentir beaucoup plus confiantes en leurs capacités lorsqu'elles doivent débiter des conversations sensibles avec les élèves au sujet des comportements sexuels. Quant aux experts déployés en milieu scolaire, ils apprécient l'occasion de faire partie de la communauté scolaire, d'apprendre à connaître les élèves (et se faire connaître) et de pouvoir mettre en place des mesures avant que des problèmes plus sérieux apparaissent.

Cinq autres textes relèvent des barrières quant à la disponibilité des services, qui renvoie au fait que les ressources soient connues, visibles et promues au sein de la communauté. Ainsi, les parents interrogés par Kor et al. (2023) soulèvent que les listes d'attente pour accéder à des services pour des jeunes présentant des comportements sexuels inappropriés sont longues et qu'il n'est pas rare qu'on refuse d'admettre leur enfant même lorsque des places sont disponibles. En effet, les organisations prestataires de services ont chacune leurs propres critères d'exclusion, incluant l'âge du jeune, le niveau de besoin, la complexité du profil ou la nature des gestes inappropriés posés. Dans deux études, les jeunes et les parents rapportent ne pas connaître les services disponibles (McKibbin et al., 2024; Prentice et al., 2017). Il s'agit dans ces cas-ci d'adolescentes et d'adolescents ayant des comportements sexuels inappropriés et de parents s'identifiant comme membres de communautés autochtones, respectivement. Dans le cadre de l'étude de Lloyd et collègues (2020), ce sont les personnes enseignantes elles-mêmes qui rapportent ne pas savoir s'il existe des politiques et des procédures officielles dans leur milieu scolaire, en réponse aux comportements sexuels inappropriés de certains élèves. Finalement,

dans le texte de O'Brien (2016), des survivantes et des personnes intervenantes insistent sur le fait qu'il n'existe pas de services auxquels référer les adolescents violents dans leurs relations intimes.

### **6.6.2 La réceptivité**

La réceptivité est l'une des dimensions de l'offre de services la mieux documentée dans les études recensées. À titre de rappel, celle-ci concerne la manière dont les services sont offerts par les personnes professionnelles. Cette dimension renvoie d'une part à l'environnement dans lequel prennent place les interventions et d'autre part, au savoir-être et au savoir-faire du personnel. Au total, 10 recherches incluses dans l'étude de portée sur la délinquance sexuelle traitent de cet aspect.

Concernant des leviers possibles, l'étude de Draugedalen (2023) observe que le fait de déployer des experts externes en milieu scolaire permet, du point de vue du personnel des écoles, de mettre en place des interventions moins intrusives et moins stigmatisantes. D'autres leviers se rapportant au savoir-faire des personnes intervenantes ont été identifiés par les jeunes et les parents interrogés dans le cadre d'une étude sur l'accès aux services pour des mineurs présentant des comportements sexuels inappropriés (Kor et al., 2023). Ceux-ci établissent des liens clairs entre la qualité des services reçus et le fait que les prestataires de services aient été capables de reconnaître que la famille vivait une crise depuis le dévoilement des comportements sexuels inappropriés de l'enfant. Les parents et les jeunes ont aussi noté que les personnes intervenantes étaient empathiques, qu'elles reconnaissaient les impacts émotionnels pour les parents, qu'elles respectaient la vie privée de l'enfant et la confidentialité, ainsi qu'elles semblaient ouvertes au point de vue des jeunes. La recherche de McKibbin et al. (2024) va un

peu plus loin en ajoutant que les services devraient s'appuyer sur une approche sensible au trauma, considérant que les jeunes qui présentent de tels comportements ont souvent d'abord été victimes. Toujours selon les personnes professionnelles qui composent leur échantillon, les services devraient être inclusifs, positifs à propos de la sexualité et miser sur la participation des jeunes à titres « d'experts par expérience ».

Deux études menées en contexte scolaire font plutôt émerger de nombreux obstacles possibles concernant la réceptivité de l'offre de services dans ces milieux (Allnock et Atkinson, 2019; Lloyd et al., 2020). Il est notamment question du fait que les élèves n'ont pas l'impression d'être en relation avec les enseignants (ce que ces derniers semblent confirmer) ; que les politiques et positions des écoles quant aux comportements sexuels inappropriés ne sont pas toujours claires ou appliquées de manière systématique ; et que les dénonciations ne sont pas traitées avec la sensibilité et la confidentialité requises.

La question des stéréotypes de genre et des valeurs des adultes auprès de qui les jeunes pourraient être tentés de confier des gestes de violence agie est abordée dans quelques études (Kor et al., 2023; Lloyd et al., 2020; Nixon et al., 2019; O'Brien, 2016). D'ailleurs, dans l'étude de Nixon et collègues (2019), ce sont les personnes intervenantes elles-mêmes qui observent que leurs croyances religieuses ou leurs valeurs peuvent influencer négativement leur réponse aux jeunes qui présentent des comportements sexuels inappropriés. Finalement, il est pertinent de noter que trois études identifient les pressions politiques, organisationnelles et sociales dont font l'objet les personnes intervenantes comme des obstacles à leur propre réceptivité à intervenir auprès de jeunes auteurs d'infractions sexuelles (Nixon et al., 2019; Weston et Mythen, 2023; Youssef et al., 2024). Travailler auprès de mineurs pris en charge en protection de la jeunesse et

d'auteurs d'infractions sexuelles est perçu comme s'accompagnant de risques professionnels importants, notamment d'être signalé ou blâmé si les jeunes se mettent en danger ou mettent les autres en danger. Ces pressions font en sorte que les personnes intervenantes tendent à prioriser la gestion du risque au détriment des soins et à se protéger plutôt qu'à protéger ces jeunes. Le texte de Barros et al. (2020) se distingue, dans la mesure où il traite en profondeur des effets sur la vie professionnelle et personnelle du travail auprès des auteurs d'infractions sexuelles. Il est notamment question de la manière dont ce travail peut affecter négativement les psychologues et psychiatres et ainsi réduire leur disposition à intervenir auprès de ces jeunes. L'expérience préalable et les stratégies d'adaptation déployées par ces professionnels peuvent toutefois limiter ces effets négatifs.

### **6.6.3 L'adaptabilité**

Cette dimension implique que les services soient modulés dans le temps et l'espace avec des outils de communication adaptés à la réalité des usagers. Des éléments liés à l'adaptabilité des services sont relevés dans trois études (Kor et al., 2023; McKibbin et al., 2024; Youssef et al., 2024). Dans la première, les jeunes et les parents rapportent apprécier le fait que les thérapeutes soient capables d'adapter leurs interventions aux intérêts des jeunes, de suivre le rythme de la famille et le stade de développement de l'enfant. Dans la deuxième, les professionnels observent que les services d'intervention primaire en ligne devraient inclure un forum de discussion, et miser sur des avatars et des capsules vidéo tournées avec des acteurs. Dans le troisième et dernier texte retenu (Youssef et al., 2024), ce sont plutôt deux barrières qui sont abordées. Ce texte porte sur les perceptions de professionnels d'un programme destiné aux délinquants sexuels en surveillance dans la collectivité. Ceux-ci estiment que le programme est beaucoup trop

long (celui-ci exigeant parfois des personnes libérées qu'elles s'investissent pendant une année) et qu'il n'est pas assez flexible considérant les défis que doit relever la clientèle dans le cadre de sa réinsertion sociale. Cette situation serait en lien avec les pressions dont font l'objet les professionnels (discutées ci-dessus) afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de récurrence – pressions qui agissent parfois au détriment de la relation d'aide.

#### **6.6.4 L'accessibilité**

Deux textes recensés se rapportent à l'accessibilité des services, qui réfère aux dispositifs mis en place pour que les jeunes puissent se rendre et utiliser les services. Toujours dans le cadre de leurs réflexions sur les meilleures modalités d'intervention en ligne pour les comportements sexuels inappropriés, les personnes professionnelles rencontrées par Mckibbin et ses collègues (2024) nomment l'importance de créer des moyens ou des chemins pour que les jeunes se rendent plus facilement aux services, notamment en prévoyant la possibilité pour les jeunes de trouver et de s'inscrire en ligne à des services, via des sites Internet populaires. Henry (2020) pousse plus loin la réflexion sur les éléments qui favorisent l'accessibilité des services dans son étude sur les publicités en ligne qui visent à décourager les jeunes de consommer de la pornographie juvénile et en dirigeant plutôt vers de l'aide. Les quelques clients d'un prestataire de services interrogés rapportent en effets plusieurs leviers en lien avec le visuel de ces publicités (ex. : qui retient leur attention pour les distraire de leur but premier, tout en les aidant à demeurer calmes) ; le texte (ex. : direct, concis, mais sans jugement) et la capacité à accéder facilement aux services (p. ex. en fournissant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du prestataire de soins).

### **6.6.5 L'adéquation**

Un grand nombre de leviers et de barrières relevées dans les études concernent l'adéquation des services aux besoins spécifiques des jeunes. En effet, 12 des 17 études recensées traitent de cette dimension, bien que plusieurs n'abordent ce thème qu'en surface. Parmi les leviers importants se retrouve la prise en charge de l'ensemble des besoins des jeunes à risque ou auteurs d'infractions sexuelles (Kor et al., 2023; McKibbin et al., 2024), une intervention multidimensionnelle et concertée (Draugedalen, 2023; Prentice et al., 2017; Youssef et al., 2024), ainsi que l'importance de considérer les contextes dans lesquels ces comportements ont lieu et dans lesquels les jeunes évoluent (Lloyd et al., 2020; Prentice et al., 2017).

Parmi les autres leviers importants nommés, contribuant directement à l'adéquation des services, se trouvent la formation des personnes professionnelles et le soutien qui leur est offert (Draugedalen, 2023; Nixon et al., 2019). Par exemple, dans le cadre d'une recherche sur une communauté de pratique mise en place pour discuter de cas de mineurs auteurs d'infractions sexuelles (Ibrahim, 2021), les intervenants interrogés rapportent une augmentation de leur sentiment de compétence et de leur capacité à bien planifier leur gestion de cas suivant leur participation. Il leur a semblé que les suites à donner dans leur dossier étaient plus claires suivant cette opportunité d'en discuter avec des collègues.

Une barrière rapportée dans deux études concerne les parents, qui peuvent empêcher ou mettre en péril l'alliance développée avec certains jeunes et provoquer de l'attrition dans les services (Balfe et al., 2019). Dans la première étude, les dossiers analysés associent le manque d'implication des parents, leur désir de mettre fin à « l'intrusion » des services dans leur vie le

plus rapidement possible, ainsi que leurs pratiques parentales inadéquates à des résultats plus mitigés concernant l'évolution du niveau de risque de récurrence de ces jeunes.

Une seule étude traite des barrières à l'adéquation dans le contexte de l'intervention auprès de personnes avec un statut d'immigrant ou de réfugié (Fraga Dominguez et al., 2020). Cette barrière a tout de même semblé pertinente dans le contexte actuel. Ces auteurs rapportent que cette clientèle est particulièrement vulnérabilisée. Les craintes d'être déporté, le manque de ressources et le fait que les services d'immigration soient impliqués diminuent la capacité des prestataires de services à offrir une réponse adaptée aux besoins, du point de vue de ces derniers. Il est alors recommandé que les personnes professionnelles soient au minimum bilingues et formées aux défis particuliers du travail auprès de cette clientèle, et que les outils soient adaptés.

Quelques barrières supplémentaires sont discutées. En lien avec les pressions dont font l'objet les personnes qui travaillent auprès des auteurs d'infractions sexuelles, ces dernières rapportent l'impression que leur rôle se limite à amasser des renseignements, ce qui mine leur sentiment d'efficacité en lien avec la réinsertion des usagers (Youssef et al., 2024). Le fait que les équipes ne comptent généralement pas assez d'hommes est aussi perçu comme un défi, dans un contexte où certains jeunes préfèrent se confier et établir des alliances avec des personnes professionnelles de même genre (Nixon et al., 2019). Finalement, l'étude de Weston et Mythen (2023) suggère que des prestataires de services ne se sentent pas suffisamment outillés pour répondre aux besoins des jeunes identifiés comme étant particulièrement à risque, mais qui ne présenteraient pas pour l'instant de comportements sexuels inappropriés. Le risque étant alors purement hypothétique, mais tout de même jugé préoccupant, ils estiment ne pas disposer des ressources et des connaissances pour intervenir.

## **6.7 Leviers et barrières liés à la demande de services**

Les études recensées fournissent très peu de données en lien avec des facteurs qui contribuent (leviers) à la demande de services ou, au contraire, qui y nuisent (barrières) pour des jeunes à risque de comportements sexuels inappropriés ou auteurs d'infraction(s) sexuelle(s).

### ***6.7.1 La capacité à reconnaître ses besoins d'aide et la valeur des services***

La capacité à reconnaître ses besoins renvoie à l'aptitude du jeune à prendre conscience de ses propres difficultés et besoins. Quatre articles retenus abordent cette question (Allnock et Atkinson, 2019; Balfe et al., 2019; Henry, 2020; McKibbin et al., 2024; Prentice et al., 2017). Deux d'entre eux mettent en lumière que, autant du point de vue des usagers que des prestataires de services, les jeunes à risque sont conscients que certaines de leurs pensées et comportements en lien avec la sexualité sont inappropriés (Henry, 2020; McKibbin et al., 2024). Ce constat représente donc un levier majeur qui contribue nécessairement à ce que les jeunes sollicitent eux-mêmes des services ou consentent à participer à des programmes. L'étude de Henry (2020) suggère d'ailleurs que les publicités en ligne visant à attirer les jeunes à risque vers des services misent justement sur les émotions contradictoires qui les habitent. Par exemple, ces publicités pourraient rappeler que la consommation de pornographie juvénile est illégale, tout en insistant sur la confidentialité garantie par les prestataires de services.

Dans le même ordre d'idées, l'analyse de dossiers d'usagers effectuée par Balfe et ses collaborateurs (2019) révèle qu'en dépit d'une absence initiale de réceptivité et de reconnaissance d'un problème chez les jeunes, leur attitude par rapport au traitement tend à évoluer positivement avec le temps. Parmi les raisons notées par les personnes professionnelles pour expliquer ce changement d'attitude figurent les inquiétudes des jeunes face aux

conséquences légales s'ils continuent à présenter des comportements sexuels problématiques. Les personnes professionnelles soulignent également que les jeunes souhaitent généralement comprendre l'origine de leurs difficultés et qu'ils se sentent impuissants et incapables de contrôler seuls leurs pensées. La recherche de Prentice et al. (2017) nuance toutefois cette reconnaissance dans les communautés autochtones. Selon les membres de ces communautés et les professionnels rencontrés, un manque de connaissances empêcherait souvent les personnes de reconnaître la violence agie et subie.

### ***6.7.2 La capacité à trouver et à comprendre les services***

La capacité à trouver et comprendre l'information sur les services varie selon l'environnement culturel et socioéconomique dans lequel évolue le jeune, le soutien dont il dispose et son niveau de littéracie lui permettant de naviguer dans diverses sources d'informations. Trois études traitent de cet aspect, sous l'angle de l'influence négative du réseau ou de la culture. Dans ces études, il est question de la banalisation et de la normalisation de la violence sexuelle comme barrières à la demande de services. Deux des trois études prennent place en milieu scolaire (Allnock et Atkinson, 2019; Lloyd et al., 2020), alors que la troisième concerne plus particulièrement les communautés autochtones (Prentice et al., 2017).

### ***6.7.3 La capacité d'atteindre les services***

La capacité d'atteindre les services, c'est-à-dire la capacité du jeune à s'organiser dans le temps et dans l'espace et des ressources dont il dispose en termes de mobilité et de soutien, n'est pas vraiment abordée dans les études recensées. Dans le cadre de la recherche de Mckibbin et collègues (2024), les experts ont simplement souligné l'importance de soutenir les enseignants

et les proches afin qu'ils puissent aider les jeunes qui présentent des comportements sexuels inappropriés à accéder aux services.

#### **6.7.4 La capacité à défrayer les services**

La capacité à défrayer les coûts directs et indirects des services est aussi traitée dans une seule étude, où elle est identifiée comme barrière (Balfe et al., 2019). L'analyse de dossiers d'utilisateurs effectuée par les auteurs révèle que, dans 8 % des cas (soit environ 9 ou 10 jeunes), le traitement ou le suivi des jeunes présentant des comportements sexuels problématiques a été interrompu en raison des coûts de la prise en charge jugés comme trop élevés. Cette situation est d'autant plus problématique que, dans la plupart de ces cas, les progrès réalisés par les jeunes étaient tout de même considérés comme positifs.

#### **6.7.5 La capacité d'engagement dans les services**

Deux études abordent la capacité d'engagement, c'est-à-dire la participation, la proactivité et l'implication du jeune dans l'ensemble des décisions et actions entourant son utilisation des services. Cette dimension est uniquement traitée comme une barrière dans les articles recensés.

D'abord, la recherche de Balfe et al. (2019), basé sur une analyse de dossiers, fait ressortir certains obstacles pouvant survenir en cours de traitement et diminuer la capacité d'engagement des jeunes. Parmi ces difficultés figurent des symptômes dépressifs et des pensées suicidaires, développées par certains jeunes à mesure qu'ils prennent conscience de leurs gestes, souvent accompagnés d'un sentiment de rejet ou d'abandon par leur famille en raison de ces comportements.

Puis, la recherche de Fraga Dominguez et ses collaborateurs (2020) aborde des différences perçues par une majorité de personnes professionnelles ( $n = 24$ , 60 %) entre les auteurs d'infractions sexuelles qui s'identifient comme Latino-Américains et les autres – différences qui auraient un impact sur la capacité d'engagement des premiers. Parmi les différences notées se trouve la double stigmatisation à laquelle les Latino-Américains auteurs d'infraction sexuelle sont confrontés, liée à la fois à leur délit, mais aussi à leur statut d'immigration. De plus, la crainte d'être déportés influencerait négativement leur capacité à s'impliquer dans les services. Enfin, le manque de connaissances du système légal américain pourrait constituer un autre frein à leur participation active dans leur prise en charge.

## 7. DISCUSSION

Ce rapport visait à documenter les facteurs qui contribuent ou qui nuisent à l'efficacité des pratiques d'intervention psychosociale auprès des jeunes en matière d'exploitation sexuelle et de proxénétisme. L'**objectif général** était de produire deux études de portées distinctes (*scoping review*) afin de documenter les leviers et les barrières qui contribuent ou qui nuisent à une utilisation bénéfique de services psychosociaux par des jeunes (12-18 ans) étant (ou à risque de l'être) i) victimes d'exploitation sexuelle ou ii) impliqués dans des activités de proxénétisme.

Le présent rapport de recherche s'inscrit en continuité avec nos travaux menés dans le cadre d'une précédente action concertée du FRQSC sur les conséquences de l'exploitation sexuelle des filles et des femmes (Lanctôt et al., 2018). Nos travaux avaient alors clairement mis en évidence : i) les besoins multiples et complexes des victimes d'exploitation sexuelle, ii) les nombreux obstacles personnels et sociaux qui complexifient leur processus de sortie du commerce du sexe, iii) la complexité associée au déploiement d'un continuum de services concertés, intégrés et spécialisés, malgré la grande nécessité de tels services, iv) la vive impuissance ressentie par les personnes qui œuvrent auprès des victimes d'exploitation sexuelle et v) l'omniprésence de discours et d'attitudes stigmatisantes à l'endroit de ces victimes (Lanctôt et al., 2018). Ces constats faisaient état de divers obstacles susceptibles de limiter le succès des pratiques d'intervention. Ces obstacles s'inscrivent dans un large écosystème impliquant différentes parties prenantes du réseau de la santé et des services sociaux (l'offre de services), mais aussi dans un vaste processus allant de la capacité des jeunes à reconnaître leurs propres difficultés jusqu'à leur capacité à s'engager véritablement dans une démarche de changement

(la demande de services). Il importe donc de mieux connaître les dispositifs et les conditions à mettre en place pour que les victimes d'exploitation sexuelle puissent accéder à des services qui répondent adéquatement à leurs besoins.

L'état actuel des connaissances sur le succès des pratiques destinées aux victimes d'exploitation sexuelle est encore très embryonnaire (O'Brien et al., 2022), mais des pratiques de prévention et d'intervention commencent à être expérimentées, documentées et évaluées, quoique de façon encore exploratoire (Felner et DuBois, 2017, McDonald et al. 2023; Lanctôt et al., 2023). Concernant précisément les leviers et les barrières liés à l'utilisation des services par des victimes d'exploitation sexuelle, les études ont surtout porté sur les pratiques dispensées dans le milieu hospitalier (Albright et al., 2020; Garg et al. 2020). Ces études soulignent l'importance de considérer différents facteurs, dont ceux qui relèvent de l'organisation des services (le système de santé), des pratiques professionnelles (les prestataires de soins), des capacités des personnes utilisatrices des services (les victimes) et des barrières systémiques (la société). La présente étude apporte une contribution importante en documentant de tels facteurs, mais en ciblant cette fois les pratiques psychosociales dispensées dans des organisations vouées à la jeunesse en difficulté, que ce soit en milieu communautaire ou institutionnel.

Ce rapport de recherche s'inscrit aussi dans la lignée des recommandations issues de la *Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*, qui relève que des efforts de prévention et d'intervention doivent également être déployés auprès des jeunes impliquées dans des activités de proxénétisme ou à risque de s'y impliquer. Alors que des études portent sur les stratégies policières et judiciaires à déployer pour contrer le proxénétisme, celles qui s'attardent

aux pratiques psychosociales à promouvoir pour prévenir l'engagement ou le maintien dans des activités de proxénétisme sont quasi inexistantes (Haney et al., 2020). Il devenait donc impératif d'élargir la portée de notre étude aux jeunes qui s'impliquent ou qui sont à risque de s'impliquer dans des activités de proxénétisme.

Deux études de portée (scoping reviews) ont donc été réalisées en s'appuyant de façon méthodique sur le protocole PRISMA-ScR (Tricco et al., 2018). Une adaptation du modèle de Levesque et al. (2013) a été utilisée comme outil d'analyse. Ce modèle permet de mieux comprendre les facteurs qui favorisent ou non le processus d'utilisation des services au moyen de dimensions qui relèvent à la fois de l'offre et de la demande de services. Selon ce modèle, l'utilisation bénéfique de services correspond à l'aboutissement d'un processus qui nécessite d'abord une capacité d'accéder à des services et qui se matérialise ensuite par la réception de services en adéquation avec ses besoins.

## **7.1 Synthèse des résultats et recommandations – volet victimes**

### ***7.1.1 Nature et étendue des connaissances scientifiques***

Au total, 46 études qualitatives ont été répertoriées. Elles ont été publiées entre les années 2013 et 2023. Une accélération notable des écrits scientifiques s'observe depuis 2019, ce qui reflète une sensibilisation accrue pour la problématique d'exploitation sexuelle. Les études proviennent d'au moins 11 pays différents, dont la majorité des États-Unis ( $n = 23$ ) et du Royaume-Uni ( $n = 10$ ). Les échantillons des études recensées comprennent surtout des personnes professionnelles et, dans une moindre mesure, des jeunes exploités sexuellement et des personnes adultes survivantes (en majorité des filles et des femmes). La place accordée aux

parents des victimes d'exploitation sexuelle au sein des études scientifiques est très marginale, voire quasi inexistante. Les résultats extraits des études portent surtout sur l'organisation et la prestation des services. À ce titre, beaucoup d'études décrivent les expériences vécues par de jeunes victimes d'exploitation sexuelle dans le cadre des services psychosociaux qu'ils ont reçus, que ce soit selon le point de vue de jeunes eux-mêmes, de personnes ayant survécu à l'exploitation sexuelle ou de divers prestataires de services. Cependant, peu d'études abordent les capacités de ces jeunes et de leurs familles à *solliciter* des services et à *naviguer* dans une trajectoire de services. Ces constats nous amènent à proposer deux premières recommandations ciblant les besoins et les défis entourant l'accès et l'engagement dans les services pour les jeunes victimes et leurs parents, plus particulièrement.

---

**RECOMMANDATION 1 :** Mener de nouvelles études pour documenter les perceptions et expériences de parents de jeunes victimes d'exploitation sexuelle au regard des services psychosociaux reçus ou souhaités.

**RECOMMANDATION 2 :** Approfondir les connaissances sur les intentions, les capacités et les motivations des jeunes exploités sexuellement et de leurs parents à s'engager activement dans une démarche pour recevoir des services psychosociaux.

---

Par ailleurs, une quantité importante de résultats, répartis à travers des dimensions propres à l'offre et à la demande de services ainsi qu'au contexte sociétal, émerge de cette synthèse des connaissances. Les dimensions les plus solidement documentées sont celles qui se rapportent aux caractéristiques des milieux d'intervention et des ressources professionnelles susceptibles de favoriser ou d'entraver la réceptivité des jeunes victimes aux services qui leur

sont offerts. Ces dimensions se rattachent à l'environnement dans lequel les services sont dispensés ainsi qu'au savoir-être et au savoir-faire des prestataires de services. Les facteurs organisationnels et les barrières systémiques qui portent atteinte à l'adéquation des services sont également très documentés. Des résultats certes valables, pertinents et éclairants se dégagent des autres dimensions évaluées, mais ceux-ci sont souvent de nature exploratoire, voire anecdotique. Ceci s'explique par le fait que les connaissances actuelles sur les services offerts en matière d'exploitation sexuelle commencent à peine à émerger. Les premières études réalisées dans un domaine de recherche visent habituellement des objectifs plus vastes, pour défricher les connaissances et extraire un portrait global de la problématique, plutôt que de cibler des questions de recherches plus pointues au moyen de devis de recherche plus robustes. Aussi, chaque étude porte sur des objectifs distincts sans référence à un cadre théorique commun. Ces études sont riches pour documenter les points de vue des parties prenantes sur leurs expériences au sein des services, mais elles gagneraient à s'appuyer sur des cadres théoriques éprouvés. Leurs résultats devront être répliqués de façon plus systématique avant de pouvoir en dégager des pratiques prometteuses. Considérant l'augmentation considérable de la recherche menée sur l'exploitation sexuelle au cours des dernières années à l'échelle internationale, ce constat nous amène à formuler une troisième recommandation propre au développement des connaissances scientifiques dans le domaine de l'exploitation sexuelle.

---

**RECOMMANDATION 3** : Soutenir des infrastructures de recherche collectives et concertées sur l'exploitation sexuelle plutôt que la réalisation de projets de recherche uniques et isolés.

---

### ***7.1.2 Principes directeurs qui se dégagent des résultats***

Malgré le caractère exploratoire des études recensées, leur mise en commun permet d'identifier des principes directeurs qui pourront guider la mise en œuvre et la prestation des services psychosociaux destinés aux jeunes victimes d'exploitation sexuelle ou à risque de l'être. À la lumière de l'ensemble des résultats qui ont été extraits des études recensées, des lignes directrices sont proposées et résumées dans les tableaux 7 et 8.

**Tableau 7. Principes directeurs pour soutenir l'offre de services auprès des victimes d'exploitation sexuelle**

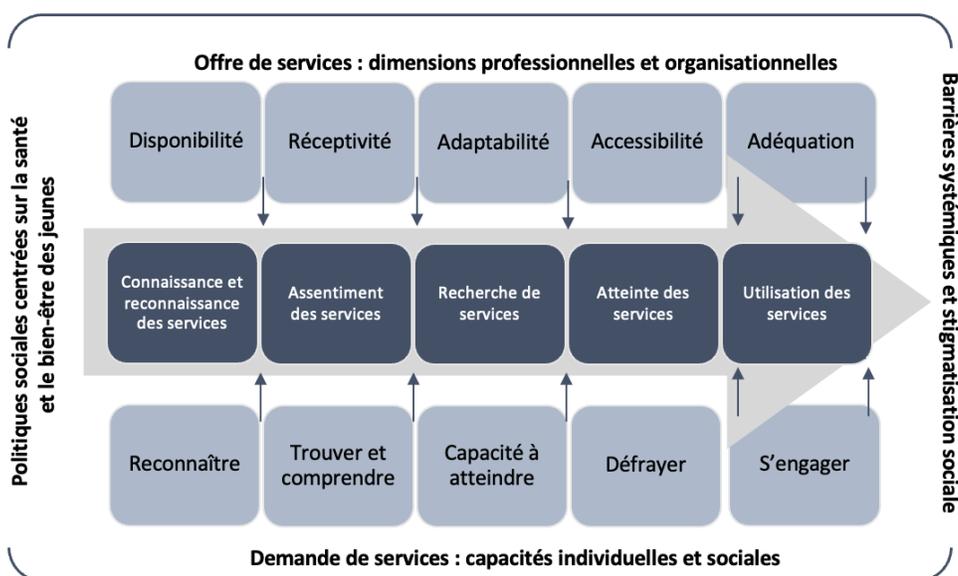
Disponibilité des services	Réceptivité aux services	Adaptabilité des services	Accessibilité des services	Adéquation des structures organisationnelles	Adéquation des approches d'intervention
<p>Partage des coordonnées de divers services tant pour des besoins actuels que futurs.</p> <p>Implantation de services dans des lieux non traditionnels.</p> <p>Promotion des services à travers différents médiums numériques et traditionnels.</p>	<p>Climat respectueux, sain et sécurisant.</p> <p>Capacités d'écoute sans jugement et empathie véritable.</p> <p>Respect du rythme de chaque jeune et de son cheminement.</p> <p>Confidentialité des interventions.</p> <p>Prise de conscience de ses propres croyances ou idées préconçues.</p> <p>Actions orientées vers les solutions, les apprentissages et l'encouragement.</p> <p>Langage accessible et adapté aux jeunes.</p> <p>Identité professionnelle éthiquement engagée.</p>	<p>Régularité et souplesse des interventions dans le temps.</p> <p>Espaces physiques sécuritaires, mais pas trop restrictifs, confidentiels et intimes.</p> <p>Rencontres dans des lieux informels et proximaux.</p> <p>Outils numériques pour la communication et pour la sensibilisation et l'éducation.</p>	<p>Gratuité et assistance pour le transport vers les services.</p> <p>Gratuité des services au-delà des couvertures limitées des assurances.</p>	<p>Conditions pour favoriser le recrutement et la rétention de personnel qualifié.</p> <p>Règles et procédures organisationnelles facilitantes pour des mandats complexes.</p> <p>Ressources destinées à des populations spécifiques à risque d'exclusion sociale.</p> <p>Intégration de pratiques d'autosoins pour les personnes professionnelles.</p> <p>Bonification de la formation initiale et continue des ressources professionnelles.</p> <p>Soutien et formation des parents d'accueil.</p>	<p>Intégration des jeunes dans la prise de décisions.</p> <p>Ateliers psychoéducatifs.</p> <p>Éducation sexuelle.</p> <p>Préparation à la vie autonome.</p> <p>Approche sensible au trauma.</p> <p>Recours à des pairs-aidants.</p> <p>Considération de la spiritualité.</p> <p>Inclusion des parents.</p> <p>Unités spécialisées et continuum de services.</p> <p>Équipes multidisciplinaires.</p> <p>Offre variée de services d'hébergement.</p>

**Tableau 8. Principes directeurs pour soutenir la demande de services des victimes d'exploitation sexuelle**

Reconnaissance des besoins et de la valeur des services	Capacité à trouver et à comprendre	Capacité à atteindre les services	Capacité à défrayer les services	Capacité d'engagement dans les services	Contexte sociétal
<p>Éducation des jeunes aux mythes et réalités de l'exploitation sexuelle et de ses possibles conséquences.</p> <p>Soutien et accompagnement sécurisant des jeunes lors de la divulgation des faits.</p> <p>Exposition à des discours, attitudes et comportements bienveillants et non stigmatisants de la part des institutions et de leur personnel.</p>	<p>Renforcement du réseau de soutien social des jeunes.</p> <p>Réduction des barrières linguistiques et culturelles, notamment pour les jeunes immigrants.</p>	<p>Facilitation des déplacements vers les services.</p>	<p><i>Aucun résultat.</i></p>	<p>Renforcement de l'alliance thérapeutique entre les prestataires de soins et les jeunes.</p> <p>Emphase sur le développement des forces et des capacités.</p> <p>Encadrement des activités de groupe.</p>	<p>Sensibilisation et éducation pour réduire la stigmatisation.</p> <p>Engagement soutenu des décideurs politiques dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.</p> <p>Prestation de services culturellement sensibles.</p>

Les principaux éléments et les recommandations qui s'en dégagent sont exposés ci-dessous. Des recommandations sont formulées en s'appuyant sur les fondements de notre cadre d'analyse qui stipulent que l'accès aux services est le résultat de l'interaction entre, d'une part, les caractéristiques des institutions et du personnel y travaillant (offres de services), et d'autre part, les caractéristiques individuelles et sociales des jeunes et de leur famille (demandes de services). Les recommandations ciblent ainsi les dimensions qui se situent dans la ligne médiane du cadre théorique, soit la (re)connaissance, l'assentiment, la recherche, l'atteinte et l'utilisation des services. Le modèle théorique est répliqué à la figure 6 afin de faciliter l'appropriation de la synthèse des résultats.

**Figure 6. Rappel du modèle théorique sur le processus d'utilisation des services**



La connaissance et la reconnaissance des services : Cette dimension se situe à la jonction de la disponibilité des services (offre) et de la capacité des victimes à reconnaître leurs besoins et la valeur des services (demande). La *disponibilité* exige que les services soient connus et visibles au moyen de mécanismes efficaces et ciblés auprès des jeunes, mais aussi que les

bénéfices possibles de ces services soient promus. *La capacité à reconnaître ses besoins et la valeur des services* renvoie de son côté à l'aptitude du jeune à prendre conscience de ses propres difficultés et besoins et à avoir des attentes positives face aux services de façon à vouloir les solliciter.

Les résultats des études recensées mettent surtout en évidence divers moyens pour faire connaître les services et de les rendre visibles. Ainsi, afin que les jeunes victimes d'exploitation sexuelle accèdent aux services, des stratégies doivent de toute évidence être déployées pour les informer des services disponibles, autant pour leurs besoins actuels que futurs. Or, aucun résultat n'a été recensé quant aux mécanismes à mettre en œuvre afin de promouvoir *la valeur* de ces services et leurs *possibles bienfaits* auprès des jeunes. Des études mettent pourtant en lumière le fait que les jeunes expriment plusieurs craintes quant à la divulgation de leurs situations d'exploitation sexuelle et qu'ils appréhendent d'être jugés ou stigmatisés s'ils sollicitent de l'aide. Encore plus en amont, avant même que les jeunes envisagent solliciter des services, ils doivent reconnaître qu'ils font face à des difficultés et qu'ils ont besoin d'aide et de soutien. À ce titre, des efforts ciblés doivent être déployés pour sensibiliser les jeunes aux mythes et réalités de l'exploitation sexuelle et de ses possibles conséquences, ceci afin qu'ils reconnaissent, le cas échéant, la situation d'exploitation dans laquelle ils se trouvent.

Les initiatives à déployer doivent donc aller bien au-delà de la mise en œuvre de mécanismes opérationnels et informationnels visant la promotion de la disponibilité des services. Ces initiatives doivent impérativement agir en amont, et de façon beaucoup plus fondamentale, pour que les jeunes soient d'abord outillés à reconnaître les situations d'exploitation sexuelle et qu'ils croient en la valeur des services. Ensuite, tel que le suggèrent les études recensées et

considérant l'étendue et la complexité des besoins des victimes d'exploitation sexuelle (Lanctôt et al., 2018), nous recommandons qu'un répertoire ciblant les services psychosociaux spécialisés en matière d'exploitation sexuelle soit conçu et régulièrement mis à jour à travers les différentes régions du Québec sur un site web dédié. Afin de favoriser la consultation et l'utilisation efficiente de ce répertoire par les prestataires de services du réseau de la santé et des services sociaux et de faciliter le partage d'informations aux jeunes dans divers contextes d'intervention, des outils promotionnels (ex. : dépliants, codes QR, publicités/bandeaux numériques) devraient être extraits de ce répertoire national. Enfin, pour valoriser les bienfaits de ces services, des stratégies devraient aussi être déployées afin que des personnes survivantes de l'exploitation sexuelle témoignent d'expériences positives et bénéfiques d'utilisation des services psychosociaux.

---

**RECOMMANDATION 4 :** Poursuivre et structurer les efforts de sensibilisation quant aux mythes et réalités de l'exploitation sexuelle, en particulier auprès des jeunes étant particulièrement à risque.

**RECOMMANDATION 5 :** Concevoir un site web dédié à l'exploitation sexuelle, y intégrer un répertoire national des services psychosociaux spécialisés en matière d'exploitation sexuelle et en extraire des outils promotionnels.

**RECOMMANDATION 6 :** Intégrer des témoignages de personnes survivantes d'exploitation sexuelle pour valoriser la pertinence et les bienfaits d'un recours à des services psychosociaux.

---

L'assentiment des services : cette dimension implique la *réceptivité* aux services (offre), qui renvoie notamment au savoir-être et au savoir-faire des prestataires de services, et à la *capacité des jeunes à trouver et comprendre l'information sur les services* (demande), qui relève

de l'environnement dans lequel évolue le jeune et du soutien dont il dispose pour naviguer dans diverses sources d'informations.

Les résultats recensés portent en grande partie sur la réceptivité des jeunes aux services offerts et révèlent que cette réceptivité repose sur un certain nombre de conditions indispensables, dont : 1) l'instauration d'un climat d'intervention sain, respectueux, accueillant et sécurisant, 2) l'établissement d'une relation de confiance entre le jeune et le personnel à travers une écoute sans jugement et un soutien émotif véritable, 3) le respect du rythme unique de chaque jeune dans son propre cheminement, 4) la gestion efficace de la confidentialité, 5) l'utilisation d'un langage accessible, porteur et non stigmatisant et 6), une éthique professionnelle engagée et réflexive. Bien que ces conditions soient inhérentes à l'essence même de la relation d'aide et de l'éthique professionnelle, de nombreuses récriminations ont été recensées à ces égards par des jeunes et des personnes survivantes dans les diverses études. Les ressources professionnelles reconnaissent aussi leur besoin d'être mieux outillées pour mieux intervenir. L'ensemble de ces résultats réaffirment l'importance de la formation initiale et continue pour que les prestataires de services sachent mesurer la portée des séquelles traumatiques et des enjeux systémiques associés à l'exploitation sexuelle et interviennent de façon sensible et adéquate.

Peu de résultats concernent la capacité des jeunes à trouver et comprendre l'offre de services, d'où la recommandation 2 formulée plus haut.

---

**RECOMMANDATION 7** : Exiger qu'un module de formation sur l'exploitation sexuelle soit intégré dans les programmes de formation de niveau collégial et universitaire pour les disciplines concernées par la relation d'aide auprès des jeunes.

**RECOMMANDATION 8** : Offrir aux prestataires de services qui interviennent directement auprès de jeunes exploités sexuellement une formation continue appuyée à la fois sur les connaissances scientifiques les plus récentes et sur des expertises pratiques reconnues.

---

Recherche et atteinte des services : Pour que les jeunes exploités sexuellement progressent dans leurs trajectoires de services, des conditions gagnantes doivent être mises en place sur le plan de *l'adaptabilité* et de *l'accessibilité* des services, notamment : 1) assistance, au besoin, en matière de transport et proximité des points de services pour assurer l'accessibilité aux services, 2) souplesse et flexibilité des horaires, des lieux et des conditions d'intervention pour faciliter une participation assidue aux interventions, 3) régularité des interventions pour instaurer un sentiment de sécurité et de prévisibilité chez des jeunes dont les relations tendent à être marquées par des ruptures et de la méfiance, 4) accessibilité de services mobiles et de messageries instantanées pour communiquer aisément avec des personnes intervenantes lorsque la situation le requiert. Ces conditions s'inscrivent dans la structure organisationnelle du réseau de la santé et des services sociaux et nécessitent possiblement des refontes majeures. D'ailleurs, plusieurs autres dimensions liées à la structure organisationnelle des services ont été documentées afin d'optimiser l'adéquation des interventions dispensées, et celles-ci concernent en particulier : 5) les difficultés de recrutement et de rétention de personnel qualifié, 6) les contraintes qu'imposent certaines règles et procédures organisationnelles, ainsi que 7) la nécessité de prévenir les traumatismes vicariants chez les prestataires de services qui sont considérablement exposés à la souffrance des jeunes exploités sexuellement. 8) Des services spécialisés et intégrés pour les victimes d'exploitation sexuelle sont aussi revendiqués, dont 9)

des offres adaptées d'hébergement et 10) des services destinés à des populations fortement à risque d'exclusion sociale (ex. : intersection de l'exploitation sexuelle et de la diversité de genre).

Malgré la réelle complexité d'opérer des changements rapides et concrets sur le plan de l'organisation des services à l'échelle du réseau de la santé et des services sociaux et au sein des organisations, il importe de poursuivre des efforts concertés pour offrir des services de qualité aux jeunes exploités sexuellement. Afin que ces principes directeurs puissent se matérialiser dans la pratique, la recommandation suivante est formulée :

---

**RECOMMANDATION 9** : Assurer une représentation d'actrices ou d'acteurs clés de différents secteurs (institutionnels, communautaires, recherche) au sein de comités ministériels et de tables de concertation régionales/nationales pour que la problématique de l'exploitation sexuelle fasse partie intégrante des réflexions et initiatives visant l'amélioration des services destinés à la jeunesse.

---

Utilisation des services : Pour que les services soient utilisés par les jeunes et que ceux-ci s'y engagent véritablement, il appartient d'abord au réseau de la santé et des services sociaux de faire en sorte que 1) les prestataires des services soient qualifiés et compétents, 2) les structures organisationnelles permettent et soutiennent les modalités d'intervention nécessaires et 3) des services spécialisés soient offerts au sein d'un continuum intégré et concerté de soins. Ces dimensions liées à *l'adéquation des services* ont été discutées dans les sections précédentes à titre de barrières à l'offre de services. Ceci montre le caractère prépondérant de ces barrières qui menacent non seulement l'aboutissement du processus, soit l'utilisation des services, mais qui

risquent aussi de faire échouer les étapes primordiales à franchir avant de se rendre à cette finalité, c'est-à-dire celles de l'assentiment, de la recherche et de l'atteinte des services.

Au-delà de l'importance des composantes organisationnelles, une utilisation optimale des services repose aussi sur la pertinence et la qualité des approches et des contenus des interventions dispensées. À ce titre, de nombreuses pistes ont été suggérées dans les études recensées : 1) inclure la voix des jeunes dans les décisions et actions qui les concernent, 2) outiller les jeunes à la vie autonome, 3) animer des activités psychoéducatives, 4) renforcer l'éducation sexuelle, 5) adopter des approches sensibles au trauma, 6) solliciter l'implication de pairs-aidants, 7) inclure les parents dans les interventions et 8) considérer la spiritualité et les traditions dans le contenu et les modalités d'intervention. Outre l'énoncé de ces grandes thématiques, le contenu recensé offrait très peu de détails sur les fondements théoriques, les conditions de mises en œuvre et les effets prometteurs de ces approches d'intervention. Force est de reconnaître aussi, à la lumière de l'étude de portée plus ciblée que notre équipe a récemment réalisée sur les pratiques d'intervention prometteuses pour intervenir auprès des jeunes victimes d'exploitation sexuelle (Lanctôt et al., 2023), que le contenu recensé dans la présente étude au regard des approches et des cibles d'intervention demeure peu approfondi et incomplet, considérant la visée très large du présent mandat de recherche. Il importera de prendre connaissance de ce contenu plus fouillé (Lanctôt et al., 2023) avant d'implanter de nouvelles interventions pour que les pratiques s'appuient sur les interventions les plus prometteuses. Cela est d'autant plus important considérant le fait que les difficultés d'adaptation qui caractérisent les jeunes exploités sexuellement sont susceptibles d'altérer leur *capacité d'engagement* dans les interventions qui leur sont offertes. Les approches et les programmes d'intervention doivent

d'autant plus s'appuyer sur des connaissances relatives aux manifestations du trauma complexe qui permettent de mieux comprendre les diverses altérations du développement cognitif, affectif, identitaire et social des jeunes exploités sexuellement (Lanctôt et al., 2023).

---

**RECOMMANDATION 10 :** Instaurer les conditions nécessaires afin que les interventions destinées aux jeunes exploités sexuellement s'appuient sur des connaissances scientifiques robustes au regard des pratiques prometteuses et des séquelles de l'exploitation sexuelle sur les différentes sphères de développement des jeunes.

---

Contexte sociétal de l'exploitation sexuelle : La présente étude indique que la stigmatisation continue de constituer un enjeu important, non seulement dans les attitudes et croyances de la population générale, mais aussi dans celles des ressources professionnelles. Ce constat réitère une fois de plus l'importance de la formation initiale et continue. Enfin, la présente étude permet d'identifier plusieurs leviers à l'utilisation des services par les jeunes exploités sexuellement, mais aussi plusieurs barrières systémiques susceptibles de les fragiliser. Les études recensées montrent que des voix s'élèvent dans divers pays et juridictions pour revendiquer un engagement soutenu des décideurs politiques dans la lutte contre l'exploitation sexuelle. Cette volonté se transpose également à notre réalité québécoise.

---

**RECOMMANDATION 11 :** Poursuivre et consolider l'engagement soutenu des décideurs politiques dans la lutte contre l'exploitation sexuelle afin que l'ensemble des recommandations émises dans cette étude se matérialisent.

---

## 7.2 Synthèse des résultats et recommandations – volets proxénétisme et délinquance

### sexuelle

#### 7.2.1 Nature et étendue des connaissances scientifiques

Au total, 15 études sur le proxénétisme et 17 études sur l'offre et la demande de services pour les jeunes à risque ou ayant commis des infractions sexuelles ont été repérées. Celles-ci ont été publiées entre 2000 et 2024 et proviennent majoritairement des États-Unis et du Royaume-Uni ( $n = 19$ ). Aucune des études sur le proxénétisme ne traite des leviers et des barrières à l'utilisation des services psychosociaux. Au mieux, celles-ci renseignent sur des obstacles et des facilitateurs potentiels, si de tels services existaient. Ces constats nous amènent à proposer deux recommandations quant aux mesures à mettre en place pour éclaircir notre compréhension du proxénétisme, prévenir l'engagement des jeunes dans de telles activités et soutenir leur désistement.

---

**RECOMMANDATION 12** : Soutenir les organisations et les équipes qui disposent de l'expertise nécessaire afin de favoriser le développement et l'évaluation d'initiatives ciblant les jeunes à risque de proxénétisme.

**RECOMMANDATION 13** : Soutenir les recherches sur le processus d'engagement dans le proxénétisme (motivations, facteurs de risque, contextes d'entrée) et de désistement, du point de vue des jeunes impliqués, en misant sur des devis robustes et réalistes considérant les difficultés à rejoindre cette clientèle.

---

Afin de mieux comprendre et rejoindre ces jeunes, il est impératif que les initiatives psychosociales et les nouvelles recherches évitent de s'appuyer sur des stéréotypes et idées

préconçues, qu'elles considèrent le fait que ces jeunes puissent avoir joué des rôles autres dans les dynamiques d'exploitation sexuelle à titre de victimes ou de clients, et admettent que les jeunes puissent considérer certains aspects positifs dans le fait de devenir proxénètes, que ce soit pour eux-mêmes ou pour les personnes exploitées.

Les textes ciblant la délinquance sexuelle offrent un peu plus de contenu directement pertinent, bien que la diversité des comportements et des clientèles abordés (ex. : propos à caractère sexuel inappropriés, aux agressions sexuelles) rend les généralisations difficiles. Comme pour le volet sur les victimes, les textes retenus traitent davantage de l'offre de services que de la demande de services, et abordent plus souvent des barrières que des leviers. Par ailleurs, si une évaluation de la qualité de ces études avait été effectuée, peu d'entre elles auraient probablement été sélectionnées.

### ***7.2.2 Principes directeurs qui se dégagent des résultats***

Bien que les études recensées sur la délinquance sexuelle fournissent un nombre limité d'éléments pertinents pour répondre à la question de recherche initiale, leur synthèse permet néanmoins de dégager certains principes directeurs pouvant orienter l'élaboration et la mise en œuvre des services psychosociaux destinés à des jeunes à risque de délinquance sexuelle ou auteurs d'infraction sexuelle. Sur la base des résultats extraits de ces études émergentes, quelques lignes directrices ont été formulées et résumées dans les tableaux 9 et 10.

La connaissance et la reconnaissance des services : S'il semble exister quelques initiatives psychosociales pour les jeunes auteurs d'infraction sexuelle, celles-ci sont peu connues. Les personnes professionnelles sont ainsi rarement en mesure de diriger les jeunes vers les bons services. Les comportements sexuels inappropriés semblent souvent tolérés, ou du moins non-

sanctionnés de manière systématique, particulièrement en milieu scolaire, ce qui nuit à la capacité des jeunes à reconnaître leurs problèmes.

L'assentiment des services : cette dimension implique la *réceptivité* aux services (offre), qui renvoie notamment au savoir-être et au savoir-faire des prestataires de services, et à *la capacité des jeunes à trouver et comprendre l'information sur les services* (demande), qui relève de l'environnement dans lequel évolue le jeune et du soutien dont il dispose pour naviguer dans diverses sources d'informations. Le respect de la vie privée et de la confidentialité apparaît particulièrement important, considérant la stigmatisation dont font l'objet les auteurs d'infraction sexuelle, même mineurs. En outre, lorsque de tels comportements sont dévoilés, les jeunes et les familles vivent beaucoup de détresse et d'impuissance. Les personnes professionnelles doivent alors faire preuve de beaucoup de sensibilité, d'empathie et d'ouverture dans le cadre de l'offre de services. Finalement, il faut considérer que les jeunes évoluent parfois dans des réseaux sociaux qui tendent à normaliser et à banaliser la violence sexuelle. Il incombe alors de sensibiliser autant les jeunes que leurs proches.

La recherche et atteinte des services : Il a été mis en évidence qu'il fallait créer des chemins entre les jeunes et les prestataires de services pour que ceux-ci puissent les atteindre. Ces chemins devraient prendre appui sur le numérique (ex. : forums de discussion, capsules vidéo, avatars), être offerts à des endroits que les jeunes sont susceptibles de fréquenter (ex. : sites Internet populaires chez les jeunes) et permettre à ces derniers de demander eux-mêmes des services en toute confidentialité (ex. : formulaire de demande d'aide disponible en ligne).

L'utilisation des services : Il faut soutenir les personnes professionnelles qui travaillent auprès de ces clientèles afin qu'elles se sentent outillées et compétentes, ainsi que pour réduire

les effets négatifs possibles de l'intervention auprès de cette clientèle, comme le trauma secondaire. Il semble aussi important que les équipes disposent de personnel capable de répondre aux besoins de personnes issues de la diversité culturelle et de genre. Le dévoilement de comportements sexuels inappropriés et de délits sexuels est susceptible de provoquer le rejet et l'abandon. Les personnes professionnelles doivent alors surveiller le développement de symptômes dépressifs et d'idéations suicidaires chez la clientèle prise en charge.

Devant la rareté des connaissances disponibles sur les services destinés aux jeunes proxénètes, les études recensées sur les services offerts aux jeunes qui présentent des difficultés liées à des comportements sexuels problématiques ou à la délinquance sexuelle peuvent fournir un certain éclairage. Les recommandations sont toutefois formulées avec précaution puisqu'elles sont construites par « extrapolation », c'est-à-dire en induisant des connaissances relatives à des phénomènes apparentés au proxénétisme, comme le soulignait d'ailleurs Miccio-Fonseca (2017). Néanmoins, des études retenues sur la délinquance sexuelle, quelques recommandations concernant de futurs services pour les jeunes à risque de proxénétisme sont proposées.

---

**RECOMMANDATION 14** : Offrir des services directement dans les milieux ou sur les sites Internet que fréquentent les jeunes, et ce, dans le respect de la confidentialité et de la vie privée des jeunes et de leur famille.

**RECOMMANDATION 15** : Développer des initiatives visant à sensibiliser les proches des jeunes à risque aux dangers et aux conséquences de l'implication dans le proxénétisme.

**RECOMMANDATION 16** : Développer des structures de formation et de soutien pour les personnes intervenantes afin qu'elles connaissent les services, soient capables de limiter l'effet de leurs propres biais sur l'offre de services, ainsi que pour réduire les effets négatifs du travail

auprès de cette clientèle sur leur propre bien-être, comme des communautés de pratique permettant d'échanger sur des cas précis et de solliciter les conseils de collègues.

**RECOMMANDATION 17** : Outiller le personnel du milieu scolaire, qui occupe une position privilégiée pour détecter et référer les jeunes à risque, en identifiant les attitudes et comportements problématiques liés au proxénétisme, en établissant des liens de confiance avec eux et en favorisant des interventions adaptées, non contraignantes et non stigmatisantes.

---

**Tableau 9. Principes directeurs pour soutenir l'offre de services auprès des jeunes à risque de délinquance sexuelle ou auteurs d'infraction sexuelle**

Disponibilité des services	Réceptivité aux services	Adaptabilité des services	Accessibilité des services	Adéquation des structures organisationnelles
<p>Faire venir les services aux jeunes (plutôt qu'espérer que les jeunes se rendent aux services).</p> <p>S'assurer que les critères d'inclusion et d'exclusion des ressources d'aide ne désavantagent pas certaines familles et certains jeunes.</p> <p>S'assurer que les personnes professionnelles qui interviennent en amont d'une prise en charge connaissent les rares services (p. ex. personnel scolaire, intervenants des communautés autochtones).</p>	<p>Reconnaissance de la détresse/sentiment d'impuissance des jeunes et des familles.</p> <p>Respect de la vie privée et de la confidentialité.</p> <p>Prise de conscience de ses propres croyances ou idées préconçues.</p> <p>Reconnaissance du fait que les auteurs d'infraction sexuelle ont souvent d'abord été eux-mêmes victimes d'abus.</p> <p>Prendre soin des personnes intervenantes qui œuvrent auprès de ces jeunes, afin qu'elles puissent prendre soin des jeunes.</p>	<p>Souplesse des interventions dans le temps.</p> <p>Respect du rythme de chaque jeune et de son cheminement.</p> <p>S'adapter aux moyens qu'utilisent les jeunes pour se renseigner (capsules vidéo, avatars, forums de discussion).</p>	<p>Mettre en place des chemins pour favoriser le référencement des jeunes.</p> <p>Publicités en ligne dirigeant vers des services pour faciliter l'accès des jeunes aux services.</p>	<p>Formation et soutien des personnes intervenantes.</p> <p>Représentation de divers sous-groupes parmi les équipes (immigration, premières nations, hommes).</p>

**Tableau 10. Principes directeurs pour soutenir la demande de services de jeunes à risque de délinquance sexuelle ou auteurs d'infraction sexuelle**

Reconnaissance des besoins et de la valeur des services	Capacité à trouver et à comprendre	Capacité à atteindre les services	Capacité à défrayer les services	Capacité d'engagement dans les services
<p>Miser sur la capacité des jeunes à reconnaître que leurs pensées ou leurs comportements sont inappropriés.</p> <p>Soutenir leur besoin de comprendre les sources de ces pensées et de ces comportements (et ainsi, de reprendre le contrôle).</p>	<p>Renforcer la capacité du réseau des jeunes à reconnaître les comportements sexuels inappropriés.</p>	<p><i>Aucun résultat.</i></p>	<p><i>Aucun résultat.</i></p>	<p>Surveiller le développement de symptômes dépressifs et d'idéations suicidaires chez les jeunes pris en charge.</p> <p>Offrir à certains groupes davantage vulnérables (p. ex. personnes immigrantes) les ressources nécessaires à leur engagement, en termes d'interprètes, d'assistance légale et de connaissances.</p>

## Références

Légende : \* = victimes, \*\* = proxénètes, \*\*\* = délinquance sexuelle

- \*Abel, G. et Wahab, S. (2017). “Build a friendship with them” : The discourse of “at-risk” as a barrier to relationship building between young people who trade sex and social workers. *Child & Family Social Work*, 22(4), 1391-1398. <https://doi.org/10.1111/cfs.12357>
- \*Aberdein, C. et Zimmerman, C. (2015). Access to mental health and psychosocial services in Cambodia by survivors of trafficking and exploitation : A qualitative study. *International Journal of Mental Health Systems*, 9(1), 16. <https://doi.org/10.1186/s13033-015-0008-8>
- Albright, K., Greenbaum, J., Edwards, S. A. et Tsai, C. (2020). Systematic review of facilitators of, barriers to, and recommendations for healthcare services for child survivors of human trafficking globally. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104289. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104289>
- \*\*\*Allnock, D. et Atkinson, R. (2019). ‘snitches get stitches’ : School-specific barriers to victim disclosure and peer reporting of sexual harm committed by young people in school contexts. *Child Abuse and Neglect*, 89, 7-17. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2018.12.025>
- \*\*Anderson, P. M., Coyle, K. K., Johnson, A. et Denner, J. (2014). An exploratory study of adolescent pimping relationships. *Journal of Primary Prevention*, 35(2), 113-117. <https://doi.org/10.1007/s10935-014-0338-3>
- \*Aussems, K., Muntinga, M., Addink, A. et Dedding, C. (2020). “Call us by our name” : Quality of care and wellbeing from the perspective of girls in residential care facilities who are commercially and sexually exploited by “loverboys”. *Children and Youth Services Review*, 116, 105213. <https://doi.org/10.1016/j.chilyouth.2020.105213>
- \*\*\*Balfe, M., Hackett, S., Masson, H. et Phillips, J. (2019). Experiences of Young People with Harmful Sexual Behaviors in Services : A Qualitative Study. *Journal of Child Sexual Abuse*, 28(6), 649-666. <https://doi.org/10.1080/10538712.2019.1573390>
- \*Barnert, E., Kelly, M., Godoy, S., Abrams, L. S. et Bath, E. (2020). Behavioral health treatment “Buy-in” among adolescent females with histories of commercial sexual exploitation. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104042. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104042>
- Barrick, K., Sharkey, T. C., Maass, K. L., Song, Y. et Martin, L. (2024). Expanding our understanding of traffickers and their operations: A review of the literature and path forward. *Trauma, Violence, & Abuse*, 25(3), 2348-2362. <https://doi.org/10.1177/15248380231210937>

- \*\*\*Barros, A. J. S., Teche, S. P., Padoan, C., Laskoski, P., Hauck, S. et Eizirik, C. L. (2020). Countertransference, defense mechanisms, and vicarious trauma in work with sexual offenders. *Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 48(3), 302-314. <https://doi.org/10.29158/JAAPL.003925-20>
- \*Barrow, J. F., Combes, H. A. et Rathbone, L. (2021). 'Using Q-methodology to explore what is valued from child sexual exploitation services : The Importance of safety'. *Journal of Child Sexual Abuse*, 30(6), 746-763. <https://doi.org/10.1080/10538712.2021.1894294>
- \*Bath, E. P., Godoy, S. M., Perris, G. E., Morris, T. C., Hayes, M. D., Bagot, K., Barnert, E. et Tolou-Shams, M. (2021). Perspectives of girls and young women affected by commercial sexual exploitation : mHealth as a tool to increase engagement in care. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 32(2), 128-147.
- Blanchette, T. G. et da Silva, A. P. (2017). Sympathy for the Devil: Pimps, Agents, and Third Parties Involved in the Sale of Sex in Rio de Janeiro. Dans A. Horning et A. Marcus (dir.), *Third Party Sex Work and Pimps in the Age of Anti-trafficking* (p.15-47). Springer International Publishing.
- Bounds, D., Julion, W. A. et Delaney, K. R. (2015). Commercial sexual exploitation of children and state child welfare systems. *Policy, Politics, & Nursing Practice*, 16(1-2), 17-26. <https://doi.org/10.1177/1527154415583124>
- \*Bounds, D. T., Otwell, C. H., Melendez, A., Karnik, N. S. et Julion, W. A. (2020). Adapting a family intervention to reduce risk factors for sexual exploitation. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 14(1), 8. <https://doi.org/10.1186/s13034-020-00314-w>
- Bruckert, C. et Parent, C. (2018). *Getting past "the pimp" : Management in the sex industry*. University of Toronto Press.
- \*Bruhns, M. E., del Prado, A., Slezakova, J., Lapinski, A. J., Li, T. et Pizer, B. (2018). Survivors' perspectives on recovery from commercial sexual exploitation beginning in childhood. *The Counseling Psychologist*, 46(4), 413-455. <https://doi.org/10.1177/0011000018777544>
- Büschi, E. (2014). Sex work and violence : Focusing on managers in the indoor sex industry. *Sexualities*, 17(5-6), 724-741. <https://doi.org/10.1177/1363460714531271>
- Bush, P. L. et Boisvert, I. (2017). *Vers un système d'accès aux services de proximité cohérent et intégré* (p. 60). INESSS.
- \*Chang, J., Blair, R., Tran, M., Meckes, S., Jun, A., Girguis, S. et Putman, K. (2020). Perspective of Cambodian (Khmer) youth victims of sex trafficking on trauma symptomology and healing : A qualitative study. *Journal of Ethnographic & Qualitative Research*, 15, 17-33.
- \*Choi, K. R., Beck, D. C., Khan, M. A., Bell, S. A., Beza, L. et Munro-Kramer, M. L. (2020). A qualitative needs assessment of human trafficking in Ethiopia : Recommendations for a comprehensive, coordinated response. *International Journal for Equity in Health*, 19(1), 37. <https://doi.org/10.1186/s12939-020-1154-4>

- Cimino, A. N. (2019). Uncovering intentions to exit prostitution : Findings from a qualitative study. *Victims & Offenders*, 14(5), 606–624. <https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1628144>
- Cole, J., Sprang, G., Lee, R. et Cohen, J. (2016). The trauma of commercial sexual exploitation of youth : A comparison of cse victims to sexual abuse victims in a clinical sample. *Journal of Interpersonal Violence*, 31(1), 122-146. <https://doi.org/10.1177/0886260514555133>
- \*Corbett, A. (2018). The voices of survivors : An exploration of the contributing factors that assisted with exiting from commercial sexual exploitation in childhood. *Children and Youth Services Review*, 85, 91-98. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.12.009>
- \*Cordisco Tsai, L., Lim, V. et Nhanh, C. (2020). Perspectives of survivors of human trafficking and sexual exploitation on their relationships with shelter staff : Findings from a longitudinal study in Cambodia. *The British Journal of Social Work*, 50(1), 176-194. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcz128>
- \*Cordisco Tsai, L., Lim, V. et Nhanh, C. (2022). Perspectives of boys on their experiences in human trafficking shelter programming in Cambodia. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 32(1), 17-32. <https://doi.org/10.1080/10911359.2020.1845902>
- Cu, A., Meister, S., Lefebvre, B. et Ridde, V. (2021). Assessing healthcare access using the Levesque’s conceptual framework– a scoping review. *International Journal for Equity in Health*, 20(1), 116. <https://doi.org/10.1186/s12939-021-01416-3>
- Dank, M., Khan, B., Jay, J., Downey, C. P. M., Mayer, D., Owens, C. et Yu, L. (2014). *Estimating the size and structure of the underground commercial sex economy in eight major us cities*. The Urban Institute. <https://voiceofsandiego.org/wp-content/uploads/2014/03/Urban-Institute-Underground-Commercial-Sex-Economy.pdf>
- \*Dierkhising, C. B., Walker Brown, K., Ackerman-Brimberg, M. et Newcombe, A. (2020). Recommendations to improve out of home care from youth who have experienced commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 116, 105263. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105263>
- \*Domoney, J., Howard, L. M., Abas, M., Broadbent, M. et Oram, S. (2015). Mental health service responses to human trafficking : A qualitative study of professionals’ experiences of providing care. *BMC Psychiatry*, 15(1), 289. <https://doi.org/10.1186/s12888-015-0679-3>
- \*\*\*Draugedalen, K. (2023). Supporting teachers in safeguarding against harmful sexual behaviour : Service providers’ perspectives on transformative practices. *London Review of Education*, 21(1). <https://doi.org/10.14324/LRE.21.1.04>
- \*Ducak, D., Narasimhan, S., Ripkey, C. E. et Evans, D. P. (2022). Perspectives of stakeholders working to end the commercial sexual exploitation of children in Atlanta, Georgia. *Violence and Gender*, 9(2), 73-79. <https://doi.org/10.1089/vio.2021.0048>

- \*Duncan, A. C. et DeHart, D. (2019). Provider perspectives on sex trafficking : Victim pathways, service needs, & blurred boundaries. *Victims & Offenders*, 14(4), 510-531. <https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1595241>
- Farmer, A. et Horowitz, A. W. (2013). Prostitutes, pimps, and brothels : Intermediaries, information, and market structure in prostitution markets. *Southern Economic Journal*, 79(3), 513-528. <https://doi.org/10.4284/0038-4038-2011.153>
- \*Farr, J., Edbrooke-Childs, J., Town, R., Pietkiewicz, D., Young, I. et Stapley, E. (2021). Counseling for young people and families affected by child sexual exploitation and abuse : A qualitative investigation of the perspective of young people, parents, and professionals. *Journal of Child Sexual Abuse*, 30(1), 102-123. <https://doi.org/10.1080/10538712.2020.1848959>
- Farrell, A. et Pfeffer, R. (2014). Policing human trafficking : Cultural blinders and organizational barriers. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 653(1), 46-64. <https://doi.org/10.1177/0002716213515835>
- Felner, J. K. et DuBois, D. L. (2017). Addressing the commercial sexual exploitation of children and youth : A systematic review of program and policy evaluations. *Journal of Child & Adolescent Trauma*, 10(2), 187-201. <https://doi.org/10.1007/s40653-016-0103-2>
- \*\*\*Ferraz Ignacio, C., Araújo, D., Ruge, E., Cerdeira, L., Cosmelli, L., Page, V., Cislighi, B., Lauro, G. et Buller, A. M. (2020). Community perceptions of transactional sex with children and adolescent girls, a qualitative study in favelas of Rio de Janeiro. *Global Public Health*, 15(3), 424-437. <https://doi.org/10.1080/17441692.2019.1685559>
- \*\*\*Fraga Dominguez, S., Jeglic, E. L., Gonzalez, K. et Escobar, D. (2020). An exploration of service providers' experiences with latinos convicted of a sex offense. *Sexual Abuse*, 32(7), 755-777. <https://doi.org/10.1177/1079063219852950>
- \*Franklin, A. et Smeaton, E. (2017). Recognising and responding to young people with learning disabilities who experience, or are at risk of, child sexual exploitation in the UK. *Children and Youth Services Review*, 73, 474-481. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.11.009>
- \*Frost, N. (2019). Providing support and therapy for victims and survivors of child sexual exploitation. *Journal of Public Mental Health*, 18(1), 38-45. <https://doi.org/10.1108/JPMH-07-2018-0051>
- Gallardo, K. R., Santa Maria, D., Narendorf, S., Markham, C. M., Swartz, M. D. et Batiste, C. M. (2020). Access to healthcare among youth experiencing homelessness : Perspectives from healthcare and social service providers. *Children and Youth Services Review*, 115, 105094. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105094>
- Garg, A., Panda, P., Neudecker, M. et Lee, S. (2020). Barriers to the access and utilization of healthcare for trafficked youth : A systematic review. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104137. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104137>

- \*Gerassi, L. B. et Pederson, A. C. (2022). Social service providers' knowledge of and practice with LGBTQ+ people at risk of sex trafficking. *Social Work Research*, 46(2), 101-114. <https://doi.org/10.1093/swr/svac001>
- \*Gilligan, P. (2016). Turning it around : What do young women say helps them to move on from child sexual exploitation ? *Child Abuse Review*, 25(2), 115-127. <https://doi.org/10.1002/car.2373>
- Goicolea, I., Carson, D., San Sebastian, M., Christianson, M., Wiklund, M. et Hurtig, A.-K. (2018). Health care access for rural youth on equal terms ? A mixed methods study protocol in northern Sweden. *International Journal for Equity in Health*, 17(1), 6. <https://doi.org/10.1186/s12939-018-0718-z>
- Gouvernement du Québec. (2024). À propos de l'exploitation sexuelle. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/exploitation-sexuelle/definition-exploitation-sexuelle>
- \*Groton, D. et Gomory, T. (2021). Improving housing services for youth survivors of sexual exploitation : An exploratory study. *National Youth Advocacy and Resilience Journal*, 4(2), 44-64. <https://doi.org/10.20429/nyarj.2021.040204>
- Haney, K., LeBeau, K., Bodner, S., Czizik, A., Young, M. E. et Hart, M. (2020). Sex trafficking in the United States : A scoping review. *Journal of Evidence-Based Social Work*, 17(6), 714-748. <https://doi.org/10.1080/26408066.2020.1765934>
- \*\*Hannem, S. et Bruckert, C. (2017). "I'm not a pimp, but i play one on TV" : The moral career and identity negotiations of third parties in the sex industry. *Deviant Behavior*, 38(7), 824-836. <https://doi.org/10.1080/01639625.2016.1197700>
- \*\*\*Henry, C. (2020). Designing effective digital advertisements to prevent online consumption of child sexual exploitation material. *Journal of Child Sexual Abuse*, 29(8), 877-899. <https://doi.org/10.1080/10538712.2020.1841354>
- Hickle, K. et Roe-Sepowitz, D. (2018). Adversity and intervention needs among girls in residential care with experiences of commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 93, 17-23. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.06.043>
- \*Hill, L. et Diaz, C. (2021). An exploration of how gender stereotypes influence how practitioners identify and respond to victims (or those at risk) of child sexual exploitation. *Child & Family Social Work*, 26(4), 642-651. <https://doi.org/10.1111/cfs.12845>
- \*\*Horning, A., Thompson, L. et Thomas, C. (2019). Harlem pimps' reflections on quitting : External and internal reasons. *Victims and Offenders*, 14(5), 561-586. <https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1628147>
- Horning, A., Thomas, C., Marcus, A. et Sriken, J. (2020). Risky Business: Harlem Pimps' Work Decisions and Economic Returns. *Deviant Behavior*, 41(2), 160-185. <https://doi.org/10.1080/01639625.2018.1556863>

- \*\*Horning, A. et Stalans, L. J. (2022). Oblivious 'sex traffickers' : Challenging stereotypes and the fairness of US trafficking laws. *Anti-Trafficking Review*, 2022(18), 67-86.  
<https://doi.org/10.14197/atr.201222185>
- \*\*\*Horning, A., Poirier, M. et Jordenö, S. (2023). Intergenerational pathways into family sex market facilitation. *Victims and Offenders*.  
<https://doi.org/10.1080/15564886.2023.2199735>
- \*Holger-Ambrose, B., Langmade, C., Edinburgh, L. D. et Saewyc, E. (2013). The illusions and juxtapositions of commercial sexual exploitation among youth : Identifying effective street-outreach strategies. *Journal of Child Sexual Abuse*, 22(3), 326-340.  
<https://doi.org/10.1080/10538712.2013.737443>
- \*Hurst, T. E. (2021). Prevention of child sexual exploitation : Insights from adult survivors. *Journal of Interpersonal Violence*, 36(13-14), NP7350-NP7372.  
<https://doi.org/10.1177/0886260519825881>
- \*\*\*Ibrahim, J. (2021). An innovative multi-agency consultation model for harmful sexual behaviour displayed by children and young people : Practice paper. *Journal of Sexual Aggression*, 27(2), 204-218. <https://doi.org/10.1080/13552600.2020.1845832>
- \*Kahan, D., Lamanna, D., Rajakulendran, T., Noble, A. et Stergiopoulos, V. (2020). Implementing a trauma-informed intervention for homeless female survivors of gender-based violence : Lessons learned in a large Canadian urban centre. *Health & Social Care in the Community*, 28(3), 823-832. <https://doi.org/10.1111/hsc.12913>
- \*\*Karandikar, S. et Próspero, M. (2010). From client to pimp : Male violence against female sex workers. *Journal of Interpersonal Violence*, 25(2), 257-273.  
<https://doi.org/10.1177/0886260509334393>
- \*Kwhali, J., Martin, L., Brady, G. et Brown, S. J. (2016). Child sexual abuse and exploitation : Knowledge, confidence and training within a contemporary UK social work practice and policy context. *The British Journal of Social Work*, 46(8), 2208-2226.  
<https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw154>
- \*\*\*Kor, K., Hanley, N., Fabrianesi, B., Simpson, H., Finlay, S. M., Spangaro, J., Allan, J. et Payne, J. (2023). Engaging young people and their caregivers in support services following harmful sexual behaviors : Qualitative analysis. *Child Abuse and Neglect*, 139.  
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2023.106128>
- Kourgiantakis, T., Markoulakis, R., Hussain, A., Lee, E., Ashcroft, R., Williams, C., Lau, C., Goldstein, A. L., Kodeeswaran, S. et Levitt, A. (2022). Navigating inequities in the delivery of youth mental health care during the COVID-19 pandemic : Perspectives of youth, families, and service providers. *Canadian Journal of Public Health*, 113(6), 806-816.  
<https://doi.org/10.17269/s41997-022-00670-4>
- Laird, J. J., Klettke, B., Hall, K., Clancy, E. et Hallford, D. (2020). Demographic and psychosocial factors associated with child sexual exploitation : A systematic review and meta-analysis.

*JAMA Network Open*, 3(9), e2017682.

<https://doi.org/10.1001/jamanetworkopen.2020.17682>

Lanctôt, N., Couture, S., Laurier, C., Lemieux, A., M.-Tremblay, L. et Turcotte, M. (2018). *La face cachée de la prostitution : Une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Fond de recherche Québécois – Société et Culture.

Lanctôt, N., Turcotte, M., Pascuzzo, K., Collin-Vezina, D. et Laurier, C. (2021). commercial sexual exploitation, stigma, and trauma : A detrimental trio for an altered sense of self. *Journal of Child Sexual Abuse*, 30(6), 703-721. <https://doi.org/10.1080/10538712.2021.1970679>

Lanctôt, N., Couture, S., Pascuzzo, K., Villeneuve, M.-P. et Perrin-Plouffe, R. (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : Une étude de portée*. <https://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/21231>

\*Lefevre, M., Hickie, K., Luckock, B. et Ruch, G. (2017). Building trust with children and young people at risk of child sexual exploitation : The professional challenge. *The British Journal of Social Work*, 47(8), 2456-2473. <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcw181>

Levesque, J.-F., Harris, M. F. et Russell, G. (2013). Patient-centred access to health care : Conceptualising access at the interface of health systems and populations. *International Journal for Equity in Health*, 12(1), 18. <https://doi.org/10.1186/1475-9276-12-18>

\*\*\*Lloyd, J., Walker, J. et Firmin, C. (2020). Keeping children safe ? Advancing social care assessments to address harmful sexual behaviour in schools. *Child & Family Social Work*, 25(4), 751-760. <https://doi.org/10.1111/cfs.12751>

Love, D. A., Fukushima, A. I., Rogers, T. N., Petersen, E., Brooks, E. et Rogers, C. R. (2023). Challenges to reintegration : A qualitative intrinsic case-study of convicted female sex traffickers. *Feminist Criminology*, 18(1), 24-44. <https://doi.org/10.1177/15570851211045042>

Lovejoy, C., Fitzgerald, L. et Mutch, A. (2023). Understanding access to healthcare for gender diverse young people : A critical review of the literature. *Culture, Health & Sexuality*, 25(1), 18-32. <https://doi.org/10.1080/13691058.2021.2017486>

\*Macias-Konstantopoulos, W., Ahn, R., Alpert, E. J., Cafferty, E., McGahan, A., Williams, T. P., Castor, J. P., Wolferstan, N., Purcell, G. et Burke, T. F. (2013). An international comparative public health analysis of sex trafficking of women and girls in eight cities : Achieving a more effective health sector response. *Journal of Urban Health*, 90(6), 1194-1204. <https://doi.org/10.1007/s11524-013-9837-4>

\*\*Marcus, A., Horning, A., Curtis, R., Sanson, J. et Thompson, E. (2014). Conflict and agency among sex workers and pimps : A closer look at domestic minor sex trafficking. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 653(1), 225-246. <https://doi.org/10.1177/0002716214521993>

- Marcus, A., Sanson, J., Horning, A., Thompson, E. et Curtis, R. (2016). Pimping and profitability: Testing the economics of trafficking in street sex markets in Atlantic City, New Jersey. *Sociological Perspectives*, 59(1), 46-65. <https://doi.org/10.1177/0731121416628552>
- \*Mariaca Pacheco, E. L., Buenaventura, A. E. et Miles, G. M. (2023). “She was willing to send me there” : Intrafamilial child sexual abuse, exploitation and trafficking of boys. *Child Abuse & Neglect*, 142, 105849. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105849>
- Matthews, R., Easton, H., Young, L. et Bindel, J. (2014). *Exiting prostitution : A study in female desistance*. Springer.
- \*\*McBride, B., Shannon, K., Murphy, A., Wu, S., Erickson, M., Goldenberg, S. M. et Krüsi, A. (2021). Harms of third party criminalisation under end-demand legislation : Undermining sex workers’ safety and rights. *Culture, Health and Sexuality*, 23(9), 1165-1181. <https://doi.org/10.1080/13691058.2020.1767305>
- McDonald, K. P., Fisher, R. et Connolly, J. (2023). Building a specialized model of care for youth involved in sex trafficking in child welfare : A systematic review and interviews with experts-by-experience. *Child Abuse & Neglect*, 135, 105987. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105987>
- \*McKibbin, G. et Humphreys, C. (2019). The perceptions of australian workers about caring for sexually exploited children in residential care. *Child Abuse Review*, 28(6), 418-430. <https://doi.org/10.1002/car.2564>
- \*\*\*McKibbin, G., Tyler, M., Gallois, E., Spiteri-Staines, A., Humphreys, C. et Green, J. (2024). “Frantic online searches for help” : Design considerations for an online early intervention service addressing harmful sexual behaviour. *Journal of Sexual Aggression*, 30(2), 246-258. <https://doi.org/10.1080/13552600.2022.2102682>
- \*\*Merodio, G., Duque, E. et Axt Peña, J. C. (2020). They are not romeo pimps, they are traffickers : Overcoming the socially dominant discourse to prevent the sex trafficking of youth. *Qualitative Inquiry*, 26(8-9), 1010-1018. <https://doi.org/10.1177/1077800420938881>
- \*\*Miccio-Fonseca, L. C. (2017). Juvenile female sex traffickers. *Aggression and Violent Behavior*, 35, 26-32. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.06.001>
- \*\*Morselli, C. et Savoie-Gargiso, I. (2014). Coercion, control, and cooperation in a prostitution ring. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 653(1), 247-265. <https://doi.org/10.1177/0002716214521995>
- \*Nichols, A. J., Gerassi, L. B., Gilbert, K. et Taylor, E. (2022). Provider challenges in responding to re-trafficking of juvenile justice-involved domestic minor sex trafficking survivors. *Child Abuse & Neglect*, 126, 105521. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2022.105521>
- \*\*\*Nixon, C., Elliott, L. et Henderson, M. (2019). Providing sex and relationships education for looked-after children : A qualitative exploration of how personal and institutional factors

- promote or limit the experience of role ambiguity, conflict and overload among caregivers. *BMJ Open*, 9(4). <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2018-025075>
- \*Nodzinski, M. et Davis, J. (2023). Frontline support services for boys who have experienced child sexual exploitation : A thematic review of survey data from seven countries. *Child Abuse & Neglect*, 142, 106077. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2023.106077>
- \*\*\*O'Brien, R. B. (2016). Intersectionality and adolescent domestic violence and abuse : Addressing "classed sexism" and improving service provision. *International Journal of Human Rights in Healthcare*, 9(3), 161-173. <https://doi.org/10.1108/IJHRH-08-2015-0026>
- O'Brien, J. E., White, K. et Rizo, C. F. (2017). Domestic minor sex trafficking among child welfare-involved youth : An exploratory study of correlates. *Child Maltreatment*, 22(3), 265-274. <https://doi.org/10.1177/1077559517709995>
- \*O'Brien, J. E., Jordan, B., Honeycutt, N., Wilsnack, C. et Davison, C. (2019). "It's all about breaking down those barriers..." : Exploring survivors' perspectives on services and treatment needs following commercial sexual exploitation during childhood. *Journal of Evidence-Based Social Work*, 16(2), 160-177. <https://doi.org/10.1080/23761407.2019.1572560>
- O'Brien, J., Finkelhor, D. et Jones, L. (2022). Improving services for youth survivors of commercial sexual exploitation : Insights from interventions with other high-risk youth. *Children and Youth Services Review*, 132, 106313. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106313>
- \*O'Brien, J. E., Jones, L. M. et Mitchell, K. J. (2023). "Flexibility and consistency" : Qualitative insights on valuable skills for providers working with survivors of child sex trafficking. *Journal of Evidence-Based Social Work*, 20(3), 444-459. <https://doi.org/10.1080/26408066.2023.2169597>
- \*Ortega-Senet, M. B., Gómez Fernández, V. et Tierney, E. M. (2022). Critical knots, tensions, and daily resistances in the work against commercial sexual exploitation of children : A reflection from Chilean practitioners. *International Social Work*, 65(1), 98-112. <https://doi.org/10.1177/0020872819899434>
- \*\*\*Prentice, K., Blair, B. et O'Mullan, C. (2017). Sexual and family violence : Overcoming barriers to service access for aboriginal and torres strait islander clients. *Australian Social Work*, 70(2), 241-252. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2016.1187184>
- \*Rafferty, Y. (2016). Challenges to the rapid identification of children who have been trafficked for commercial sexual exploitation. *Child Abuse & Neglect*, 52, 158-168. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.11.015>
- \*Rafferty, Y. (2018). Mental health services as a vital component of psychosocial recovery for victims of child trafficking for commercial sexual exploitation. *American Journal of Orthopsychiatry*, 88(3), 249-260. <https://doi.org/10.1037/ort0000268>

- \*Rajaram, S. S. et Tidball, S. (2018). Survivors' voices—complex needs of sex trafficking survivors in the Midwest. *Behavioral Medicine*, 44(3), 189-198.  
<https://doi.org/10.1080/08964289.2017.1399101>
- Reid, J. (2012). *A Girl's Path to Prostitution : Linking Caregiver Adversity to Child Susceptibility*. LFB Scholarly Publishing. [https://digitalcommons.usf.edu/fac\\_publications/208](https://digitalcommons.usf.edu/fac_publications/208)
- Reid, J. A. (2018). System failure ! Is the department of children and families facilitating sex trafficking of foster girls ? Dans A. Nichols, T. Edmond et E. Heil (dir.), *Social work practice with survivors of sex trafficking and commercial sexual exploitation* (p.296-315). Columbia University Press. <https://doi.org/10.7312/nich18092-015>
- Reid, J. A. et Piquero, A. R. (2014). On the relationships between commercial sexual exploitation/prostitution, substance dependency, and delinquency in youthful offenders. *Child Maltreatment*, 19(3-4), 247-260. <https://doi.org/10.1177/1077559514539752>
- \*Roache, M. et McSherry, D. (2021). Understanding and addressing child sexual exploitation (CSE) in residential care in Northern Ireland using a qualitative case study design : The residential social care worker perspective. *Child Abuse & Neglect*, 122, 105329.  
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2021.105329>
- \*Robitz, R., Ulloa, E. C., Salazar, M. et Ulibarri, M. D. (2020). Mental health service needs of commercially sexually exploited youth : Voices of survivors and stakeholders. *Violence and Victims*, 35(3), 354-362. <https://doi.org/10.1891/VV-D-18-00213>
- \*\*Roe-Sepowitz, D. E., Gallagher, J., Risinger, M. et Hickie, K. (2015). The sexual exploitation of girls in the united states : The role of female pimps. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(16), 2814-2830. <https://doi.org/10.1177/0886260514554292>
- Roe-Sepowitz, D. (2019). A six-year analysis of sex traffickers of minors : Exploring characteristics and sex trafficking patterns. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 29(5), 608-629. <https://doi.org/10.1080/10911359.2019.1575315>
- Savona, E. U., Giommoni, L. et Mancuso, M. (2013). Human trafficking for sexual exploitation in Italy. Dans B. Leclerc et R. Wortley (dir.), *Cognition and crime* (p.140-163). Routledge.
- \*Sahl, S., Pontoriero, M. I., Hill, C. et Knoepke, C. E. (2021). Stakeholder perspectives on the implementation of shared decision making to empower youth who have experienced commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 122, 105894.  
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105894>
- Secrétariat à la condition féminine (2016). *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Québec, Québec : Secrétariat à la condition féminine.
- Shaw, J. A., Lewis, J. E., Chitiva, H. A. et Pangilinan, A. R. (2017). Adolescent victims of commercial sexual exploitation versus sexually abused adolescents. *The Journal of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 45(3).

- Shepp, V., O'Callaghan, E., Kirkner, A., Lorenz, K. et Ullman, S. (2020). Sexual assault survivors who exchange sex : Identity, stigma, and informal responses from support providers. *Affilia*, 35(1), 105-128. <https://doi.org/10.1177/0886109919866161>
- \*\*Stalans, L. J. et Finn, M. A. (2019a). Defining and predicting pimps' coerciveness toward sex workers : Socialization processes. *Journal of Interpersonal Violence*, 34(21-22), 4498-4521. <https://doi.org/10.1177/0886260516675919>
- \*\*Stalans, L. J. et Finn, M. A. (2019b). Self-narratives of persistent pimps and those anticipating desistance : Emotions, conventional work, and moral profitability calculus. *Victims and Offenders*, 14(5), 647-669. <https://doi.org/10.1080/15564886.2019.1628148>
- Tricco, A. C., Lillie, E., Zarin, W., O'Brien, K. K., Colquhoun, H., Levac, D., Moher, D., Peters, M. D. J., Horsley, T., Weeks, L., Hempel, S., Akl, E. A., Chang, C., McGowan, J., Stewart, L., Hartling, L., Aldcroft, A., Wilson, M. G., Garritty, C., ... Straus, S. E. (2018). PRISMA Extension for Scoping Reviews (PRISMA-ScR) : Checklist and Explanation. *Annals of Internal Medicine*, 169(7), 467-473. <https://doi.org/10.7326/M18-0850>
- \*Valdovinos, M. G., Thomas, R. L., Tredinnick, L. N. et Reyes, M. V. (2020). Human trafficking efforts to protect connecticut's vulnerable children and youth : Incorporating the voices of community practitioners. *Violence and Victims*, 35(3), 382-399. <https://doi.org/10.1891/VV-D-19-00075>
- \*\*van San, M. et Bovenkerk, F. (2013). Secret seducers : True tales of pimps in the red light district of Amsterdam. *Crime, Law and Social Change*, 60(1), 67-80. <https://doi.org/10.1007/s10611-013-9436-z>
- \*Vollinger, L. et Campbell, R. (2022). Youth service provision and coordination among members of a regional human trafficking task force. *Journal of Interpersonal Violence*, 37(7-8), NP5669-NP5692. <https://doi.org/10.1177/0886260520961868>
- Werlen, L., Gjukaj, D., Mohler-Kuo, M. et Puhan, M. A. (2020). Interventions to improve children's access to mental health care : A systematic review and meta-analysis. *Epidemiology and Psychiatric Sciences*, 29, e58. <https://doi.org/10.1017/S2045796019000544>
- \*West, A. et Loeffler, D. (2015). Understanding victim resistance : An exploratory study of the experiences of service providers working with victims of child trafficking. *Journal of Applied Research on Children: Informing Policy for Children at Risk*, 6(1). <https://doi.org/10.58464/2155-5834.1231>
- \*\*\*Weston, S. et Mythen, G. (2023). Child sexual exploitation and the adoption of public health approaches to prevention : Critical reflections on evolving processes and practices. *Crime Prevention and Community Safety*, 25(3), 227-242. <https://doi.org/10.1057/s41300-023-00183-3>
- \*\*\*Youssef, C., Casey, S., Birdgen, A. et Guadagno, B. (2024). The significance of an Australian Community Maintenance Program for men who have sexually offended—Service Provider

perspectives. *Journal of Forensic Psychology Research and Practice*, 24(1), 23-47.  
<https://doi.org/10.1080/24732850.2022.2055959>

\*\*Zhang, S. X. (2011). Woman pullers : Pimping and sex trafficking in a Mexican Border City. *Crime, Law and Social Change*, 56(5), 509-528. <https://doi.org/10.1007/s10611-011-9333-2>